

DES SALAIRES \$ QUI FONT RAGER LES MAIRES \$

L'augmentation jusqu'à 7,5% pour les cadres supérieurs de la MRC Lac-Saint-Jean-Est suscite de vives réactions **PAGES 2 ET 3**



UN RETOUR DOULOUREUX À LA MOSQUÉE

PAGES 6, 7 ET 12

+ BLACKBURN

Si ça arrivait ici ?

+ LAVOIE

Quand on met des visages

PHOTOLE SOLEIL, YAN DOUBLET

**Le Choeur
Expérience Gospel
au New Jersey**
Les séries de la
«Coupe Stanley» pour
la troupe régionale
PAGE 16



PHOTO COURTOISIE, ISABELLE GAGNON

ROUSSEL.COM
INFORMATIQUE
ON S'OCCUPE DE
VOUS
7 JOURS / 7
1130, boul. Talbot, Chicoutimi
543-0550

5134310

UNE 1^{ÈRE} EN RÉGION **L'AMIJUNIOR ENVAHIT**
du 1 au 10 février **Place du Royaume**

L'AMIJUNIOR **NISSAN** **TOUTES** LES MARQUES.CA L'AMIJUNIOR **MAZDA**

AUTEUR JEUNESSE COUPABLE D'AGRESSIONS SEXUELLES

Maxime Roussy risque six ans

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

La Couronne demande six ans de prison pour l'auteur jeunesse Maxime Roussy, de Laterrière, reconnu coupable de plusieurs accusations à caractère sexuel envers une adolescente. La défense suggère pour sa part de 15 à 18 mois, et une probation de trois ans.

Les faits se sont produits entre le 4 juillet 2006 et le 5 mars 2011, alors que la jeune fille était âgée de 12 à 16 ans.

La procureure de la Couronne Caroline Dulong a insisté sur la gravité des crimes, qui constituent aussi de l'abus de confiance par une personne en autorité, a-t-elle soutenu. La victime était fan des écrits de Roussy, auteur notamment du *Blogue de Namasté* et de la série *Pakkal*, qui furent très populaires. Elle a rencontré Roussy une première fois dans un salon du livre, et de fil en aiguille, ils ont entrepris des échanges sur Internet. L'adolescente est tombée amoureuse de l'auteur, et les échanges sur Internet ont pris une tournure sexuelle à partir

de décembre 2007. Les premiers contacts sexuels sont survenus plus tard, alors qu'elle avait 14 ans. Il y en a eu une dizaine en tout, au cours desquels Roussy l'a initiée au sadomasochisme. M^e Dulong a fait valoir que le sadomasochisme impliquait une violence supérieure à une agression sexuelle simple.

La Couronne n'a présenté aucun témoin, mais a remis une lettre provenant de la victime à la juge Dominique B. Joly. La jeune fille y détaille les impacts que cette « relation nocive » a eus sur sa vie, dont perte de confiance et d'estime de soi, désespoir, hospitalisation en psychiatrie. Elle raconte avoir été longtemps torturée par la culpabilité du fait d'avoir porté plainte à la police. La jeune fille explique aussi que son apparent détachement est loin de la réalité.

En défense, M^e Valentina Corsetti a fait valoir que les gestes ne correspondaient pas à la personnalité de M. Roussy, et que celui-ci avait vu sa belle carrière réduite à néant avec cette affaire. « Il n'a plus d'emploi, plus de revenu. C'est plus qu'une perte d'emploi, son nom était son entreprise », a-t-elle dit. Elle a déposé une lettre indiquant que Québecor a mis fin au contrat

de publication qui l'unissait à M. Roussy, vu qu'il a été déclaré coupable. Rappelons que l'homme de 41 ans a été déclaré coupable entre autres d'agression sexuelle armée, leurre, et fabrication de pornographie juvénile. Il est également coupable de bris de conditions, pour avoir tenté de décourager la victime de maintenir ses accusations.

DÉPARTAGER

La juge Dominique B. Joly est restée un peu perplexe devant les représentations. Au regard de la preuve, il est évident pour elle que la victime avait des problèmes personnels avant même de rencontrer Roussy. Elle s'était déjà renseignée sur le sadomasochisme et avait participé à des échanges avec des hommes sur Internet, par le biais de sa webcam. Elle avait des tocs sexuels. Comment faire alors pour départager les séquelles découlant des gestes de Roussy et celles qui étaient déjà présentes quand elle l'a connu?

M^e Dulong a rétorqué que les choses ont bien évolué, et que l'on vit aujourd'hui dans un monde « hypersexualisé ». Le fait que la victime ait lu sur le sadomasochisme à un très jeune âge démontre une certaine curiosité. Ce n'est « pas



La Couronne demande six ans de prison pour l'auteur jeunesse Maxime Roussy, de Laterrière. — ARCHIVES LAPRESSE

souhaitable », mais ça ne change rien aux dommages causés par Roussy. La jeune fille était un enfant et n'avait pas le droit de consentir, ce que la juge a d'ailleurs reconnu dans son jugement.

La juge Joly rendra sa décision en mars. Elle a noté que M. Roussy, détenu depuis le mois de décembre, en appelle du verdict.

Un contrat de cinq ans

ISABELLE TREMBLAY
itremlay@lequotidien.com

Dans une résolution adoptée avant la période des Fêtes, le directeur général, le directeur des finances et le directeur de l'aménagement de la MRC Lac-Saint-Jean-Est ont vu leur salaire augmenter de 5,5% à 7,5% en 2016, lors du renouvellement de leur contrat de travail. Celui-ci sera valide pour une période de cinq ans.

L'année dernière, le salaire du directeur général de la municipalité régionale de comté est passé de 118 161 \$ à 127 000 \$. Il s'agit d'une hausse de 7,5%, incluant une augmentation de salaire de 2,5% et un ajustement de 5% qui vise à rétablir un équilibre entre la MRC Lac-Saint-Jean-Est et d'autres MRC comparables du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Le développement économique, le schéma d'incendie, les matières résiduelles et les programmes d'amélioration de l'habitat ne sont qu'une partie des nouvelles responsabilités dévolues aux MRC. »

— Sabin Larouche

« La MRC est la plus peuplée de la région et compte 14 municipalités. Malgré l'augmentation importante des responsabilités transférées aux MRC ces dernières années, le nombre d'employés s'est maintenu autour de 15, même si un nouveau service de génie a été créé il y a quatre ans, avec deux employés à temps plein. Le développement économique, le schéma d'incendie, les matières résiduelles et les programmes d'amélioration de l'habitat ne sont qu'une partie des nouvelles responsabilités dévolues aux MRC », précise le directeur général Sabin Larouche.

Quant à eux, les directeurs des finances et de l'aménagement voient leur salaire augmenter de 5,5%, dont 3% à titre d'ajustement comparatif aux autres MRC similaires. Il passe de 86 884 \$ à 91 663 \$ pour le directeur des finances et de 83 344 \$ à 85 784 \$ pour le directeur de l'aménagement. Pour les années 2017 à 2020, le salaire du personnel-cadre sera indexé suivant l'Indice de prix à la consommation (IPC).

Sabin Larouche ajoute que les clauses concernant leur rémunération étaient échues au 31 décembre 2015.

LES TEMPÉRATURES À LA HAUSSE

Presque un mois de janvier record

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le mois de janvier 2017 a été particulièrement doux à Saguenay alors que la température moyenne pour le mois, à -10,2, s'est approchée du record historique enregistré en 1956.

Après une moyenne de -10,7 en 2016, il s'agit de la première fois où la température moyenne atteinte les -10 degrés deux années consécutives.

En janvier 1956, la moyenne avait atteint -10,0. À titre comparatif, le temps froid avait repris sa place l'année suivante avec une moyenne de -20,0 alors que 1955 avait également été froid à -15,8.

Les données les plus anciennes disponibles pour la station de Bagotville remontent à 1942.

À la station de Roberval, la moyenne en janvier a atteint -11,3 degrés

UNE DÉCENNIE CHAUDE

C'est lorsqu'on s'attarde aux moyennes par décennie que la



Le mois de janvier a été un mois merveilleux pour s'adonner aux sports d'hiver.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

situation est la plus remarquable. Depuis 2010, la moyenne des moyennes s'établit à -13,3. Or, pour les six décennies précédentes, la plus chaude a atteint -15,3 pour les années 50 et la plus froide fut celle des années 1970 avec -16,7.

Ceci revient à dire qu'en moyenne depuis 2010, il a fait en janvier en

tout temps deux degrés de plus que lors des années 1950 à 2009.

SIX JOURNÉES PLUS « FROIDES »

Le mois dernier, il n'y a eu que six journées où la température n'est pas montée au-dessus de -10 degrés Celsius à Bagotville.

Températures moyennes en janvier à Bagotville

Par année	
2017	-10,2
2016	-10,7
2015	-17,9
2014	-15,4
2013	-14,0
2012	-13,8
2011	-14,1
2010	-10,2
1956	-10,0

Par décennie	
2010-2017	-13,3
2000-2009	-15,5
1990-1999	-15,9
1980-1989	-15,9
1970-1979	-16,7
1960-1969	-15,4
1950-1959	-15,3

Signe que ce fut un peu plus froid à Roberval, il y eut neuf journées de ce type au Lac-Saint-Jean.



Certains maires de la MRC Lac-Saint-Jean-Est craignent que les hausses salariales accordées aux cadres supérieurs aient un impact sur leur administration municipale. — PHOTO 123RF ET ARCHIVES LE QUOTIDIEN



Lawrence Potvin



Louis Ouellet



Dolorès Boily



Réjean Bouchard

Des maires en colère

La hausse salariale variant de 5,5 % à 7,5 % pour les cadres de la MRC Lac-Saint-Jean-Est ne fait pas l'unanimité

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

L'augmentation du salaire des cadres supérieurs de la MRC Lac-Saint-Jean-Est suscite de vives réactions au sein du conseil des maires.

Des élus sont en profond désaccord avec la résolution adoptée lors d'une assemblée spéciale, le 20

décembre dernier. Ils craignent que les hausses accordées (entre 5,5 % et 7,5 %, voir autre texte en p.2) au personnel d'encadrement supérieur aient des incidences au sein de leur administration municipale.

Quatre des magistrats qui étaient présents à la rencontre de décembre se sont prononcés contre la résolution, qui fut toutefois adoptée majoritairement.

Il s'agit des maires de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Lawrence

Potvin, de Saint-Bruno, Réjean Bouchard, de L'Ascension, Louis Ouellet, et de Sainte-Monique, Dolorès Boily.

« Quand on fait une comparaison des salaires, il faut aussi examiner la quantité de personnel sous la supervision de la personne-cadre. À la MRC-du-Fjord, la direction générale a 50 personnes sous son aile alors qu'on en dénombre une quinzaine pour le secteur Lac-Saint-Jean-Est », constate Lawrence Potvin.

Bien qu'il soit en profond désaccord avec la hausse salariale, l'élu entend respecter le choix fait par ses pairs. Il ajoute que « dans le contexte économique actuel, rien ne peut justifier une augmentation de rattrapage salarial. À partir du moment où on le vote, il est clair que ça aura des impacts sur nos directions générales

respectives dans chacune de nos municipalités ».

À Sainte-Monique, les propos de la mairesse Dolorès Boily abondent dans le même sens. « Préalablement, on nous avait soumis cette augmentation et le conseil était majoritairement en désaccord. Le conseil d'administration de la MRC est revenu à la charge. Je ne suis pas d'accord puisque ça aura une incidence sur toutes nos directions générales, mais je n'ai rien contre le personnel en place ».

« J'ai voté contre puisque la municipalité que je représente considère que nous n'avons pas la capacité financière d'aller de l'avant. L'économie est à son plus bas et tout le monde est en mode survie. Ça n'a rien à voir avec les compétences des gens en place,

mais j'estime qu'il faut être solidaires avec ce que la région vit actuellement », commente Réjean Bouchard, maire de Saint-Bruno.

D'autres maires qui n'étaient pas présents à la rencontre spéciale étaient aussi contre la résolution. C'est le cas du maire de Labrecque, Éric Simard. « Nous avons également des cadres au sein de nos municipalités et si on y va avec ces mêmes modèles, on pourrait avoir des problèmes, ça c'est sûr. On peut avoir un peu de rattrapage, mais les augmentations qui ont été accordées sont peut-être exagérées selon moi. »

Salaires des directeurs généraux des MRC de la région

- Lac-Saint-Jean-Est:** 127 000\$
- Fjord-du-Saguenay:** 132 749\$
- Maria-Chapdelaine:** 117 300\$
- Domaine-du-Roy:** 113 524\$

GAUTHIER BÉDARD
S.E.N.C.R.L. A V O C A T S
CABINET FONDÉ EN 1932

NOMINATION

Le cabinet d'avocat Gauthier Bédard est fier d'annoncer l'arrivée de Me Véronique Bédard-Tremblay au sein de son équipe.

Admise au Barreau en 2015, Me Bédard-Tremblay concentre sa pratique en droit du travail.

Sa nomination met en évidence l'engagement du cabinet d'offrir des services de haute qualité qui répondent à vos besoins stratégiques.

364 rue Racine Est, Saguenay | Tél. : 418 690-3545 | gauthierbedard.qc.ca

Me Véronique
BÉDARD-TREMBLAY



AVEC
VOUS

ABSOLUTION INCONDITIONNELLE POUR MÉLANIE LAVOIE

Une amende de 700 \$ pour un coup de canne

STÉPHANE BÉGIN

sbegins@lequotidien.com

Un bref écart de conduite aura

NOUS JOINDRE

RÉDACTION

Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS

418 545-4664
Lundi au vendredi
7 h 30 - 16 h 30

Sans frais

1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ

418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

PETITES ANNONCES

418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgresDimanche

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18-19
décès	22 à 25
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20-21
télévision	19
sports	25 à 31

coûté 700 \$ à la Baieriveraine Mélanie Lavoie. Elle a reconnu sa culpabilité d'avoir donné un coup de canne à un parent lors d'un match de hockey mineur. La dame obtient une absolution inconditionnelle.

Le dossier a été réglé mercredi matin au Palais de justice de Chicoutimi. La cliente de M^e Dominic Bouchard devait subir son procès, mais les discussions entre M^e Bouchard et M^e Marie-Josée Hamelin-Gagnon, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), ont permis d'en arriver à un terrain d'entente et d'éviter la tenue d'un procès. L'homme, qui avait été frappé à la main, était présent au tribunal.

L'événement est survenu le 13 mars 2016 lors d'un match de séries entre le National de La Baie et les Marquis de Jonquière midget B, à l'aréna Jean-Claude Tremblay.

La tension était palpable sur la glace et dans les gradins en raison de l'historique de grabuge entre les deux formations. Les choses ont dégénéré quand un hockeyeur de Jonquière a reçu un double-éché. Il a quitté la patinoire avec l'aide du soigneur.

En raison du pointage nettement en faveur de la formation jonquéroise, l'officiel a pris la décision de mettre un terme à la rencontre, soulevant l'ire de certains parents.

Au moment de sortir de la

patinoire, un membre des Marquis a eu droit aux commentaires peu élogieux de Mélanie Lavoie. L'entraîneur de l'adolescent a fait savoir que ces propos n'étaient pas appropriés.

LA SCÈNE FILMÉE

La conversation a pris de l'ampleur. Un spectateur a décidé de filmer la scène avec son cellulaire. L'entraîneur de la formation baieriveraine, conjoint de l'accusée, a arraché le téléphone des mains du caméraman d'occasion et l'a lancé sur la surface glacée, fracassant par le fait même l'appareil.

Mercredi, Mélanie Lavoie a enregistré un plaidoyer de culpabilité et a remboursé le coût d'achat du nouveau cellulaire de la victime, soit une somme de 700 \$.

Les deux procureurs au dossier ont

convenu de soumettre une absolution inconditionnelle pour la dame, étant donné que celle-ci veut rouvrir une garderie en milieu familial (elle en a eu une durant 12 ans). Pour réaliser son projet, elle ne doit pas avoir d'antécédents judiciaires.

« Je regrette amèrement la situation. Je n'ai jamais été colérique. Toute cette histoire m'a bouleversée. J'ai eu ma leçon. Maintenant, lorsque j'assiste à un match de hockey, j'ai tendance à me retirer, à m'asseoir plus loin de ceux qui veulent chialer », a noté M^{me} Lavoie, en réponse à une question du juge Boudreault.

« Mon garçon n'était pas très fier de moi. Moi non plus d'ailleurs », a-t-elle ajouté.

Le magistrat n'a eu aucune hésitation à accorder l'absolution inconditionnelle.

« Je crois que les émotions et les sentiments ont pris le dessus. Je vous vois très émotive devant moi. Je crois que ce fut un événement isolé. Vous avez eu une mauvaise réaction durant quelques secondes. »

« Si je ne vous accordais pas l'absolution inconditionnelle, ça ferait en sorte que la peine serait disproportionnée par rapport à l'infraction. On va fermer les livres sur cette histoire », a conclu le juge Michel Boudreault.

› L'ÉGLISE FATIMA RÉSISTE À LA DÉMOLITION



Après deux jours de démolition, l'église Notre-Dame-de-Fatima de Jonquière résiste toujours aux assauts de l'entrepreneur Mini Excavation M.T. d'Alma. La démolition, qui devait s'étendre sur deux jours, se poursuivra jeudi matin. En soirée mercredi, un trou était bien visible au sommet de la structure, preuve que les travaux ont fini par progresser après un timide début. **PASCAL GIRARD** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DANY LAROCQUE EN THÉRAPIE

Un tour du chapeau pour un voleur

STÉPHANE BÉGIN

sbegins@lequotidien.com

Incarcééré depuis 10 jours, le Jonquérois Dany Larocque quitte la prison pour suivre une thérapie de trois mois à la maison Caroline-Roy, en Estrie, qui traite les dépendances.

Accusé de deux vols qualifiés dans un dépanneur de la rue Langelier à Jonquière et dans un guichet automatique au Faubourg Sagamie, ainsi que du vol d'un contenant de pourboires dans un Tim Hortons, Larocque a finalement eu la confirmation de son acceptation à la maison de thérapie.

Le juge Michel Boudreault, de la

Cour du Québec, a accepté la suggestion de M^e Marie-Josée Hamelin-Gagnon (Couronne) et de M^e Julien Boulianne (défense), mais il a imposé de nombreuses conditions à l'individu de 38 ans.

Larocque s'engage pour 500 \$ (sans dépôt), doit garder la paix, ne pas se rendre aux trois endroits où les crimes ont été commis, ne pas être en contact ou importuner les victimes et les témoins dans les dossiers.

La Couronne lui impose aussi de ne pas consommer d'alcool et des drogues et de compléter la thérapie. S'il n'y parvient pas ou s'il en est expulsé, il devra se rapporter immédiatement à la police.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

PINNIPÈDE, nom masculin

Définition – Les pinnipèdes : [Zoologie] ordre de mammifères carnivores adaptés à la vie aquatique, à corps fusiforme, et dont les pattes ont évolué en nageoires.

Étymologie – Du latin *pinna*, 'nageoire', et de l'affixe d'origine latine *-pède*, 'pied'.

Hyponymes – Espèces : morse, otarie, phoque.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès
dimanche

laVoixdel'Est

ALEXANDRE FRÉCHETTE DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE DÉFENDRE LA RÉGION

Plus qu'un problème de communication

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le président du Local 1490 du syndicat des Métallos de l'aluminerie d'Alma, Alexandre Fréchette, souhaiterait que Philippe Couillard prenne la défense de la région « au lieu de se faire le porte-parole d'une multinationale qui tarde à donner suite aux ententes d'investissements paraphées en 2006 et renouvelées en 2013 ».

Le leader syndical, dont l'aluminerie a été identifiée comme site potentiel pour une expansion de 170 000 à 190 000 tonnes métriques dans les documents officiels, juge durement la position du premier ministre du Québec réitérée mercredi sur les ondes de Radio-Canada. Il y avait, selon Fréchette, un consensus régional qui prenait racine depuis les annonces de suppressions de postes à La Baie.

« On avait senti la semaine dernière une forme de consensus dans la région. Tous les groupes ont dénoncé la décision de l'entreprise d'imposer des compressions importantes à La Baie avec la disparition de 103 employés réguliers dans les différents secteurs. Même Serge Simard a critiqué cette décision et a souligné les problèmes de communication. M. Couillard revient de nouveau avec cette affaire de communication déficiente de la part de l'entreprise qui a reconnu son erreur par une lettre publiée dans les journaux. »

M. Fréchette rappelle que nonobstant la qualité de « la communication » de l'entreprise, l'annonce constitue un recul pour la région. Il ne voit pas comment on aurait pu bien enrober une autre réduction importante de la main-d'œuvre.

« Que tu communique bien ou pas bien, quand ce que tu annonces est mauvais pour la région, ça ne fait aucune différence. Le premier ministre s'est chargé hier de corriger cette erreur de communication, mais ça ne change rien à la réalité. »

Le syndicaliste tire deux conclusions en lien avec les coupes annoncées à La Baie, que le premier ministre n'a pas semblé retenir dans son analyse. En premier lieu, il rejette ses interprétations selon lesquelles il y a une diminution du nombre d'emplois en raison de la technologie et de la robotisation. Ces deux phénomènes n'expliquent pas tout selon lui.

« Ce qu'il faut comprendre de la décision pour La Baie, c'est que le tiers des emplois qui font l'objet d'abolition seront remplacés par des travailleurs embauchés par un sous-traitant. On ne parle pas ici de sous-traitant comme des équipementiers,

mais des entreprises qui fournissent à Rio Tinto des travailleurs à des conditions inférieures à celles des travailleurs de l'entreprise. C'est un appauvrissement de la région et il faut le reconnaître ainsi. »

Alexandre Fréchette est heureux de constater aujourd'hui que les différents intervenants économiques de la région comprennent la stratégie de l'entreprise. C'est contre elle que

les travailleurs d'Alma ont lutté lors du lock-out de 2012. Il s'agit d'une stratégie visant à réduire au maximum les obligations de l'entreprise face aux travailleurs de la région.

Le gouvernement lui permet de diminuer les emplois bien rémunérés dans la région alors qu'il y avait dans les ententes paraphées en 2006 et reconduites en 2013 une obligation de créer des emplois.

M. Fréchette croit qu'il est temps de mettre un terme à la négociation d'ententes confidentielles qui empêchent la région de connaître les véritables enjeux de l'entreprise.

Dans le document sur la prolongation de l'entente de 2012, le gouvernement du Québec donne à RTA toute la latitude qu'elle souhaite pour ses projets d'expansion. Il n'y a aucune garantie concernant

la seconde phase de l'usine d'Alma qui pourrait être remplacée pour un projet plus important sur le site de la technologie AP60 à Jonquière.

Le leader syndical, qui n'a pas pris connaissance de ce document que le gouvernement n'a jamais rendu public, affirme qu'il y a toujours eu des doutes quant à l'obligation de réaliser la seconde phase de l'usine d'Alma.

Chez Léo Automobile en 2017 on a le camion qu'il vous faut!

CR-V 2017

Complètement nouveau!

À partir de **79\$ /sem.**
0\$ comptant

RIDGELINE 2017

Original et polyvalent

Le camion de l'année 2017 en Amérique du Nord selon NATOTY

PILOT 2017

Prêt pour l'aventure

HR-V 2017

Vaste choix, plus de 40 en inventaire

À partir de **63\$ /sem.**
0\$ comptant






Offres portant sur une Location-bail par semaine pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements. CR-V LX 2017 2X4 (RW1H3HES) HR-V 2017 2X4 (RU5G3HE) franchise 120 000 km, frais de 12 cent le km excédentaire. Offres incluant transport et préparation 1825 \$. Taxe de climatiseur 100 \$. comptant 0 \$. Les taxes, droits, assurances et immatriculations sont en sus. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et conditionnel à l'acceptation par HCFI. Photos à titre indicatif. NATOTY: northamericancartheyear.

Léo Automobile

70

Toujours meilleur!



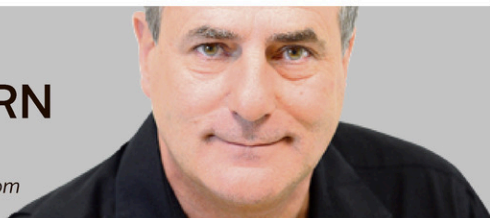
1849, boul. Talbot, Chicoutimi | 418 545-1190 | www.leoautomobile.com

Et si ça arrivait ici ?

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



La Sécurité publique de Saguenay (SPS), en collaboration avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, enquête sur un individu de Saguenay qui tient des propos inquiétants sur les réseaux sociaux en lien avec la tuerie qui a eu lieu à la mosquée de Québec, dimanche soir. Le porte-parole de la SPS, Bruno Cormier, confirme l'information, mais ne peut aller plus loin dans ses commentaires pour des raisons de sécurité.

La région ne pourra pas échapper à la haine de l'étranger et aux agressions verbales ou écrites à caractère racistes. Il y a déjà eu des cas dans le passé et ça ne risque pas de diminuer. Les récents événements de Québec et la montée en popularité dans l'espace public de l'insulte, la haine et le racisme risquent de réveiller des démons endormis dans les recoins de l'intolérance.

Et si ça arrivait ici ? Combien d'entre nous feraient leur

mea-culpa et regretteraient leurs propos haineux si l'inacceptable se produisait à Saguenay ? On accuserait qui ? Notre maire, les animateurs de radio, les chroniqueurs, les blogueurs, les réseaux sociaux, la police ? Il suffit pourtant d'aimer les autres.

RACISME À CHICOUTIMI

Une jeune fille de Chicoutimi, Bianka Enjalbert, dont la mère est d'origine marocaine, a été victime de propos racistes, mardi, alors qu'elle marchait au centre-ville de Chicoutimi. Son fiancé, Jimmy Côté, a publié le détail de l'incident mardi sur sa page Facebook.

« Criss!!! En 2017, au Saguenay!!!! Ma blonde d'origine marocaine qui est NÉE ICI, qui se fait chanter une pognée de bêtises dans la rue... Voleuse de job et retourne dans ton pays spécial d'immigré???? Assez spécial comment le monde est mongol! 1^{ère} fois en 25 ahah ans qu'elle se

fait dire ça! Hasard? ...» (sic)

Mercredi après-midi, on pouvait lire 79 commentaires sur le statut de Jimmy Côté. La jeune fille qui travaille comme intervenante au Manoir Champlain a donné les détails de l'agression verbale en répondant aux commentaires sur la page de son fiancé.

Bianka Enjalbert explique qu'elle marchait sur la rue Jacques-Cartier où elle stationne son auto pour se rendre à son travail. « Je me demandais à qui il parlait le mongol qui chantait des bêtises en arrière de moi pis criss c'était à moi, je capotais. On est rendu là!!!! Pire malaise de ma vie...» (sic), commente la Chicoutimienne d'origine qui identifie son agresseur verbal comme un homme de pas plus de 40 ans.

Bianka Enjalbert dit qu'elle a accéléré le pas et qu'elle ne croyait pas à ce qui lui arrivait.

Parmi les gens qui ont exprimé des commentaires sur Facebook, la plupart la rassurent et expriment leur découragement alors que certains adressent des propos agressifs à l'égard de l'homme qui la suivait.

La jeune femme a qualifié l'homme de « cheap » et de « malade » pour l'étiqueter aussi rapidement. Elle affirme avoir l'habitude de faire des blagues sur sa nationalité avec des amis proches, mais elle a « pogné son flash » que ça arrivait à elle. « Je suis sans mots! », a-t-elle écrit.

La victime de propos haineux a rappelé que sa sœur Virginie Enjalbert s'est elle aussi fait écrire des menaces de mort sur Facebook, il y a deux mois, avec des propos « extrêmement racistes aussi. Pire que moi... Imagine!!!. Je trouve ça mongol que toute cette haine se rapproche de nous (les gens du Saguenay). »

Jointe au téléphone en fin de soirée, Bianka Enjalbert s'est dite dépassée par ces événements. Ça ne l'empêche pas de dormir, mais elle a jeté un coup d'œil par-dessus son épaule avant de rentrer au travail, mardi, quand l'incident est arrivé, et elle l'a vu marmonner encore dans la rue. « Je n'ai pas pensé à porter plainte, mais si je le revois dans les environs, je vais aviser la police », avise la jeune fille pour qui la vie a changé depuis cet événement. « Avant, je faisais des blagues avec mes amis sur mon origine, mais là, on va cesser, ça va changer ma façon d'être », indique-t-elle avec son bel accent saguenéen.

Elle a confié que l'incident en serait resté là si son ami de cœur ne l'avait pas posté sur Facebook. Les témoignages ont été très nombreux et elle convient qu'il faut dénoncer ce genre d'incident.

Le tireur avait fait du repérage

GABRIELLE DUCHAINE

La Presse

L'homme qui a ouvert le feu dans la Grande Mosquée de Québec avait fait deux fois du repérage dans la semaine précédant l'attaque, selon les responsables du lieu de culte.

« Il est venu jeudi et samedi », affirme le président du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ), Mohamed Yangui.

Selon les informations recueillies par les dirigeants auprès de témoins figurant parmi leurs fidèles, une personne qui correspond à la photo d'Alexandre Bissonnette, 27 ans, accusé de six meurtres et de cinq tentatives de meurtre, s'est présenté au centre jeudi dernier, en soirée.

TÉMOINS RENCONTRÉS

La police aurait rencontré trois de ces témoins, tard mardi soir. Les responsables de la mosquée disent avoir remis le contenu des caméras de surveillance aux autorités.

« Je croyais que c'était quelqu'un qui voulait savoir à propos de l'islam. J'ai dit " salam ", il a dit " salut ". Il a dit : " j'aime Allah " », a raconté un fidèle, dont le témoignage a été publié sous forme de vidéo sur la page Facebook du CCIQ.

Selon ce que des habitués de la mosquée ont raconté à *La Presse*, Bissonnette aurait posé des questions sur les heures de prière et aurait voulu savoir à quel moment l'endroit était le plus achalandé. On lui a candidement répondu que c'était les soirs de week-end.

« NOUS SOMMES ACCUEILLANTS »

« Nous sommes accueillants. C'est un centre culturel, ici. Lorsque des gens se présentent avec des questions, nous leur répondons », explique Mohamed Bouharras, ajoutant qu'il y a régulièrement des non-musulmans qui vont au CCIQ, que ce soit des étudiants ou simplement des gens curieux.

Sans compter des francophones blancs de confession musulmane. Lorsqu'ils ont vu Alexandre Bissonnette, ils ne se sont pas méfiés.

Le suspect serait revenu le samedi, la veille de l'attentat, mais il ne serait pas resté longtemps.

« Je ne sais pas s'il a trouvé qu'il n'y avait pas assez de monde », dit M. Bouharras.

Vingt-quatre heures plus tard, il franchissait la porte pour la troisième fois en quelques jours à peine. Sauf que cette fois, il a fait un carnage.

Carnaval : fêter malgré le drame

Pas question de reconsidérer la tenue du Carnaval de Québec malgré la fusillade de dimanche. Et ce, même si cette perspective a été considérée par les organisateurs. Et même abordée avec les représentants de la communauté musulmane. Tous ont convenu que Québec devait aller de l'avant.

« J'en ai même discuté avec la communauté musulmane et ils ont dit : "Continuez, c'est important que ça continue". Alors on se comprend bien là-dessus », a commenté le maire de Québec, Régis Labeaume, en marge du Déjeuner des chefs d'entreprise organisé par la Chambre de commerce de Québec à l'occasion du Carnaval, mercredi.

« On a tous réfléchi à ça et avec ce qui s'est passé cette semaine, il faut se souvenir qu'il y a des éléments de base à Québec qui font que cette ville-là est heureuse, sécuritaire et prospère. Que les gens y vivent bien. Alors, il ne

faut pas tout perdre ça à cause des événements », a poursuivi le maire à propos de l'attaque qui a fait six morts et plusieurs blessés, dimanche soir.

À l'Hôtel Hilton où le dîner était accompagné d'une conférence de l'homme d'affaires Charles Sirois, on sentait que la vie de Québec reprenait, même si le sujet de l'attentat planait.

« Cette activité montre que la vie continue, et on va continuer », a dit le premier ministre Philippe Couillard, qui participait à ce dîner avec plusieurs autres députés et ministres.

La directrice du Carnaval de Québec, Mélanie Raymond, croit aussi que la décision de continuer la fête hivernale s'imposait. « On s'est posé la question, mais on est tous d'avis qu'il faut garder l'opportunité de se rassembler. On a une fête à offrir et chacun est libre de faire ses propres choix. »

LE SOLEIL



Bianka Enjalbert, de Chicoutimi, a été victime d'agression verbale par un quidam qui marchait derrière elle sur la rue Jacques-Cartier. — PHOTO COURTOISIE

OUVERTURE DE LA MOSQUÉE

« On ne voulait pas faire un show »



ANNIE MATHIEU
amathieu@lesoleil.com

Les médias ne devaient pas avoir accès au Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) mercredi matin, soutient son cofondateur, Boufeldja Benabdallah. « On ne voulait pas faire un show », affirme-t-il après avoir vu des dizaines de membres de la presse filmer et photographier la scène du crime demeurée intacte après la fusillade de dimanche.

« On ne voulait pas que ce soit accessible aux médias. Ça ne devait être ouvert qu'aux fidèles », a-t-il confié au *Soleil*. « C'était une erreur », se désole-t-il, évoquant un manque de communication entre les dirigeants du CCIQ. « Le voyeurisme, c'est très mauvais. Je regrette. Il n'y a pas de glorification à faire avec cela », poursuit celui qui croit que les familles des victimes auront un nouveau choc en voyant ces images. « On sait que les gens sont morts. Ce n'est pas suffisant? On sait qu'il y a eu des blessés. Ce n'est pas suffisant? On sait qu'il y a des

aussi lancée sur la page Facebook de l'organisme, qui a également lui-même diffusé des images difficiles à regarder. Sur place mercredi matin, même le président du CCIQ, Mohamed Yangui, a justifié la décision. « Je suis certain que cela va avoir un impact positif [...] Des images comme celles-là, même celui qui n'a pas de cœur va avoir un cœur », a-t-il expliqué.

CIRQUE MÉDIATIQUE

Le *Soleil* et des dizaines d'autres représentants des médias du Québec, mais également provenant des États-Unis ont ainsi pu circuler librement au travers des flaques de sang sur le tapis et des impacts de balles sur les murs. Des témoins de la fusillade et ceux qui se la sont fait raconter pouvaient ainsi expliquer aux membres de la presse le déroulement des événements en montrant du doigt les lieux précis où une victime a reçu une balle par exemple ou encore l'endroit où les rescapés ont pu se réfugier.

Vers 8 h 30, les journalistes étaient peu nombreux, et l'endroit était calme et commandait le respect. Mais au fil de la matinée, de nouvelles équipes s'ajoutaient à celles déjà présentes si bien que vers 11 h, il y avait davantage de médias que de membres de la communauté présents. Et dans le brouhaha, certains d'entre eux qui n'avaient pas vu la salle vide se retrouvaient sans

orphelins. Ce n'est pas suffisant? »

M. Benabdallah et les autres dirigeants du CCIQ devaient se réunir en après-midi et discuter, entre autres, du déroulement des événements depuis 24 heures.

Mardi soir très tard et mercredi matin, les médias ont pu entrer à l'intérieur du centre pour recueillir non seulement des témoignages de membres de la communauté musulmane touchés par les événements, mais, également, prendre des images et des vidéos de la scène du crime.

Cette ouverture en a surpris plus d'un, mais l'invitation a été



Des membres de la communauté musulmane touchés par les événements sont venus se recueillir sur les lieux de la tragédie, mercredi matin. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

le vouloir à l'endroit où certains ont perdu la vie.

Et les quelques musulmans venus se recueillir se trouvaient immédiatement encerclés et bombardés de questions et de *flashes* des photographes. Même un livreur de fleurs n'a pu échapper aux questions et répondait tant bien que mal qu'il était simplement un messenger. Néanmoins, micros et caméras ont

aussi pu être témoins de gestes de solidarité de personnes non musulmanes qui ont tenu à se rendre à la mosquée de Sainte-Foy pour offrir leurs condoléances et parfois même signer un chèque pour venir en aide aux victimes.

Les portes ont été finalement fermées sur le coup de midi au grand soulagement de Boufeldja Benabdallah.

AUBERGE

TOURELLE DU FJORD

AVEZ-VOUS DÉJÀ VISITÉ L'AUBERGE ?

Halte incontournable ou détour inoubliable à seulement 10 minutes de Chicoutimi !

Ne passez pas à côté, avec nos 16 choix de plats style «Tapas» et nos fameux plateaux à partager!

LA place pour souligner un événement spécial !

Quel sera le vôtre ?

Gagnez votre arrivée avec Peak aviation! Tous les détails sur

AUBERGETATOURELLEDUFJORD.COM

418.502.0588 820, route de Tadoussac, St-Fulgence

DENTUROLOGISTES

La Boîte à Dents

PROTHÈSES DENTAIRES

CONVENTIONNELLES OU SUR IMPLANTS

JEAN-YVES BOUCHARD d.d.
Denturologiste

PIERRE-LUC B. MALTAIS d.d.
Denturologiste

GABRIEL FORTIN d.d.
Denturologiste

DANY FORTIN d.d.
Denturologiste

ALMA
418 662-4297

CHICOUTIMI
418 545-1099

ROBERVAL
418 275-3852

UNE ÉQUIPE DE COEUR ET D'EXPÉRIENCE

www.laboiteadents.com

33^e édition

Jonquière présente

AGUENAY EN NEIGE

Du 2 au 12 février 2017

ADMISSION GRATUITE

VENDREDI 3 FÉVRIER

GRANDE SOIRÉE D'OUVERTURE

Dès 18 h Animation «Vitalité Tim Hortons»

18 h 30 Animation spectaculaire des Fous du Roi

19 h Feu d'artifice réalisé par PyroSpek

19 h 30 Performance de sculpture sur glace

20 h Spectacle de Bodh'aktan

Fous du Roi

Feu d'artifice

Bodh'aktan

Venez voir les sculpteurs à l'œuvre au **Parc de la Rivière-aux-Sables!**

Pour la programmation complète, visitez www.saguenayneige.com et suivez-nous sur

Patrimoine canadien

Desjardins

SAQUENAY au service du citoyen

Centre de liquidation

Tim Hortons

Promotion Saguenay

METRO plus

Hydra Québec

DOMAINE LUXUOR RÉCRÉATIF

Un premier écoquartier dans la région

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Le promoteur immobilier Gilles Dufour s'associe à l'entrepreneur A.R. Construction et son dirigeant, Roger Dumais, pour le lancement du projet Domaine Luxuor Récréatif. Ce développement d'écoquartier de 300 unités sera composé de maisons unifamiliales, jumelés, condominiums et multilogements locatifs qui longeront le Club de golf de Chicoutimi, près du boulevard Talbot.

Une première phase du projet global de 58 M\$ débutera en mai prochain avec des travaux d'infrastructures de rue qui s'étendront sur 680 mètres linéaires.

En entrevue, M. Dufour, ingénieur et président de Construction immobilière GD inc., a déclaré que le projet sur lequel il travaille depuis trois ans vise à construire le premier écoquartier avec une certification LEED pour les habitations au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«J'ai quitté le secteur industriel

pour faire du développement immobilier parce que je voulais arrêter de voyager à l'extérieur. J'ai acquis neuf millions de pieds carrés de terrain autour du Club de golf de Chicoutimi», explique-t-il.

M. Dufour explique qu'avant de se lancer dans le projet, il a réalisé une étude auprès de différents acteurs œuvrant dans le monde immobilier pour connaître quels sont les besoins des futurs acheteurs. Il constate que Saguenay a perdu beaucoup de nouveaux revenus du fait que des citoyens s'installent en périphérie (Saint-Honoré, Saint-Ambroise, etc.) pour profiter des bienfaits des saines habitudes de vie.

À partir des données recueillies, il a développé son projet. Le Domaine Luxuor sera plus qu'un nouveau développement résidentiel. Il s'agit d'un concept intégrant dès le départ des constructions répondant aux normes LEED, des activités multi-récréatives comme un sentier boisé autour du club de golf et des sentiers de vélo de montagne, ski de fond, raquettes, fatbike et de randonnées pédestres.

Selon les promoteurs, des neuf millions de pieds carrés, 1,5 million seront occupés par des propriétés privées. Le reste est destiné à des aménagements ou équipements favorisant de saines habitudes de vie. «Les résidents pourront pratiquer les huit activités récréotouristiques sans avoir à partir de chez eux en voiture. Le site est la pilule du bonheur.»

Le premier écoquartier LEED comprendra des maisons super isolées permettant des économies d'énergie de 70%, des équipements sanitaires à faible débit d'eau, la plantation d'arbres, la pose de membranes pour éviter l'érosion d'un cours d'eau présent et l'application de la norme Novo Climat 2, explique M. Dumais.

«Nous avons travaillé avec Saguenay pour ajuster les surcoûts de construction de 3,25% de la valeur foncière par un programme de crédits de taxes étalé sur cinq ans», explique M. Dufour.

La première phase du Domaine Luxuor prévoit la mise en vente de 38 terrains sur lesquels on retrouvera neuf quadruplex abritant des condominiums, dix jumelées et 18 maisons unifamiliales reposant sur des terrains de 7900 et 10 500 pieds



Gilles Dufour, promoteur du Domaine Luxuor récréatif, et Roger Dumais, président d'A.R. Construction, prévoient la mise en chantier des premières unités au cours de l'été prochain. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

carrés. Cinq terrains ont été vendus, selon le promoteur.

La troisième phase prévoit la construction de deux immeubles de 42 condominiums chacun munis d'ascenseurs et de stationnements souterrains.

En raison de l'état du marché immobilier au Saguenay, les deux

hommes d'affaires ne peuvent préciser quand sortira de terre la troisième phase du projet. Ils ont toutefois prévu qu'un propriétaire ayant une maison à vendre puisse débiter le paiement de son nouveau terrain en octobre 2017. De plus, on attendra que la vente soit conclue avant d'amorcer la nouvelle construction.

COMITÉ SUR LES AÉROPORTS RÉGIONAUX DE L'UMQ

Les régions demandent 50 M\$

PASCAL GIRARD

pgirard@lequotidien.com

Les maires d'Alma, Marc Asselin, et de Roberval, Guy Larouche, ont participé à la première rencontre du

Comité sur les aéroports régionaux de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui s'est tenue mercredi, à Québec.

Le comité, présidé par Daniel Côté, maire de Gaspé, a adopté un plan d'action composé de trois axes

d'intervention prioritaires, soit les immobilisations des aéroports, la desserte aérienne et les prix des billets d'avion.

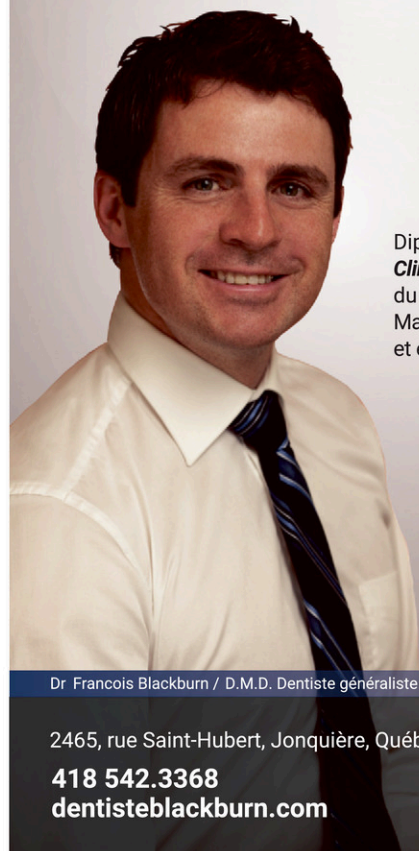
Selon le comité, il est essentiel que le gouvernement reconduise le Programme d'aide au transport aérien (PATA) en y injectant une somme de 50 millions \$ sur quatre ans, tel que l'a proposé l'UMQ dans le cadre des consultations prébudgétaires.

«Les aéroports régionaux sont des infrastructures névralgiques pour la vitalité et l'occupation des territoires et doivent, à ce titre, disposer d'un financement adéquat. C'est pourquoi la proposition de l'UMQ est un signal important pour que le gouvernement du Québec investisse et permette ainsi aux aéroports régionaux de jouer pleinement leur rôle de moteurs socioéconomiques», a déclaré Daniel Côté, par voie de communiqué.

Pour sa part, le maire de Roberval en a profité pour livrer un plaidoyer en faveur de l'aéroport de sa municipalité. «Les gouvernements ont un rôle important à jouer afin d'assurer l'occupation du territoire. Imaginez l'impact qu'aurait un transport régional abordable et efficace pour le tourisme! Les retombées pour tout le Canada seraient incroyables», a-t-il déclaré dans un second communiqué.

Pour l'implantologie

une seule adresse à retenir, celle du Dr François Blackburn.



Diplômé d'un **Master Implant Clinician**, en Californie, gagnant du **Best Student Award** de ce Master, et **Fellow** en orthodontie et en implantologie.

Dr François Blackburn / D.M.D. Dentiste généraliste

2465, rue Saint-Hubert, Jonquière, Québec
418 542.3368
dentistblackburn.com

CLINIQUE
DENTAIRE &
D'IMPLANTOLOGIE
FRANÇOIS BLACKBURN

LOTO QUÉBEC Résultats du : MARDI 31 JANVIER 2017

TOUT-ORNIEN 02 09 12 13 14 15
16 17 18 20 22 23

Lotto 6/49 4 4 3 5 3 5 2 6

Sprinto 04 10 23 27 49

LOTTO POKER 2 6 8 D R
♣ ♦ ♠ ♠ ♥

Astro Jour - Mois - Année - Signe
26 FÉVRIER 25 LION

banco 13 17 20 23 24 26 29 30 31 37
41 42 43 47 48 49 58 64 66 69 **Turbo x3**

Quotidienne 2 13 3 702 4 8292 | **Triples** 12 20 | **Extra**
28 36 37 | 0582793

LOTTO MAX Ce vendredi, **60 MILLIONS \$**
+ **13 LOTS DE 1 MILLION \$** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CADRES ET TRAVAILLEURS NON SYNDIQUÉS DE L'ALUMINERIE DE LA BAIE

Des modifications au régime de pensions

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

Rio Tinto apportera, à compter du 1^{er} mars 2017, des modifications au Régime de pensions Rio Tinto Alcan (Canada) pour ses cadres et travailleurs non syndiqués de La Baie. La multinationale veut ainsi répondre à la situation économique générale de l'industrie et se positionner selon les tendances qui prévalent au pays en matière d'avantages sociaux.

« Les modifications reflètent la flexibilité et la viabilité que nous recherchons », indique la vice-présidente aux ressources humaines chez Rio Tinto, Josée Girard, dans la missive transmise aux cadres. Cet exercice fait suite à celui mené auprès des employés syndiqués dans le cadre des négociations collectives alors que l'entreprise voulait obtenir des modifications aux régimes de retraite.

La principale modification qui aura un impact pour les cadres de l'entreprise concerne le financement du régime à prestations déterminées. Ces derniers absorberont une augmentation de leur participation au financement du régime ainsi qu'une prolongation du nombre d'années de travail pour avoir le droit de prendre une retraite sans pénalité actuarielle pour la rente.

Les cotisations salariales passeront donc de 4,5 % du salaire cotisable en ce moment à une

cotisation maximale de 5,5 %. Ces calculs sont toutefois encadrés par les dispositions de l'Agence de revenu du Canada sur les montants maximums qu'il est possible de cotiser et en fonction d'une rente annuelle maximum. « Le partage des coûts demeure très avantageux pour les employés si on compare leurs cotisations aux cotisations projetées », précise le document.

« Nous devons mieux adapter notre régime à l'évolution démographique et tout particulièrement à l'augmentation de l'espérance de vie. Par conséquent, nous reportons l'âge de retraite sans réduction des employés-cadres pour le service à compter du 1^{er} janvier 2018. »

— Tiré du communiqué

« Nous devons mieux adapter notre régime à l'évolution démographique et tout particulièrement à l'augmentation de l'espérance de vie. Par conséquent, nous reportons l'âge de retraite sans réduction des employés-cadres pour

le service à compter du 1^{er} janvier 2018 », invoque le communiqué pour justifier de repousser à 61 ans l'âge de la retraite dans le calcul de la formule utilisée par le régime pour déterminer les droits du participant.

Rio Tinto précise que cette disposition aura un impact mineur sur les employés-cadres qui sont en fin de carrière en ce moment et qui entendent prendre leur retraite après la date d'entrée en vigueur en 2018. Ils pourraient devoir travailler d'un à quatre mois de plus pour éviter les pénalités sur la rente. Les règles actuelles qui concernent la retraite anticipée prévaudront jusqu'au 1^{er} janvier 2018 et tiendront compte des droits accumulés jusqu'à cette date.

Les participants à ce régime auront la possibilité de changer de régime de retraite au dernier trimestre de l'année. Ils recevront les informations nécessaires pour passer à un régime à cotisation déterminée pendant cette période et ne pourront plus faire

marche arrière une fois le transfert confirmé. Généralement, les régimes à prestations déterminées sont plus intéressants pour les participants.

« Nous voulons avoir une perspective à long terme pour que les modifications que nous apportons contribuent à maintenir la viabilité de nos programmes,

tout en nous assurant qu'ils demeurent très concurrentiels », indique de plus la vice-présidente aux ressources humaines, qui mentionne en conclusion que l'entreprise peut, à tout moment, prendre la décision de mettre un terme au régime de retraite et au programme d'assurance collective.



Boutique **Bian 'K**
Vêtements pour dames

PASSEZ VOIR NOS NOUVEAUTÉS EN MAGASIN

GRANDE LIQUIDATION 60%
SUR TOUTE LA COLLECTION AUTOMNE/HIVER

Excluant les accessoires

Pour du style, de l'élégance et du confort

418 543-2044
1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)



« Nous sommes fiers de vous présenter deux nouveaux associés passionnés et expérimentés : M^{me} Chantale Harvey et M. Jean-François Guimond. »

-Éric Dufour

Éric Dufour, FCPA, FCA
Vice-président
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Chantale Harvey, CPA, CGA
Associée – Certification

Jean-François Guimond, CPA, CA
Associé – Certification

Forte de plus de 13 ans d'expérience, **M^{me} Chantale Harvey** a toujours œuvré dans les domaines de la certification et de la consultation auprès d'une clientèle très variée et principalement concentrée dans le secteur privé et auprès des organisations à but non lucratif. Elle est reconnue pour son écoute active, son dynamisme et son intégrité.

M. Jean-François Guimond compte plus de 10 années d'expérience professionnelle. Il a développé son expertise auprès d'entreprises exerçant leurs activités dans des secteurs variés, tels que la construction et le domaine manufacturier, et auprès d'entreprises de services. Il est reconnu pour son dynamisme, son professionnalisme, son esprit d'équipe et son vaste réseau de contacts.

Ces professionnels participent activement à la croissance des entreprises d'ici et les accompagnent jour après jour dans la réalisation de leur plein potentiel. Contactez-les!

Certification • Fiscalité • Conseil
rcgt.com

**Raymond Chabot
Grant Thornton**

1 DU NOUVEAU DANS L'APPLICATION LE QUOTIDIEN ET LE PROGRÈS-DIMANCHE

AVEC LA DERNIÈRE
MISE À JOUR



LA MÉTÉO
GÉOLOCALISÉE

Accédez directement aux
données météo en temps réel.



EN VEDETTE

Consultez la sélection de
sections spéciales sur la vitrine.



AVEC LA CONNEXION
FACEBOOK

Sauvegardez tous vos articles.

Synchronisez la position de
lecture entre vos appareils.

leQuotidien
le Progrès
dimanche

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION SUR



PROJET D'ANNEXION DE DESBIENS

Chambord demande un médiateur

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

Les élus de Chambord demandent au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de nommer un médiateur dans le dossier entourant l'annexion d'une partie de leur territoire à sa voisine, Desbiens.

Le conseil municipal s'est réuni en séance spéciale, mardi soir, pour adopter une résolution demandant l'intervention du MAMOT. De nouvelles données permettent aux élus chambordais de voir une lumière au bout du tunnel dans ce dossier,

qui a fait couler beaucoup d'encre.

« Une nouvelle information majeure est apparue dans le dossier, suite à une vérification effectuée auprès de la Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du MAMOT, où cette dernière a confirmé que tant que la municipalité de Chambord n'a pas modifié son plan d'urbanisme en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement de la MRC, c'est l'ancien schéma qui s'applique. Cette information offre désormais la possibilité de deux solutions pour desservir les citoyens », souligne le maire, Gérard Savard.

SOLUTIONS

L'amorce d'une démarche pour la mise en place d'un réseau collectif qui serait opéré et géré par Chambord est maintenant possible.

Le conseil de ville ne ferme cependant pas la porte à la conclusion immédiate d'une entente intermunicipale entre Desbiens et Chambord de manière à assurer la desserte du secteur concerné.

« Ces derniers jours, nous avons effectué des démarches auprès de Desbiens dans le but de rétablir les discussions et possiblement permettre l'implication du MAMOT en vue de la conclusion d'une entente intermunicipale. Malgré notre ouverture et les démarches effectuées, il n'a malheureusement pas été possible de rétablir les discussions avec la ville de Desbiens », déplore le maire Savard.

Il ajoute que sa municipalité doit assurer la concordance de sa réglementation d'urbanisme avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Domaine-du-Roy d'ici le 15 octobre.

« C'est devant l'urgence d'agir que le conseil municipal a décidé de demander au MAMOT de nommer un médiateur qui permettrait la reprise des discussions entre les deux municipalités. »

Cette idée d'annexion à une autre ville provient d'un groupe de citoyens des secteurs de la Pointe-aux-Trembles, du Domaine-du-Marais et Domaine-Norois qui estiment que les services de Chambord ne sont pas convenables. Ces contribuables ont formulé une demande d'annexion à la municipalité de Desbiens l'an dernier. Après un refus de Québec, le conseil de Desbiens a reformulé une seconde demande, dont la superficie de territoire visée a été revue à la baisse.

**SPÉCIAL HIVER
FORFAIT ENTRETIEN**

- ALIGNEMENT
- CHANGEMENT D'HUILE (HUILE RÉGULIÈRE)
- VÉRIFICATION VISUELLE EN 30 POINTS

99.95\$*

PNEU SELECT
À CHACUN SON PNEU

#1 pour le service et le prix!

LABRECQUE & VILLENEUVE
Pneus & Mécanique

976, boul. Sainte-Geneviève
Chicoutimi-Nord
418 543-4457

labrecquetvilleneuve.ca

* OFFRE VALIDE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2017



Gérard Savard est maire de Chambord. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN



Innové pour exalter

L'ÉVÉNEMENT
MAITRISEZ
TOUTES LES **CONDITIONS**
DE NISSAN

**MAJESTUEUSEMENT ÉQUIPÉE.
MAIS ROYALEMENT PAS CHÈRE.**



Sentra SR Turbo illustrée*

SENTRA SV 2017

LOCATION À PARTIR DE **214 \$*** / MOIS
PENDANT 60 MOIS

C'EST
COMME
PAYER

49\$**
/ SEMAINE
pour la **Sentra SV 2017**
à boîte automatique

**BIEN
ÉQUIPÉE**



BOÎTE
AUTOMATIQUE



SIÈGES AVANT
CHAUFFANTS



CLIMATISATION
AVEC MICROFILTRE
D'HABITACLE



CLÉ INTELLIGENTE
ET DÉMARRAGE PAR
BOUTON-POUSSOIR



CAMÉRA
DE MARCHÉ
ARRIÈRE†



CONTRÔLE DYNAMIQUE
DE LA TRACTION†
ET SYSTÈME DE
TRACTION ASSERVIE



Micra SR illustrée*

MICRA 2017

À L'ACHAT AU COMPTANT À PARTIR DE

9 988\$†



Versa Note SL illustrée**

VERSA NOTE 2016

OBTENEZ

4500\$* DE RABAIS

au financement à un taux standard pour une **Versa Note SR**
ou **SL 2016**

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1 au 28 février 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RPPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Les frais de transport et de pré livraison, les frais de 100 \$ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. * L'offre à la location des modèles 2017 suivants : Sentra SV à boîte CVT / Sentra SR Turbo illustrée pour un terme de 60 mois et équivalent à 60 mensualités de 214 \$ / 291 \$ (avec 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ** Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. † Le prix de vente à l'achat au comptant annoncé pour le modèle Micra 1.6 S 2017 à boîte manuelle / Micra 1.6 SR 2017 à boîte manuelle illustrée, en stock, est de 9 988 \$ / 16 388 \$. Le prix inclut un rabais à l'achat de 1 651 \$ / 1 500 \$ qui sera déduit du prix de vente avant les taxes. * Le rabais de 4 500 \$ est applicable au financement à un taux standard par l'entremise de NCF, d'un modèle 2016 pour Versa Note SR ou SL. Cette offre ne peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre, je rabais sera accordé sur le prix de vente négocié avant les taxes. ** Modèle illustré à titre indicatif seulement. 1. Ce dispositif est une aide au stationnement. Il n'élimine pas complètement les angles morts. Il se peut qu'il ne détecte pas tous les objets et n'offre aucun avertissement pour les objets en mouvement. Regardez toujours autour de vous avant de déplacer votre véhicule. 2. Le contrôle dynamique du véhicule (CDV) doit toujours être activé lorsque vous conduisez, à l'exception des situations où vous devez sortir votre véhicule de la boue ou de la neige. Ce système n'empêche pas les accidents attribuables aux coups de volant brusques, à la négligence ou à une conduite dangereuse. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.nissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2017

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Quand on met des visages...

GILBERT LAVOIE

CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com



Pauline Marois s'est démarquée par sa compassion après le drame de Lac-Mégantic. Philippe Couillard fait de même depuis la fusillade de dimanche à la Grande Mosquée de Québec. Sa rapidité d'intervention et la justesse de ses propos nous ont fait voir un premier ministre à la rescousse de ses concitoyens, qui évite de jeter le blâme, de chercher des responsables et de faire des gains politiques sur le malheur des victimes.

C'est dans les situations de crise qu'on découvre souvent l'être humain derrière le masque du politicien, et c'est généralement pour le mieux.

« Il faut que les gens se parlent et se connaissent », a dit M. Couillard, mardi, en parlant des gestes à poser pour diminuer les préjugés à l'endroit des musulmans au Québec. On ne saurait mieux dire. Parce que si les Québécois ont été à ce point bouleversés par la fusillade à la Grande Mosquée de Québec, c'est parce que ce sont des êtres humains qu'on a vu parmi les victimes, et non pas simplement leur religion. Des gens bien intégrés à leur communauté d'accueil, et qui auraient pu être des voisins ou des amis.

Une fois le deuil terminé, c'est dans cette direction que les Québécois, leurs élus et leurs médias devront faire porter leurs efforts : on a beaucoup parlé de l'immigration et surtout des musulmans dans les débats sur la laïcité, mais pas suffisamment des gens. À la lecture des écrits ou à l'écoute des témoignages, on découvre, parmi les victimes, des gens qu'on aurait aimé connaître, qu'on aurait dû connaître.

Nous sommes tricotés serrés, au Québec, mais surtout entre francophones blancs de souche. Il faut élargir les mailles de ce tricot pour mieux connaître tous ces néo-Québécois qui ont beaucoup à offrir et à partager. Pourtant, les vieux réflexes sont là : il est tellement plus facile de se trouver un

nom comme Tremblay, Lavoie ou Côté. On le constate même dans le personnel de l'Assemblée nationale, dans les cabinets des ministres et députés, dans les médias d'information. Les minorités visibles sont rares dans ces milieux.

Vous vous souvenez de la déclaration du maire de Saguenay, Jean Tremblay, à l'endroit de Djemila Benhabib alors candidate du Parti québécois : « On n'est même pas capable de prononcer son nom ». C'est ça, la barrière de l'intégration. On se méfie des gens qui ne nous ressemblent pas ou qui ont des noms un peu compliqués. Il est trop facile, dans un tel contexte, d'alimenter les préjugés.

Parlez-en aux Italo-Québécois. Ils sont parmi nous depuis plus d'un demi-siècle, mais ils sont toujours un peu plus suspects que les autres lorsqu'il est question de crime organisé.

Le maire Tremblay, puisqu'on en parle, a « précisé » sa pensée sur les musulmans après la tuerie de dimanche soir. Il ne « pensait » qu'aux extrémistes, a-t-il dit, lorsqu'il a dénoncé les musulmans l'automne dernier sur les ondes d'une radio de Québec... On ne sait pas ce qu'il pensait, mais on connaît les mots utilisés. C'est des musulmans dont il parlait en disant qu'ils « commencent à me tomber sur les nerfs ».

Nous avons tous des préjugés à l'endroit des musulmans, mais ciel, qu'on en sorte ! Quand on pense que notre grand débat de société, l'automne dernier, portait sur le burkini... Comme s'il n'y avait pas d'autres enjeux plus importants.

Un souhait, en terminant : que nos leaders politiques se donnent dorénavant la main pour trouver des terrains d'entente sur des questions aussi controversées, afin d'éviter d'en faire des débats partisans qui ne font qu'alimenter les préjugés. Est-ce idéaliste ou naïf de penser qu'entre des gens de bonne foi et responsables, ça devrait être possible ?

GÉRARD SAVARD FAIT APPEL AU MAMOT!



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Le jour où un parti au pouvoir va changer le mode de scrutin, c'est que l'apocalypse est pas loin.

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Reflet imprécis de notre société

M. François Bourque, l'éditorial que vous avez signé le lundi 30 janvier m'a interpellé, et pas très positivement, je dois l'avouer. Certes, comme la très, très grande majorité, même la totalité des Québécois, je condamne vigoureusement l'attentat qui a été commis dans la mosquée de Sainte-Foy. L'exemple que nous donnent trop souvent les djihadistes, je ne connais personne ici qui souhaite s'en inspirer dans ses actions quotidiennes et qui entend répondre au mal par le mal. Ceux dont c'est l'objectif sont vraiment des marginaux, et c'est évident.

C'est pourquoi, selon moi, les propos de deux ressortissants étrangers que vous nous rapportez, vous auriez bien mieux fait de les taire, tant ils sont inappropriés. Et je n'aime pas me faire charrier.

L'occasion de commenter les actes terroristes perpétrés ici et là sur la planète nous est donnée trop souvent, et les islamistes en ont presque l'exclusivité. On peut le regretter et s'en désoler, mais c'est ainsi. Heureusement, chaque fois, tous les communicateurs, journalistes, chefs de nouvelles, politiciens et citoyens ordinaires, d'une voix unanime, nous assurent que ces attentats sont le fait d'individus isolés, et que l'Islam n'est pas en cause.

Or, au contraire, ces deux personnes, elles, s'empressent de généraliser et de nous taxer de racistes tous autant que nous sommes. Elles parlent de racisme systémique, de profilage racial, et que sais-je encore!

Cela me donne à penser dans quel esprit certains ressortissants étrangers s'amènent chez nous. Beaucoup ont fui un enfer de violence et d'intolérance pour venir dénigrer et haïr le pays infiniment pacifique et tolérant qui les

a accueillis. Je rappelle aussi au passage que l'Islam est une religion, une doctrine, pas une race.

« Jusqu'au 11 septembre, je ne savais pas que j'étais immigrante », aurait dit M^{me} Kenza Elazzouzi. L'attentat du 11 septembre 2001 a fait près de 3000 morts, on s'en souvient. Ce n'est quand même pas une bébelle. Ce jour-là, j'ai vu, non pas des individus isolés, mais des populations musulmanes entières applaudir chaleureusement et célébrer l'événement à grand bruit. Il me semble qu'on serait méfiant pour moins que ça.

« À part la France, je n'ai jamais vu un pays aussi hypocrite qu'ici », aurait renchéri un autre. Nous sommes donc presque au sommet de la duplicité, sur la deuxième marche du podium ! Jamais je ne l'aurais cru si on ne me l'avait pas dit. Ce que je me demande, toutefois, c'est si, moi, je pouvais, comme immigrant dans le pays d'où viennent ces deux personnes, déclarer publiquement que je suis


**PHOTO
DU JOUR**

Des pêcheurs canadiens exhortent la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse de renverser la décision du gouvernement provincial, qui a approuvé l'installation d'une turbine gigantesque dans la baie de Fundy dans le cadre d'un important projet de production d'énergie marémotrice. Les pêcheurs estiment que les études réalisées jusqu'ici ne permettent pas de savoir quels seront les impacts sur l'écosystème. — PHOTO PC, ANDREW VAUGHAN

athée ou que je suis un musulman, surtout une musulmane, non pratiquant (e).

Les bonnes relations, ça se cultive, et il me semble que nous faisons largement notre bout de chemin, malgré les heurts inévitables et même les incidents qu'occasionne le contact de cultures différentes. D'autres semblent préférer brandir la hache de guerre. Mais, M. Bourque, comme journaliste, vous n'êtes pas tenu de donner tête première dans ce cas de figure.

Clément Martel
Chicoutimi

Une devise pour Saguenay

Au bout du fjord, un royaume. Quoi comprendre? Un fjord, c'est un commencement et une fin, donc deux bouts. Si le royaume est un bout du fjord et que c'est

le bout où il commence, il inclut de ce fait Sainte-Rose-du-Nord, Sagard, Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Sacré-Cœur, Saint-Félix-d'Otis et La Baie, car ce bout est situé à Saint-Fulgence et ces municipalités font géographiquement partie du Royaume du Saguenay.

Si le Royaume est le bout du fjord où il se termine, il commence donc à Tadoussac et peut potentiellement aller jusqu'à Vancouver ce qu'il était historiquement parlant au 16^e siècle.

Saguenay vient de l'iroquois « Saga Nipi » (phonétiquement Sagané, pi [muet] veut dire « où l'eau sort »). Cartier l'entendit la première fois en septembre 1536, par le fils de Donnacona qui lui indiquait l'un des deux chemins à prendre pour se rendre dans un royaume où les gens avaient de l'or et de beaux habits. Ce royaume, les Amérindiens le situaient en haut du lac Supérieur, en Ontario aujourd'hui,

l'autre chemin étant la remontée du fleuve Saint-Laurent du canal Lachine [nommé par Cartier] et de la rivière Ontario. Cartier était à l'ancre dans la baie de Tadoussac et l'Amérindien lui pointait la rivière d'où l'eau sortait comme étant le chemin le plus facile. Cartier l'inscrit dans son livre de bord et nommait de ce fait « la rivière de Saguenay », Cartier se croyait en Chine [Cathay]. Aujourd'hui, la rivière a donné son nom au territoire qui la longe et la touche. Le Royaume s'est réduit et a perdu son immensité occidentale et le bassin démographique oriental qui l'alimente.

Par respect pour l'histoire et le gros bon sens des mots, des faits et des points cardinaux, je suggère humblement : « Saguenay un Fjord, un Royaume, une ville. »

C'est inclusif et précis géographiquement, chronologiquement et historiquement.

Ferdinand Lavoie
Chicoutimi

L'art de se réinventer

**JOËL
MARTEL**

CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



J'ai eu mon premier « travail » à l'âge de douze ans. Et ici, l'utilisation de guillemets est très justifiée.

Le travail consistait donc à trier les bouteilles vides au dépanneur et je crois qu'après avoir eu mon premier salaire d'une vingtaine de dollars, ça s'était pas mal terminé là.

Dès le lendemain de ce seul et unique jour de paie, j'étais déjà chez Jello Musique, ne pouvant plus attendre une seconde de plus avant de convertir ce billet de 20 dollars en musique.

Maintenant, je demande votre indulgence tout en vous rappelant que c'était ma première fois, mais bon, mon tout premier achat de musique fut donc *Roll The Bones* du groupe Rush. Que voulez-vous, le clip avec le squelette qui rappaît m'obnubilait.

C'est drôle, car malgré ma mémoire très défaillante, je peux presque me rappeler de chaque achat de disques que j'ai effectué. Par exemple, quand je vois *Les animaux* des Goules, je me souviens de cet après-midi où j'étais allé chez Archambault avec mon chum Wellet.

Quand je vois mon vinyle de *Modern Lovers 88* de Jonathan Richman, je revois cet après-midi de printemps où j'étais allé brûler la moitié de ma paye (que je devais déjà à mon proprio pour deux mois de retard de loyer) en disques de toutes sortes. J'ai aussi souvenir de l'odeur du tabac de course mêlée au parfum du soleil chaud alors que je posais pour la toute première fois l'aiguille de la table tournante sur le disque, laissant entendre ce léger crépitement qui fait toujours chaud au cœur.

Tous ces disques ont leur petite histoire, et ce, qu'ils aient été achetés, volés, empruntés à long terme ou oubliés.

D'ailleurs, j'ai remarqué au fil des années que ce pouvoir de réminiscence associé à la musique, mais plus spécialement à sa matérialisation physique, était très commun chez les mélomanes. Peut-être est-ce là une piste intéressante afin de

bien saisir la réaction très émotive qu'a suscitée la nouvelle de la fermeture des boutiques HMV chez de nombreux clients?

Évidemment, le déclin des grands empires qui avaient autrefois fait fortune en vendant de la musique est grandement attribué au fait que les clients aient déserté ces commerces au profit de la musique au format numérique, et ainsi, plusieurs personnes questionnent le fait que soudainement, on puisse voir apparaître autant de clients bouleversés par cette annonce.

Toutefois, qu'on ait déserté ces magasins ou non, une telle annonce cause une onde de choc, car c'est là un autre signe que notre passé s'évanouit. Un à un, ces référents que nous avons tous en commun cèdent leur place à de nouveaux référents. De fait, au même titre que les baby-boomers ont vu lentement disparaître les juke-box, les X et les plus vieux Y auront assisté au vieillissement tragique d'une industrie, qui hier encore, était synonyme de jeunesse éternelle.

Cela dit, bien que je ne sois aucunement spécialiste en entrepeneuriat, de nombreux indices laissent croire que ces grands empires de la musique au détail ont été en quelque sorte victimes de leur propre orgueil. Alors que les signaux d'alerte étaient bien allumés depuis longtemps, on a préféré ignorer ceux-ci au lieu de s'adapter.

Par exemple, juste ici en région, on n'a qu'à penser à Première qui a su démontrer qu'avec une grande force d'adaptation, on pouvait très bien déjouer les pronostics fatalistes. Ainsi, l'entreprise aura su faire face au déclin de l'industrie de la location vidéo en adaptant son offre.

Et sinon, l'exemple de Jello Musique, qui arrive à survivre malgré les tempêtes, démontre que parfois, c'est dans les petits commerces locaux qu'on trouve les meilleurs gestionnaires.

Longue vie à ceux et celles qui ne craignent jamais de se réinventer.

de lac & de fjord

f facebook/LeQuotidienProgresDimanche @ redaction@lequotidien.com

› LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

La Société historique du Saguenay invite toute la population régionale à proposer des candidats pour l'admission à l'Ordre des Vingt-et-Un. L'Ordre des Vingt-et-Un a été institué pour honorer des personnes qui ont rendu ou rendent des services reconnus au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en dehors de l'action politique. Pour être mise en lice, toute personne doit remplir les conditions suivantes: avoir, par un fait ou un geste, marqué l'histoire régionale dans les sphères suivantes: histoire, religion, sport, arts etc. à l'exception de la politique; avoir une réputation d'intégrité reconnue. La présentation d'un candidat doit se faire à partir du formulaire disponible au bureau de la Société historique du Saguenay ou sur le site Internet www.shistoriquesaguenay.com. Les dossiers devront parvenir avant le 15 mars 2017, à l'adresse suivante: Ordre des Vingt-et-Un – Société historique du Saguenay 930, Jacques-Cartier Est, local C-103, Chicoutimi QC G7H7K9.

— ARCHIVES



› CURLING: CHAMPION DE LA RÉGION



Seule à avoir gagné tous ses matchs, l'équipe de curling SonXplus de Saint-Félicien a remporté le Cashpiel de la classe A de Roberval, jouée dimanche dernier. En finale contre un quatuor de Québec, champion de l'an passé, SonXplus a emporté un match enlevé, lors de la dernière pierre lancée par le capitaine, Christian Savard, qui a brillamment mené son équipe à la victoire, appuyé par son vice-capitaine, Marc Tremblay, du second, Marc Bergeron, et du lead, Claude Boivin. Ils représenteront la région au championnat provincial senior, à Sorel, du 12 au 17 février. — PHOTO COURTOISIE

› LE GÉNIE ALLEMAND

L'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous convie à une odyssée à travers le génie allemand, le dimanche 5 février, 14 h, au Théâtre Banque Nationale. Sous la direction de Jean-Michel Malouf, l'Orchestre interprétera *l'Idylle de Siegfried* de Wagner, la *Symphonie no 102* de Haydn, le *Concerto pour piano op. 54* de Schumann avec le pianiste Mathieu Gaudet, *Chants d'amour* de Brahms avec la participation du Chœur symphonique ainsi qu'une création originale, *Retrouvailles*, du compositeur québécois Louis Babin dans le cadre des célébrations du 150^e de la Confédération du Canada. Cette création s'inscrit dans l'ambitieux projet musical *Mosaïque canadienne* du Toronto Symphony Orchestra, en collaboration avec une quarantaine d'orchestres pour célébrer la grande diversité musicale du pays. — PHOTO COURTOISIE



› UNE NOUVELLE ACTIVITÉ CULTURELLE



Soirée d'art... Ce sont des événements itinérants, publics et privés, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui vous offrent la chance de créer et de peindre une toile dans une ambiance décontractée. Avec l'aide d'un instructeur, Soirée d'art vous permet d'être le fier créateur de votre propre chef-d'œuvre que vous pourrez évidemment apporter avec vous à la fin de la soirée. Soirée d'art fournit tout le matériel nécessaire ainsi qu'une supervision pour réussir votre œuvre. Le prochain événement grand public aura lieu le 4 février, à 13 h, à la Grange aux hiboux, située au 521, rue Mars à La Baie. Les billets, au coût de 40\$, sont en vente en ligne à l'adresse suivante: <https://www.eventbrite.ca/o/soiree-dart-12-062-213-555>. — PHOTO COURTOISIE



On vous sert comme personne

Dany Fillion, d.d.
Marie-Érick Verreault, d.d.
Denturologistes

Visitez ivoirechicoutimi.com
ou composez le 418 541-7032.
CONSULTATION SANS FRAIS



SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

le fruit de ma passion

www.lefruitdemapassion.com

CAROLINE POIRIER lefruitdemapassion@gmail.com Collaboration spéciale



Quand le concombre prend la vedette

Depuis novembre dernier, il est maintenant possible de se procurer les concombres des Serres Toundra de Saint-Félicien dans certaines épicereries du Québec. Les prévisions de production annuelle sont de 17 millions de concombres anglais et de 27 millions de concombres libanais. Félicitations aux personnes impliquées dans ce beau projet assurant le développement et le rayonnement de

notre région. Dans le but de les aider à atteindre leur objectif de production (pas de doute là-dessus) et de vous faire cuisiner ce légume maintenant de notre région pour le Super Bowl, voici quelques idées.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Originaire de l'Himalaya, il existe une multitude de variétés de concombres cultivés à travers le monde. Selon le type, la peau du concombre peut être verte, blanche, jaune, lisse ou rugueuse.

Par contre, ne les cherchez pas en d'autres couleurs que vert dans nos épicereries! Peut-être chez certains maraîchers, en saison.

Parmi les sortes les plus connues, il y a évidemment le concombre de table et le cornichon. Il y a aussi l'anglais, le libanais, le hollandais, l'américain... Non, je n'ai pas trouvé le français!

Le concombre anglais est surtout cultivé en serre. Les gens le préfèrent le plus souvent au concombre de table puisqu'il est sans pépin, que sa pelure est

plus mince et que sa chair est plus délicate et moins amère. Sa peau étant très mince et se déshydratant rapidement, l'application d'huile ou de cire présente sur certains concombres à pelure plus épaisse n'est pas suffisante pour bien le conserver. Il est préférable de le protéger avec une gaine de plastique pour sa vente en épicerie.

Le concombre libanais est une variété complètement différente du concombre anglais même si certains pensent que ce sont des minis concombres ou bébés concombres. Celui-ci peut être cultivé en serre ou



dans les champs. Sa peau est encore plus mince que celle du concombre anglais et sa chair, qui ne contient pas de pépin, est plus juteuse également.

Chroniques complémentaires

Dans l'onglet chronique sur mon site Web, entrez ces mots dans l'outil de recherche pour plus de détails sur ces sujets: Mythe ou réalité: Frotter l'extrémité d'un concombre enlève l'amertume?



Les prévisions de production annuelle des Serres Toundra sont de 17 millions de concombres anglais et de 27 millions de concombres libanais. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Verrine de melon et concombre

LA SALADE MELON ET CONCOMBRE

- 500 mL de melon d'eau en dés
- 30 à 45 mL de menthe hachée
- 375 mL de concombre anglais coupé en dés
- 30 mL d'huile d'olive
- 150 g de fromage feta coupé en petits dés
- Sel et poivre du moulin

1. Mélanger tous les ingrédients

LA CRÈME VELOUTÉE DE CONCOMBRE

- 250 mL de yogourt grec nature
- Le jus de 1/2 citron
- Sel et poivre du moulin

- 60 mL de crème

- 3 feuilles de menthe hachées

- 30 mL d'huile d'olive

- 1 petite gousse d'ail hachée très fin

1. Mélanger tous les ingrédients

PRÉPARATION

1. Répartir la moitié du mélange de salade dans chaque verrine pour faire le premier étage.

2. Répartir la crème veloutée de concombre sur la salade. En garder une petite partie pour la décoration.

3. Terminer avec le reste de la salade et décorer d'un peu de crème.

4. Servir aussitôt sinon la préparation va faire de l'eau. Les melons et concombres perdraient leur croustillant également.
(Peut donner jusqu'à huit verrines)

RÉDUIRE LES CALORIES D'UNE VINAIGRETTE

Réduit en purée, le concombre peut remplacer jusqu'aux trois quarts l'huile d'une vinaigrette.

AMUSEZ-VOUS! ...

... avec l'outil pour faire des spirales de légumes. Réalisez des spirales de concombre et des juliennes de mangue, ajoutez de la coriandre fraîche hachée. Arrosez le tout d'une vinaigrette sucrée au miel. Grillez des crevettes au four ou sur le BBQ et voilà! Le tout est joué! Un bon repas en deux temps trois mouvements.

Invitez la Suisse

à la maison



EUGÈNE ALLARD
CUISINE ET TENDANCES

2448, des Roitelets | Chicoutimi
418 549-4747

eugeneallardcuisineettendances.com
lefruitdemapassion.com



MCDONALD'S GOSPEL/FEST

Le Choeur Expérience Gospel au New Jersey

DANIEL CÔTÉ

dcote@lequotidien.com

Pour les 54 membres du Choeur Expérience Gospel, une formation enracinée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est l'équivalent des séries de la Coupe Stanley, du Mondial de soccer ou d'un tournoi de tennis faisant partie du Grand Chelem. Le 13 mai, ils participeront pour la première fois au McDonald's Gospel/Fest, le

plus grand événement du genre aux États-Unis.

La chorale créée il y a trois ans, à l'initiative de Marie-Ève Tremblay, Marie-Noëlle Claveau, Patrice Arton et Cynthia Harvey, sera l'unique représentante du Québec, possiblement du Canada. Inscrite dans la catégorie Out Of Town, celle où sont accueillis les interprètes provenant de l'extérieur des États-Unis, elle disposera de quatre minutes

pour montrer à quoi ça ressemble, du gospel au pays des épinettes.

« Nous avons soumis notre candidature à l'automne, après avoir contacté le pasteur responsable de cet événement tenu au Prudential Center de Newark, au New Jersey. Puisque nous n'étions pas en mesure de participer à une audition, il nous a invités à envoyer un dossier, des films et des enregistrements, et la réponse a été communiquée la semaine passée. Nous sommes

tellement excités », a confié Marie-Ève Tremblay mercredi, lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Directrice artistique du Choeur Expérience Gospel en compagnie de Marie-Noëlle Claveau et Patrice Arton, elle raconte que les compétitions débutent à 16 h et sont couronnées, chaque jour, par un grand spectacle. La scène est aménagée au centre de l'amphithéâtre bien connu des amateurs de hockey, puisqu'il s'agit du domicile des Devils.

« C'est un aréna gigantesque en vertu de ses 18 000 places. Juste d'aller là, je considère que nous avons déjà gagné, que nous réaliserons

notre rêve en entrant dans une grosse bulle de bonheur. C'est tellement vrai que je n'ai pas vérifié combien de formations étaient inscrites dans notre catégorie, ni s'il y aura des bourses. Tout ce que nous espérons, c'est de produire un bel effet », souligne Marie-Ève Tremblay.

La chorale sera accompagnée par un band maison, puisque ses musiciens réguliers ne pourront faire le voyage. Quant aux dépenses que générera cette équipée au New Jersey, elles seront absorbées par les chanteurs, de même qu'un certain nombre de commanditaires. L'idée de compléter le financement à l'aide d'un spectacle-bénéfice a été évoquée, mais les délais sont trop serrés.

« Notre prochain spectacle dans la région aura lieu à l'automne et ce sera encore mieux, puisqu'on aura parlé de nous dans l'intervalle. Nous souhaitons aussi nous produire à Québec et Montréal. Des perches ont été tendues à cet effet », révèle Marie-Ève Tremblay. Elle ajoute que l'enregistrement d'un album fait toujours partie des priorités de la formation, dont le statut est celui d'un organisme sans but lucratif.

Le groupe misera sur *Thou Oh Lord*

La pièce qui sera interprétée par le Choeur Expérience Gospel, le 13 mai, a pour titre *Thou Oh Lord*. La formation du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte sur cet air traditionnel pour faire bonne impression dans le cadre du McDonald's Gospel/Fest, puisqu'il met en valeur la cohésion des interprètes, cette faculté qu'ils ont de mettre leur talent en commun.

« C'est une oeuvre que nous avons l'habitude de présenter en rappel. Elle est très touchante et montre bien notre force, qui consiste en l'unicité des voix. Il n'y a aucun solo là-dessus, en effet. Tout se fait en groupe, si bien qu'au New Jersey,

le public entendra 54 chanteurs à fleur de peau », décrit la directrice artistique Marie-Ève Tremblay.

Le Choeur Expérience Gospel a beau fréquenter *Thou Oh Lord* depuis longtemps, il n'est pas question de se pointer au festival en surfant sur le vieux gagné. Chaque membre a donc reçu le matériel nécessaire pour pratiquer à la maison, notamment les partitions. En plus, des séances de travail occuperont le groupe pendant deux fins de semaine, en mars et en avril.

« Ce sera suffisant pour que nous puissions nous préparer de manière satisfaisante, compte tenu de la présence de chanteurs expérimentés

au sein de notre chorale. Ce qu'il faudra peaufiner, entre autres, c'est notre maîtrise de l'anglais. De ce côté-là aussi, nous voulons être "top notch" », fait observer Marie-Ève Tremblay.

Si le voeu des membres se réalise, il sera possible de vivre en temps réel, ou presque, la performance que le groupe livrera au New Jersey. « Nous souhaitons filmer là-bas et diffuser notre participation sur la page Facebook du Choeur Expérience Gospel. Ce sera un baume pour ceux qui nous connaissent et qui ne pourront pas faire le voyage », estime la directrice artistique. DANIEL CÔTÉ



Le Choeur Expérience Gospel chantera le 13 mai, au New Jersey, dans le cadre du McDonald's Gospel/Fest, le plus gros événement du genre aux États-Unis. La plupart des 54 membres de cette formation sont originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO COURTOISIE, ISABELLE GAGNON

VENDREDI AU CÔTÉ-COUR

Soirée cabaret avec Kingsbury

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

Simon Kingsbury montera sur des planches de la région pour une première fois à titre d'auteur-compositeur-interprète. Le 3 février, il partagera la scène du Côté-Cour de Jonquière avec Antoine Lachance, dans le cadre d'une soirée folk rock en formule cabaret.

Simon Kingsbury conserve de bons souvenirs de son passage à Saguenay il y a quelques années. À l'époque, il s'était produit avec le groupe Lac Estion au Sous-Bois de Chicoutimi. Cette fois, c'est au Côté-Cour de Jonquière qu'il présentera ses pièces, des chansons

issues de son album *Pêcher rien*, paru en janvier 2016, et du EP qui l'a précédé.

Celui qui a quitté son Saint-Jean-sur-Richelieu natal pour entreprendre des études collégiales en musique dans la métropole roule sa bosse en solo depuis 2011.

« Après le cégep, les projets musicaux se sont succédés. C'est là que j'ai commencé à chanter en français. C'était un défi au départ, il fallait trouver un son, puis s'est devenu naturel pour moi », raconte-t-il lors d'un entretien téléphonique.

Le matériel qu'il proposera au Côté-Cour est issu de son album *Pêcher rien*, mais Simon Kingsbury a aussi l'intention d'offrir quelques

pièces qui devraient paraître sur un prochain album.

« Le squelette des "tounes" est fait. On prévoit rentrer en studio cet été. L'objectif, c'est de sortir le disque en janvier 2018, deux ans pile après le premier. Ce sera un disque plus rock, décrit-il. Je vais essayer de faire deux nouvelles pièces, seul à la guitare, lors de mon passage à Jonquière. »

Il promet une soirée composée de rock, mais aussi de pièces plus intimistes.

« Je fais du folk, mais aussi des choses plus rock. Je fais du franco influencé par le "britt" rock, décrit-il. C'est quand même dansant. En même temps, je propose différents styles. Il y a des bouts intimes, mais

c'est aussi un party. Il y aura une belle ambiance », affirme celui qui sera en compagnie de trois musiciens sur scène.

Simon Kingsbury est entouré de la même équipe depuis ses débuts comme auteur-compositeur-interprète. Les musiciens sur scène, mais aussi Savia D. Fleury à l'écriture des textes, le suivent depuis des années. « Pour la préparation du prochain album, je laisse plus de place aux musiciens dans la composition. Je délègue un peu plus. Ça marche bien », affirme celui qui vient tout juste de lancer son troisième vidéoclip sur la pièce *Comme douze*. Il est possible de visionner la vidéo et de découvrir son matériel via sa page Facebook.



Simon Kingsbury sera de passage au Côté-Cour de Jonquière le 3 février. L'auteur-compositeur-interprète présentera les pièces de son album *Pêcher rien* pour une première fois en région. — PHOTO COURTOISIE, LAURENCE & LAURENT

affaires

OR
1210,36
0,01
\$US/ONCE

PÉTROLE
56,51
0,90
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,83
0,75 %
\$US/LIVRE

EURO
0,7119
0,0031
€EURO

LE DOLLAR
76,68
0,17
¢US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche
@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	909.15 \$	-0.04 \$	96859413
S&P/TSX 300	15402.39 \$	16.43 \$	219188628
S&P/TSX VENTURE	813.90 \$	6.56 \$	81226743
DOW JONES	19890.94 \$	26.85 \$	426668818
NASDAQ/USA	5642.65 \$	27.86 \$	0
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BZ GOLD CORP	BTO	4.14 \$	0.19 \$
KINROSS GOLD CORP	K	5.05 \$	-0.02 \$
YAMANA RES INC	YRI	4.35 \$	0.05 \$
TETHYS PETROLEUM	TPL	0.03 \$	0.00 \$
HB NYMEX CL BULL	HOU	8.45 \$	0.23 \$
CAMECO CORP	CCO	14.70 \$	-1.87 \$
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	5.22 \$	0.03 \$
HB NYMEX CL BEAR	HOD	9.36 \$	-0.28 \$
SPARTAN ENERGY	SPE	2.95 \$	0.10 \$
NEW GOLD INC	NGD	3.72 \$	0.25 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	616.00 \$	8.00 \$
SENVEST CAPITAL	SEC	173.97 \$	4.62 \$
CCL INDUSTRIES INC	CCL.B	271.80 \$	4.00 \$
PACIFIC & WESTERN	PWC.NT.C	68.50 \$	3.65 \$
FIRST ASSET CORE	CES.A	21.59 \$	1.49 \$
FIRST ASSET CORE	CED.A	20.40 \$	1.42 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CONSTELLATION	CSU	577.28 \$	-10.45 \$
CNOOC LTD	CNU	164.10 \$	-5.68 \$
DELPHI ENERGY CORP	DEE.NT	102.51 \$	-2.49 \$
PACIFIC	PEN	54.00 \$	-2.15 \$
CAMECO CORP	CCO	14.70 \$	-1.87 \$
OLYMPIA FINANCIAL	OLY	27.00 \$	-1.00 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BANK OF AMERICA	BAC	22.89 \$	0.25 \$
SPDR S&P 500	SPY	227.62 \$	0.09 \$
FINANCIAL SELECT	XLF	23.34 \$	0.03 \$
VANECK VECTORS	GDX	23.85 \$	-0.08 \$
iShares MSCI	EEM	37.36 \$	0.02 \$
DIREXION DAILY	NUGT	11.00 \$	-0.08 \$
RITE AID	RAD	5.27 \$	-0.35 \$
DIREXION DAILY JR	JNUG	9.16 \$	0.23 \$
FORD MOTOR	F	12.32 \$	-0.04 \$
IPATH S&P 500 VIX	VXX	19.10 \$	-0.32 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
ALLERGAN INC A PR	AGN.P.R.A	821.87 \$	30.15 \$
ALLERGAN INC	AGN	229.32 \$	10.43 \$
METTLER-TOLEDO	MTD	435.50 \$	8.87 \$
ONEOK PARTNERS	OKS	51.70 \$	8.56 \$
ANTHEM INC	ANTM	160.79 \$	6.65 \$
AVERY DENNISON	AVY	79.65 \$	6.63 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	245430.00 \$	-550.34 \$
WHITE MOUNTAINS	WTM	898.62 \$	-11.14 \$
AUTOZONE	AZO	714.99 \$	-9.99 \$
ALEXANDER'S	ALX	413.00 \$	-9.81 \$
BIGLARI HOLDINGS	BH	436.58 \$	-6.62 \$
PROSHARES ULTRA	LTL	58.76 \$	-4.54 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
ADVANCED MICRO	AMD	12.06 \$	1.69 \$
APPLE	AAPL	128.75 \$	7.40 \$
DRYSHIPS	DRYS	4.62 \$	-0.43 \$
FACEBOOK	FB	133.23 \$	2.91 \$
MICROSOFT	MSFT	63.58 \$	-1.07 \$
PULMATRIX INC	PULM	3.73 \$	1.58 \$
MICRON TECH	MU	24.75 \$	0.64 \$
INTEL	INTC	36.52 \$	-0.30 \$
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	4.77 \$	0.05 \$
FRONTIER	FTR	3.41 \$	-0.08 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
WINS FINANCE	WINS	290.75 \$	48.57 \$
CITRIX SYSTEMS	CTXS	71.24 \$	25.64 \$
AMAZON.COM	AMZN	832.35 \$	8.87 \$
APPLE	AAPL	128.75 \$	7.40 \$
BIOGEN INC COMMON	BIIB	259.61 \$	5.69 \$
ALIGN TECH	ALGN	97.25 \$	5.56 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CREDIT ACCEPTANCE	CACC	195.00 \$	-10.28 \$
O'REILLY	ORLY	254.35 \$	-7.92 \$
ATRIUM	ATRI	480.70 \$	-7.90 \$
AUTOMATIC DATA	ADP	95.25 \$	-5.74 \$
TROVAGENE INC	TROVU	7.30 \$	-5.44 \$
ALPHABET INC CL A	GOOGL	815.24 \$	-4.95 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO				
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture
Encana Corp.	ECA	16.88 \$	16.26 \$	16.59 \$
AbitibiBowater Inc.	ABH	0.00 \$	0.00 \$	11.99 \$
Barrick Gold Corp	ABX	24.16 \$	23.62 \$	24.11 \$
ACE Aviation Holdings	ACE.B	0.00 \$	0.00 \$	10.89 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	60.02 \$	58.90 \$	59.21 \$
Research in Motion	RIM	0.00 \$	0.00 \$	13.01 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.65 \$	2.56 \$	2.65 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.58 \$	2.50 \$	2.57 \$
BCE Inc.	BCE	58.80 \$	58.01 \$	58.39 \$
Bank of Montreal	BMO	98.90 \$	97.85 \$	98.27 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	78.24 \$	77.62 \$	77.89 \$
CAE Inc	CAE	18.65 \$	18.46 \$	18.59 \$
Cascades Inc.	CAS	11.95 \$	11.78 \$	11.86 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	72.51 \$	70.96 \$	72.23 \$
Canfor	CFP	14.37 \$	14.05 \$	14.31 \$
CIBC	CM	112.05 \$	110.81 \$	111.95 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	39.75 \$	38.98 \$	39.30 \$
CN Railway Company	CNR	91.16 \$	89.85 \$	90.12 \$
Canadian Oil Sands	COS	0.00 \$	0.00 \$	9.93 \$
Canadian Pacific Railway	CP	198.98 \$	196.13 \$	197.07 \$
Canadian Tire	CTC	0.00 \$	0.00 \$	198.25 \$
Canadian Western Bank	CWB	29.83 \$	29.35 \$	29.50 \$
Domtar	UFS	58.01 \$	56.49 \$	56.73 \$
Emera	EMA	45.52 \$	44.76 \$	44.95 \$
Enerplus	ERF	12.19 \$	11.76 \$	12.00 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	64.08 \$	62.91 \$	63.85 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	22.34 \$	21.66 \$	21.87 \$
Great-West Lifeco	GWO	35.87 \$	35.48 \$	35.66 \$
Industrial Alliance	IAG	55.79 \$	54.62 \$	54.94 \$
Societe financiere IGM	IGM	40.22 \$	39.69 \$	40.10 \$
Imperial Oil	IMO	43.23 \$	42.75 \$	43.08 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	39.46 \$	39.23 \$	39.36 \$
Loblaws Cos.	L	68.49 \$	67.82 \$	67.82 \$
Laurentian Bank	LB	59.27 \$	58.43 \$	58.76 \$
Manitoba Telcom	MBT	38.04 \$	37.39 \$	37.97 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	30.12 \$	29.82 \$	29.96 \$
Magna International	MG	57.00 \$	55.95 \$	56.71 \$
Metro Inc.	MRU	39.67 \$	39.07 \$	39.15 \$
National Bank	NA	56.42 \$	55.40 \$	55.74 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	7.65 \$	7.65 \$	7.65 \$
Precision Drilling Corp.	PD	7.47 \$	7.24 \$	7.40 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	20.46 \$	20.17 \$	20.28 \$
Potash Corp	POT	24.45 \$	23.77 \$	24.22 \$
Power Corp.	POW	30.70 \$	30.20 \$	30.41 \$
Power Financial	PWF	34.01 \$	33.39 \$	33.61 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	39.46 \$	39.23 \$	39.36 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	56.75 \$	55.98 \$	56.34 \$
Royal Bank	RY	94.13 \$	93.32 \$	93.69 \$
Saputo Inc.	SAP	47.91 \$	47.32 \$	47.32 \$
Sears Canada	SCC	1.86 \$	1.81 \$	1.85 \$
Shaw Communications	SJR.B	28.17 \$	27.99 \$	28.04 \$
Sun Life financial	SLF	51.95 \$	50.87 \$	51.07 \$
SNC-Lavalin	SNC	56.32 \$	55.57 \$	55.95 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.88 \$	12.70 \$	12.80 \$
Suncor Energy Inc.	SU	40.86 \$	40.33 \$	40.53 \$
Telus Corporation	T	43.54 \$	43.03 \$	43.26 \$
Transalta Corporation	TA	7.75 \$	7.55 \$	7.64 \$
Tembec	TMB	3.04 \$	2.90 \$	2.95 \$
TD Bank	TD	67.91 \$	67.21 \$	67.41 \$
Transcanada Pipe	TRP	61.99 \$	61.09 \$	61.58 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.95 \$	1.90 \$	1.92 \$
Weston George Ltd	WN	111.12 \$	110.45 \$	110.57 \$

CHRONIQUE JURIDIQUE



M. Maxime Néron

ARTISANS ET ENTREPRENEURS : VOTRE INNOVATION EST-ELLE PROTÉGÉE?

Artisans et dirigeants d'entreprise détrompez-vous, la propriété intellectuelle n'est pas uniquement l'affaire des multinationales et des grandes productions cinématographiques. Que ce soit lors du démarrage d'une entreprise comme à tout autre moment, il est important pour chaque entrepreneur de prendre le temps d'élaborer une stratégie qui lui est propre afin de gérer et protéger son innovation.

Le droit d'auteur, les brevets, les dessins industriels et les marques de commerce sont les quatre grands types de droits les plus communs en matière de propriété intellectuelle, chacun se distinguant par son objet et l'étendue de sa protection.

Alors que le droit d'auteur protège automatiquement les créations telles les œuvres littéraires, musicales ou artistiques originales, l'enregistrement d'un brevet permet plutôt de protéger l'innovation technologique ou encore les améliorations apportées à des produits, appareils ou procédés déjà existants. C'est ainsi qu'un brevet enregistré auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada confèrera à son propriétaire, pour une période de 20 ans, des droits exclusifs sur un produit ou un procédé nouveau, utile et inventif.

Pour sa part, le titulaire des droits sur un dessin industriel dûment enregistré bénéficiera d'une protection sur les caractéristiques visuelles de son produit, telles la forme, la configuration, les motifs ou autres éléments décoratifs. Si l'avantage concurrentiel sur un marché résulte directement de l'aspect visuel d'un produit, il pourrait alors s'avérer approprié de procéder à l'enregistrement d'un dessin industriel, lequel permettra de protéger, pour une période maximale de 10 ans, les caractéristiques distinctives de ce produit.

Quant à la marque de commerce, celle-ci constitue généralement l'un des actifs principaux d'une entreprise. Étant associée directement à l'image de l'entreprise, il n'est pas rare que les consommateurs reconnaissent davantage la marque d'un produit plutôt que l'entreprise qui en détient les droits. Composée de mots, de sons, de dessins ou encore d'une combinaison de mots, sons ou dessins, la marque de commerce ne requiert pas d'être enregistrée afin de recevoir la protection de la loi. Toutefois, l'enregistrement d'une marque de commerce vous permettra de faciliter la preuve de sa propriété et incidemment de limiter les risques d'imitation ou d'utilisation non autorisée.

Pour certaines entreprises, la valeur de la propriété intellectuelle dépasse grandement la valeur des biens matériels et une mauvaise planification de la stratégie de protection de cet actif essentiel peut se révéler catastrophique. Dans bien des cas, les règles de droit commun s'avèreront insuffisantes pour s'assurer d'une protection efficace de vos secrets industriels, et ce, même en présence d'une entente de confidentialité.

Dans ce contexte, tout entrepreneur avisé devrait dresser un inventaire de ses actifs en matière de propriété intellectuelle afin d'élaborer une stratégie adaptée à ses besoins, et ce, en fonction des avantages et inconvénients de chaque option possible.

M. Maxime Néron
Bureau d'Alma
Téléphone : 418 669-4580

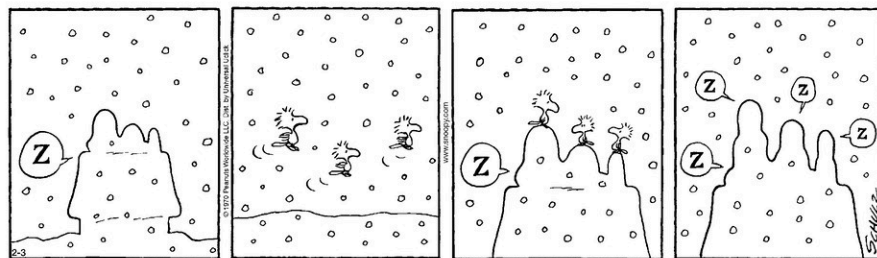


CAIN LAMARRE
S.E.N.C.R.L./AVOCATS
LÀ OÙ VOUS ÊTES.MD

clcw.ca

MONTRÉAL QUÉBEC SAGUENAY SHERBROOKE DRUMMONDVILLE RIMOUSKI SEPT-ÎLES VAL-D'OR ROUYN-NORANDA ALMA SAINT-GEORGES RIVIÈRE-DU-LOUP AMOS ROBERVAL SAINT-FÉLICIEN PLESSISVILLE AMQUI

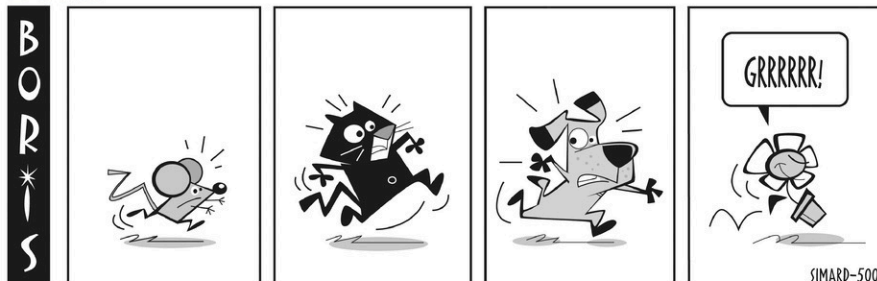
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 2 février 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Maintenant que la Lune « flirte » aujourd'hui avec Uranus en Bélier, vous aurez probablement une journée... surprise! L'inattendu est au menu... En fait, vous risquez éventuellement de surprendre votre entourage. Par contre, si vous ne laissez pas une petite place aux autres, il pourrait naître un ressentiment à votre endroit. Essayez de miser sur le partage et la réciprocité...

Taureau (20 avril au 20 mai): Avec un duo Lune-Uranus en Bélier, il serait préférable d'accorder le bénéfice du doute aux autres et de ne pas tirer de conclusions hâtives. On ne connaît pas toujours suffisamment de détails au sujet de la situation de quelqu'un pour pouvoir se permettre de juger de ses actes. Évitez de condamner trop rapidement. Il y a peut-être une explication logique et parfaitement rationnelle.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Il n'est pas encore trop tard. Étant donné que la Lune « flirte » avec Uranus en Bélier, une nouvelle que vous n'espérez plus pourrait encore vous parvenir. Un effort passé pourrait finalement être reconnu, même récompensé. C'est en mettant fin au silence que vous serez en mesure de dénouer une impasse. Plus vous exprimerez vos sentiments honnêtement, et mieux on vous respectera.

Cancer (22 juin au 22 juillet): On ne s'égare jamais si loin que lorsque l'on croit connaître la route. Avec le duo Lune-Uranus en Bélier, vous gagnerez à savoir vous remettre en question ou à réexaminer certaines données communément acceptées, quoique non vérifiées. Dans un sens ou dans l'autre, l'heure est au bénéfice du doute. Un début février qui pourrait pas mal vous surprendre...

Lion (23 juillet au 22 août): Avec notre satellite qui aujourd'hui « croise » Uranus en Bélier, une coïncidence pourrait vous faire réfléchir. On dit parfois qu'il n'y a pas de hasard et que toute chose arrive pour une raison spécifique. Il pourrait ainsi s'agir d'un signe servant à vous indiquer la marche à suivre. Fiez-vous à vos pressentiments pour solutionner un problème et choisir votre plan d'action.

Vierge (23 août au 22 septembre): Vous pourriez avoir l'impression que les autres ne s'occupent pas suffisamment de vous. Toutefois, il faudrait éviter de faire des bêtises ou d'adopter un comportement exubérant en vue de recevoir de l'attention. On devrait vous accorder davantage d'importance bientôt, vu que la Lune amorcera ce soir son cycle mensuel en Taureau, Signe de Terre ami du vôtre.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Étant donné que la Lune et Uranus se croisent en Bélier, face à la Balance, une affaire sur laquelle vous ne misiez pas grand chose pourrait grandement vous étonner. Vous risquez soudainement de vous retrouver dans une situation qu'il était impossible de concevoir il y a quelques jours seulement. Si vous faites preuve de bonne volonté, rien ne vous entravera la route.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Puisque la Lune « rencontre » Uranus en Bélier, il vous sera plus difficile de faire la distinction entre la diplomatie et l'hypocrisie, qu'il s'agisse des autres ou de vous-même. Ne faites des confidences qu'aux personnes qui ont démontré qu'elles étaient réellement dignes de confiance, et abstenez-vous de parler des absents, sauf bien sûr si c'est pour n'en dire que du bien.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Qui s'assemble se ressemble, dit-on, mais ce dicton ne devrait pas vous amener à juger des gens que vous connaissez peu ou pas du tout. Des individus qui sympathisent avec des personnes que vous n'appréciez pas peuvent aussi avoir des affinités avec vous. La Lune en Bélier vous demande de faire la part des choses et de voir du gris là où tout vous semble soit blanc, soit noir...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Ce n'est vraiment pas le temps de vous éloigner d'un groupe ou de vous distancer d'un projet. Même si les autres oublient parfois de vous le rappeler, votre participation est déterminante. N'oubliez pas qu'en règle générale, les petites modifications peuvent avoir davantage d'impact en profondeur et à long terme que les transformations radicales rapidement appliquées.

Verseau (20 janvier au 18 février): En ce début février, la Lune « croise » la route d'Uranus en Bélier, ce qui vous invite à vous servir de votre flair pour vous éclairer dans vos décisions. Les petits signes qui vous suggèrent quelle voie emprunter se trouvent tout autour de vous. Il vous suffira d'y prêter attention. Et vu que le Soleil éclaire votre Signe, le choix devrait vous apparaître clair et ne présenter aucune hésitation.

Poissons (19 février au 20 mars): Étant donné que le duo Lune-Uranus en Bélier risque de surprendre ce début février, des personnes pourraient se faire des illusions quant à vos intentions, ce qui pourrait finir par peser sur vos épaules. C'est pourquoi il serait préférable de faire une petite mise au point. Bien qu'il puisse sembler plus facile d'ignorer la situation, votre franchise contribuera à détendre l'atmosphère.

JEUDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

2 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Toc toc toc	Twirlywoos	L'Épicerie	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	4 et demi...	Monk		Virginie	Virginie	Monsieur Selfridge	Entrée principale			Silence, on joue!	
V	Atomes crochus	Leurre juste	Les infos	Les infos	Guerre des clans	Espace Découvertes		CSI: NY		ROUGE BRÉSIL (2012) avec Théo Frilet, Joao Da Silva, Stellan Skarsgard.			MEURTRE À DOMICILE (2006) avec Barbara Niven, Lisa Zane, Gary Hudson.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit la semaine / Céline Bonnier		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles	L'AGENT FAIT LA FARCE 33 1/3: L'INSULTE FINALE (1994)			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles			
TQc	L.People/ L. People	Masha/Mi chka/Sam	Bob le bricoleur	Pat'Patrouille	Dora	Pierre Lapin	Les francs-tireurs	Subito texto	100% Animal	Point doc / La guerre sur le net	Cuisine futée,	Format familial	Toc toc toc	(:25) Toc toc toc	VicViking/ VicViking	Argon-autes	Cités d'or	Salmigondis		

2 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
CKTV	Le Téléjournal 18 h		District 31	Infoman	L'auberge du chien noir / Suivre le vent		Enquête		Le Téléjournal		Marina Orsini			
V	Coup de foudre	Un souper parfait	L'arbitre		L'amour est dans le pré		Chicago Police / À la place d'un autre		En mode Salvail	(:50) Espace Découvertes / Cuisine de gars!		(:50) Infopublicité	Zone Séduction	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Piment fort	Les Gags	Juste pour rire / Les rivalités: Couple vs. célibataire		L'appât / Essai clinique / Alan Ruck, Navid Negahban.		TVA nouvelles		(:35) Denis Lévesque			
TQc	Cochon dingue	Génial!		Conseils de famille	Formule Diaz / Centre-du-Québec		SOS sages-femmes		De garde 24/7		LE RUBAN BLANC (2009) avec Christian Friedel, Ernst Jacobi, Leonie Benesh.			
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les mondes inondés / Pacaya Samira, la jungle des miroirs		Rendez-vous en Terre inconnue - Zabou Breitman part à la rencontre des Nyangatom au coeur de la vallée de l'Omo.			Chasseurs / Thaïlande: L'aventure à toute allure		Journal/(:20) J.Afrique	(:40) Profilage / Retour à la terre			
CANAL D	Douanes sous haute	Douanes: Canada	Rencontres E.T.	Rencontres E.T.	Chroniques paranormales / Terre sacrée		Les dossiers de la NASA / Aimants lunaires		Amour fatal / Dally		24CH	Le boss des enchères	Festival Grand Rire	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Secte mode d'emploi		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60		
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Flyers de Philadelphie (D)					(:45) L'antichambre (D)		(:45) Sports 30		(:15) Canadiens express / Montréal c. Philadelphie		(:15) 24CH
VIE	Comment rénover pour	Décore ta vie	Mini-maisons sur mesure / À sept dans 50 m2		Vendre ou rénover? / Heather et Dan		De taudis à logis / Le retour de la maison zombie		Les McGillivray / Scott McGillivray, Super Papa!		Dans la cuisine		Médium	
SERIES+	La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Diffusions virales		Les lettres orphelines / Bons baisers de Paris Partie 2 de 2		Une femme exemplaire / Le verdict		Le lot du diable		Perception / Demain l'éternité		Scandale / Joker		Loi & ordre: sexuels	
Z	Remorquage à Lizard Lick	Les pros du ticket	Seuls et tout nu / La bande de Caprivi en Namibie		BattleBots: Combats de robots		Les rois du drag	Coueurs de Smashes	Couples en déroute		On va s'coucher	Infiltration / Base jumping	Classé XXX	
HISTORIA	La fièvre des encans	Les moteurs	Route 66	Les dieux du ciel	Fous des bolides	Voitures de rêve	Le lot du diable		Beautés d'acier	Beautés d'acier	Racines		Pawn Stars cajuns	
ÉVASION	Benoît à la plage / Monaco		Bikinis et bords de mer	Bikinis et bords de mer	Soleil tout inclus / Cancun		Croisières de rêve		Hôtels de luxe / Hôtels design Autriche		Lydiane autour du monde / Coroico		Mtl bouche à bouche	
ARTV	Downton Abbey / La guerre est déclarée		Casa Nova	Toi et moi	Visite libre	La boîte à musique	Esprit critique		CURLING (2010) avec Philomène Bilodeau, Sophie Desmarais, Emmanuel Bilodeau.				Toi et moi	

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER LOCATION

6736 À partager ou recherché

BELLE maison à Chicoutimi, près des services, idéal couple ou personne seule 50 ans ou plus, prix à discuter. Tél.:418-693-6050.

6737 Logements à louer

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, repeints, non meublés, semi-meublés ou meublés, possibilité chauffés éclairés. Près Place du Royaume, UQAC. Neufs, rue Des Grands-Ducs, ascenseur, plancher chauffant, finition au choix du locataire. Tél.:418-815-3383. Courriel: lesconstructionsmt@gmail.com

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

2 MOIS GRATUITS

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement Rénovés Céramique et bois flottant

Tél.:418-944-8580

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon *promotion*

3 1/2 à partir de 500\$/mois
5 1/2, à partir de 700\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais) ou 418-812-4470

ARRÊTEZ de chercher 4 1/2 Kénogami, très propre, rénové au complet, petits animaux acceptés, libre. 418-695-0034, 418-815-1907.

6737 Logements à louer



ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2 1/2 à 5 1/2, 455\$ à 599\$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION
CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773
OU
418-512-3565

CHICOUTIMI 2 1/2, meublé, électros et laveuse sècheuse inclus, 400\$/mois, non ch., non écl., libre 1er mars. Tél.:418-693-0588.

CHICOUTIMI 3 1/2, 429 Champs-Élysées, coin bou. Talbot, ch., écl. Tél.:1-418-630-1848.

CHICOUTIMI 3 1/2, près centre-ville, 375\$, n.ch./n.écl., pas de stat., libre. 418-820-9035.

Chicoutimi 3 1/2, rénové, Riv.-du-Moulin, semi-meublé, ch., écl., 430\$, libre. 418-812-2989.

CHICOUTIMI 3 1/2 rue Price Est, 1er étage, entrée indépendante, 385\$, n.ch./n.écl. libre. Tél.:418-673-4921, 418-376-8899.

CHICOUTIMI 4 1/2, 2 m. gratuits, Rivière-du-Moulin, vue Saguenay, très propre, lumineux, 530\$, n.ch., n. écl., libre. Tél.:418-690-1758.

CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI 4 1/2, coopérative, libre. Tél.:418-545-2785, 418-698-4322, 418-818-2277.

CHICOUTIMI 4 1/2, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625\$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4 1/2, près Place Roy, rue Josph-Dandurand, très propre, un stat., remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 4 1/2 spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI 5 1/2, 2 étages, près école St-Exupéry, 675\$. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 5 1/2, 600\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-693-0588.

CHICOUTIMI 5 1/2, Côte Réserve, très grand, grand terrain, 675\$/mois. Tél.:418-549-3233.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD maison 4.1/2, grand terrain, garage, 900\$, libre 1er mars. Enquête de crédit. Tél.:418-549-0059, 514-754-4752.

JONQUIÈRE

2306 Truchon, 4 1/2, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIÈRE 3 1/2, 4 1/2, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour 4 1/2 seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE 3 1/2, grand, rue Roi-Georges, 475\$, semi-meublé, ch. écl. pas d'animaux, libre 1er février. 418 678-2830 / 418 290-4254.

JONQUIÈRE

4 1/2, 5 1/2 (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIÈRE 4 1/2, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900\$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIÈRE 4 1/2, entièrement rénové, rue St-Jérôme, près serv., ch., eau chaude fournie, 2 stat., 550\$, libre. Tél.:418-818-3624.

JONQUIÈRE 5 1/2, près des services et autoroute (un mois gratuit. Tél.:418-817-2578.

JONQUIÈRES, 3589 Racine, Kénogami, 5 1/2, 2e étage d'une maison, non ch., non écl., 2 stats., cabanon, accès cour arrière, 585\$, libre imm., 418 542-6229

KÉNOGAMI 5 1/2, 2e étage, 530\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-812-2989.

LA BAIE 4 1/2 secteur Bagot, 520\$, nég., n.ch./n.écl. très propre, libre. Tél.:418-544-9803.

ST-FULGENCE 4 1/2, 370\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-545-9447.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI condos de luxe, 4 1/2, quartiers des Bois-Vins et des Oiseaux, climatiseur, céramique chauffante, insonorisation supérieure, remise, déneigé, gazon, lavage des fenêtres, non chauffés, non éclairés, prix à partir de 915\$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-817-0882, 418-690-6703.

CHICOUTIMI grand condo 7 pièces, 1,520 pi.ca. à louer ou à vendre, disp. 1er avril, 1-1858 des Roitelets, haut de gamme, insonorisation et isolation supérieures. Détails: [#711689](http://duproprio.com). Tél.:418-690-1926.

6761 Chambres à louer

CHICOUTIMI neuve, entrée indép., près centres d'achats et UQAC, 325\$/mois, Internet, câble, cuisine, laveuse, sècheuse, non-fumeur(euse). Tél.:418-690-7096.

JONQUIÈRE chambre au 2365 St-Hubert, 295\$/mois, personne tranquille seulement, faut voir! Tél.:418-695-0034, 418-815-1907.

JONQUIÈRE rue Montfort, 240\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.:418-695-9869, 418-815-9834.

6762 Maisons à louer

Arvida maison en rangée, 2 c. à c., 3 niveaux, 750\$, non ch., non écl. Tél.:418-699-1413.

CHICOUTIMI Rivière-du-Moulin, 2 ch. à l'étage et 1 au s/sol, 2 s/bains, grand salon et grand terrain et patio, 800\$/m., libre 1er avril. Enquête de crédit. Tél.:418-812-6473 Cynthia.

6767 Bureaux et locaux à louer

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850\$. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI parc industriel, 2,500 pieds, bureaux et entrepôt. Tél.:418-818-1477.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. Tél.:418-812-2989.

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20'x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage, Tél.:418-591-0087.

JONQUIÈRE 5,000 pieds, non chauffé. Tél.:418-818-1477.

SERVICES ET EXPERTS

6783 Massothérapie et soins thérapeutiques

SOINS énergétiques: Reiki Usui et Karuna. Séances de 30 minutes, contribution volontaire. Tél.:418-550-1976.

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. Tél.:418-547-7378, 418-718-7378.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT et déglacage de toiture résidentiel et comm. Travail sécuritaire. Estimation gratuite. Tél.:418-590-5945.

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

6819 Messages personnels

418-412-3366 Maya, petite, mince et sexy, vous reçoit, du lundi au vendredi.

À AJOUTER à votre agenda 418-590-8443. Jolie petite dame offre un doux moment d'extase, reçoit se déplace. 418-590-8443.

A ALMA, adorable et séduisante, 37 ans, cheveux longs, 155 lb de rondeurs sensuelles, 38C naturel, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418 321-8600.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

ADORABLE rouquine coquine, reçoit, se déplace 24h. Possibilité duo. Tél.:418-412-6205.

A FLEUR de peau, Eric et Billy vous reçoivent et se déplacent. Tél.:581-234-1493.

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

AMAZING de retour

BEAUTÉ blonde aux courbes parfaites, yeux verts, 36DD, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581-230-6062.

Arvida massage suédois, détente, thérapeutique, 6 ans exp., Caroline. Tél.:418-213-1412.

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BELLE jeune femme, trentaine, se déplace seulement, 24/24. Tél.:418-817-5451.

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8h. Tél.:418-376-1274.

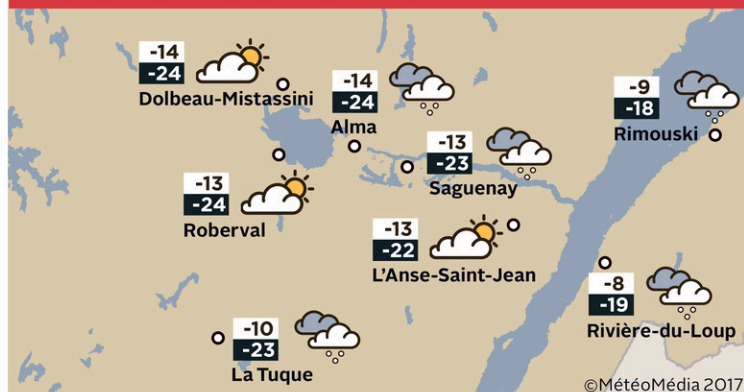
BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

CAROLLE, massage, rasage, 51 Jacques-Cartier O. Engageons. 418-690-3142.

Chrystal et Salomé, splendides messieurs sur déplacement seulement. 581-490-1994.

Claudie très jolie blondinette, 32 ans, 135 lb, 34DDD, satisfaction garantie. 418-431-3200.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain

Max. -14
Min. -21

Ciel variable
Précipitations: 20 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Dimanche

Max. -10
Min. -13

Faible neige
Précipitations: 70 %
Vents de l'est 15 km/h

Samedi

Max. -15
Min. -20

Passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Lundi

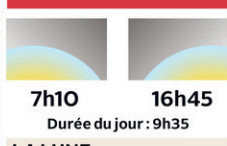
Max. -13
Min. -23

Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents de l'ouest 25 km/h

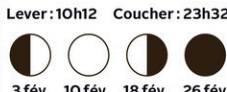
AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-7 -20
Chibougamau	Variable	-18 -26
Gaspé	Ave neige	-6 -18
Gatineau	Ave neige	-6 -16
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-3 -8
Maniwaki	Ave neige	-9 -19
Montréal	Ave neige	-7 -16
Mont-Tremblant	Ave neige	-7 -19
Québec	Variable	-7 -19
Rimouski	Ave neige	-9 -18
Sept-Îles	Ave neige	-8 -20
Sherbrooke	Ave neige	-6 -17
Tadoussac	Variable	-10 -20
Thetford Mines	Variable	-9 -20
Trois-Rivières	Beau	-8 -19
Val-d'Or	Ave neige	-14 -23

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
0h53	0,6	2h18	0,7
7h17	4,8	7h34	4,3
13h26	0,9	14h53	0,8
19h38	4,5	20h03	4

LE VENT

Vents Ouest à 20 km/h



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

6819 Messages personnels

★ ★ ★ COUP DE COEUR ★ ★ ★
Les plus belles nouvelles demoiselles de l'extérieur, reçoivent et se déplacent 24h. Maison privée. Tél.:418-817-3308.

DÉESSES du Fjord, plusieurs demoiselles à votre disposition. Tél.:418-944-6523.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE Joanie reçoit et se déplace. Tél.:418-820-9122.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

Les mains d'un ange, Maria-Lisa. Douleurs musculaires, nerf sciatique, massages californien, suédois, gi-jo, cartomancienne, massage de détente et relaxation. Non sexuel. Tél.:581-882-1688, 418-973-9003.

Massage de développement@hotmail.com Tél.:581-306-5065. Sérieux, discret et propre. Nous engageons.

OUVERT les jeudis et vendredis seulement, de 8h30 à 16h. Tél.:418-693-4955.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre. Tél.:418-944-2568.

SENSUELLE Sophia, mature, 36D naturel, offre massage sensuel. Condo à Chicoutimi. Tél.:581-235-1231.

SUPERBE grassette 38D, 45 ans, 5'10"; 215 lb, reçoit à Jonquière. Tél.:418-376-8112.

VÉRO Tél.: 581-882-0191.


EMPLOIS
6832 Emploi demandé

Personne avec Ph.D. dev.rég. et maîtrise en études franç., compétences en linguistique comme correcteur ou autres, recherche emploi dans même domaine ou connexe. Tél.:549-9310, ch.laberge4@videotron.ca

6834 Offres d'emploi

LA Capitale sécurité financière recherche représentant(e)s possédant sec. V. Formation fournie. Tél.:418-290-4998 Laurent Vallée.

LE Crapaud d'Alma est à la recherche de: cuisinier(ère), barman(aid), serveur(euse) et boss boy, temps plein, temps partiel. Tél.:418-719-0343 Carl Maltais.

**RECHERCHE CAMELOTS
(avec ou sans voiture)**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
et/ou
★ le Progrès-Dimanche ★

Choix d'un secteur parmi les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh.

✓✓✓
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi**RECHERCHE CAMELOTS**

Pour les abonnés
du Quotidien et
du Progrès-Dimanche

à ALMA

Bienvenue aux adultes!

M. Doris Tremblay
418-668-7317

**VÉHICULES****6851 Automobiles****ACHAT ET VENTE DE**

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandes. Payons prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CHRYSLER Sebring 2007, V6, 74 000 km., pneus été/hiver. Comme neuve.. \$4 900 nég. 418-550-9080

6856 Véhicules demandés**1000\$ ET MOINS**

ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

Chaloupes en aluminium soudé, 12', approuvées par ministère Transports, 800\$. Soudure sur alum. et acier inox. Tél.:418-815-7657.

**MARCHANDISES****6873 Divers à vendre**

SIÈGE de bain neuf avec télécommande, dans sa boîte, valeur 1,400\$, spécial 895\$. Tél.:418-542-5161 voir: www.expertsaua.ca

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateur. Frigidaire Frigidaire. 418-545-9361.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

ATTENTION! Mélèze sec 95\$ la corde livrée, 90\$ non livrée. Tél.:418-673-3917.

BOIS en longueur 16 pieds à vendre. Tél.:418-541-0434, 418-812-2140.

BOULEAU en 16 pouces, fendu, livré, vert. Réservez tôt! Tél.:418-541-0434.

BOULEAU et merisier mélangés vert, 90\$. Tremble, 65\$. Livré. Pro-Forêt. Tél.:418-590-0365, 673-3161.

**AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis que Michel Marquis en son vivant domicilié au 943, rue Papineau, Chicoutimi, province de Québec G7H 2N3, est décédé à Saguenay (Chicoutimi), le 18 octobre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté à l'étude des notaires Maltais, Labrecque & Tremblay sise au 136, rue Racine Est, Chicoutimi.

Donné à Saguenay, ce 31 janvier 2017.
Carole Tremblay, notaire

5150164

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Justin Trudeau renie sa promesse

Presse Canadienne

Estimant qu'il n'y avait pas de consensus au sein de la population canadienne sur une réforme du mode de scrutin, le premier ministre Justin Trudeau renonce à sa promesse de modifier le système actuel comme il s'y était engagé en campagne électorale puis dans le discours du Trône. La volte-face a fait bondir l'opposition, mercredi.

Dans sa lettre de mandat à la nouvelle ministre des Institutions démocratiques, Karina Gould, assermentée le 10 janvier, M. Trudeau précise que «la modification du système électoral ne fera pas partie» de ses tâches.

Justin Trudeau avait promis en campagne électorale, mais aussi dans le discours du Trône, en 2015, que le mode de scrutin serait modifié à temps pour les prochaines élections générales, prévues en octobre 2019. Les libéraux ont cependant précisé plus tard qu'ils n'iraient pas de l'avant en l'absence d'un «large consensus» au sein de la population canadienne — sans préciser l'ampleur souhaitée de ce consensus.

Depuis, un comité spécial multipartite de la Chambre des communes a recommandé au gouvernement, en décembre dernier, d'opter pour un mode de représentation proportionnelle et de tenir un référendum national sur cette option. La ministre des Institutions démocratiques de l'époque, Maryam Monsef, s'était aussitôt moquée, en Chambre, du travail de ces députés de toutes allégeances. La ministre soutenait qu'elle n'avait pu, elle, dégager de consensus réel à la suite de consultations menées d'un bout

à l'autre du pays. Le gouvernement Trudeau avait alors lancé en ligne son propre sondage sur la question, *MaDémocratie.ca*.

«PAS DE CONSENSUS»

Or, le premier ministre écrit dans sa lettre de mandat à la nouvelle ministre Gould que les travaux du comité et les diverses consultations n'ont pas permis de dégager un consensus sur un mode de scrutin en particulier, et qu'il «ne serait pas dans l'intérêt du Canada» de tenir un référendum sans «préférence ou question claire».

Dans leur ajout au rapport du comité spécial, les membres libéraux recommandaient déjà de reporter la décision au-delà du scrutin de 2019, afin «d'entendre davantage les Canadiens» sur cette question. La nouvelle ministre des Institutions démocratiques, Karina Gould, venue expliquer la volte-face aux journalistes, mercredi, a soutenu qu'«il y a aussi beaucoup de Canadiens qui nous ont dit qu'ils apprécient et qu'ils aiment la démocratie que nous avons».

Interpellé vigoureusement en Chambre par le chef néo-démocrate, Thomas Mulcair, mercredi, M. Trudeau a répondu: «C'est pas pour pouvoir cocher une case dans une plate-forme électorale que je vais faire quelque chose qui n'est pas bon pour les Canadiens.»

Dans le discours du Trône de décembre 2015, les libéraux annonçaient que «pour veiller à ce que chaque vote compte, le gouvernement mènera des consultations sur la réforme électorale, puis fera en sorte que l'élection de 2015 aura été la dernière à être menée selon le système électoral majoritaire à un tour».

«Promettre la réforme démocratique pour se faire élire et abandonner cette promesse aussitôt élu, c'est du cynisme crasse!», a lancé M. Mulcair en Chambre. Le premier ministre «n'a-t-il pas honte?», a demandé le chef néo-démocrate. À l'extérieur de la Chambre, M. Mulcair a soutenu que le premier ministre avait «menti aux Canadiens». Le Nouveau Parti démocratique réclame depuis des années un système de représentation proportionnelle.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Luc Thériault, qui faisait lui aussi partie du comité spécial, a déploré la volte-face du gouvernement. «On est en train de faire la preuve qu'il ne faut jamais laisser ce débat-là entre les mains des politiciens», a-t-il soutenu mercredi. «Allez demander à un député libéral du caucus libéral s'il veut un

changement» maintenant qu'il est au pouvoir. Le Bloc était partisan de la proportionnelle mixte compensatoire et d'un référendum.

La chef du Parti vert, Elizabeth May, elle aussi membre du comité spécial, s'est dite trahie par le gouvernement. Elle a noté que plusieurs verts, dans leur vote stratégique pour chasser les conservateurs, avaient voté libéral en 2015, sur la promesse d'une réforme du mode de scrutin.

La lettre de mandat du premier ministre comporte par ailleurs quelques nouveautés par rapport à la précédente. M. Trudeau demande ainsi à la ministre Gould de collaborer avec ses collègues de la Défense et de la Sécurité publique afin d'élaborer une stratégie pour «défendre le processus électoral contre les cybermenaces» — on songe tout de suite aux controverses soulevées aux États-Unis pendant la campagne présidentielle de l'an dernier.

Alors que les libéraux doivent répondre depuis quelques mois à de nombreuses critiques sur leurs activités de financement, la ministre Gould est invitée à «accroître la transparence pour le grand public et les médias à l'égard du système de financement politique».

Une honte, selon Karine Trudel

La députée fédérale de Jonquière, Karine Trudel, digère mal la décision du premier ministre Justin Trudeau d'abandonner sa promesse de réforme électorale. «Je suis véritablement choquée par cette trahison du premier ministre envers nos citoyennes et citoyens. On ne peut pas se faire élire avec une promesse aussi claire, aussi limpide, puis la renier impunément. Ça n'a aucun sens. Nous avons tenu des consultations dans tout le pays et les citoyens, les citoyens de Jonquière, ont pris part activement à ce processus. C'est de la mauvaise foi de la part du gouvernement, tout simplement», a affirmé M^{me} Trudel, par voie de communiqué.

La députée du Nouveau Parti démocratique estime que le système actuel ne peut demeurer. «M. Trudeau possède actuellement 100% du pouvoir après avoir reçu 39% des votes. (...) Il a fait cette promesse sans jamais avoir eu l'intention de la tenir. C'est une honte», a conclu M^{me} Trudel. **PASCAL GIRARD**

**CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES**
**AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis que Andrée Boily, en son vivant domiciliée au 325, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, province de Québec est décédée à Saguenay, le 31 octobre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté à l'étude des notaires Maltais, Labrecque & Tremblay sise au 136, rue Racine Est, Chicoutimi.

Donné à Saguenay, ce 2 février 2017.
France Labrecque, notaire

5150089

AVIS DE DÉCÈS

ANGERS (Mme Monique)
1923 - 2017

Au CHUS-Hôtel-Dieu, le 28 janvier 2017, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Monique Angers, épouse de feu M. Claude J. Tremblay, fille de feu Jean Angers et de feu Marie-Anna Hudon. La famille vous accueillera à la

Résidence funéraire Steve Elkas
601, rue du Conseil
Sherbrooke

le vendredi 3 février 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2017 de 9 h à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées à 11 h à la cathédrale St-Michel de Sherbrooke, 130 rue de la Cathédrale. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au Saguenay.

Mme Monique Angers laisse dans le deuil ses enfants: Fabien, Céline, Louis-Régis (Nathalie St-Pierre), Véronique (Daniel Boisvert) et Éveline Tremblay (Jacques Charron); ses petits-enfants: Julianne, Rosalie, Félix, Raphaël, Samuel, Sacha, Lara, Antoine et Sarah; les parents de certains petits-enfants: Sylvie Pesant, Nicole Boivin et Luc Mascolo; ses belles-soeurs et beaux-frères: Rachel et André Tremblay, Lise Fortin et Jacques Tremblay, Ruth Tremblay, Hubert St-Louis ainsi que plusieurs neveux, nièces, et autres parents et amis.

Nous désirons remercier chaleureusement tout le personnel des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu, pour son grand dévouement et pour les bons soins prodigués à notre mère.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation CHUS, 530, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, Qc J1G 2R9. Tous les dons seront appréciés.

Pour messages de sympathie: www.steveelkas.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155, télécopieur: 819 820-8872 - Pour messages de sympathie: www.steveelkas.com

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. René)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 25 janvier 2017, à l'âge de 83 ans et 5 mois, M. René Bouchard, époux de Mme Huguette Hudon, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Il était le fils de feu M. Ovide Bouchard et de feu Mme Élise Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 3 février 2017 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Mistassini à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Huguette Hudon, il laisse ses enfants: Yvan (Nathalie Chassé), Cécile (Yves Bolduc) et Jocelyn (Lisa Verreault); ses petits-enfants: Mathieu St-Gelais (Virginie Blais), Annie St-Gelais (Jérémy Bouchard), Maryse St-Gelais (Maxime Tremblay), Julien Bouchard (Vanessa Girard), Léo Bouchard et Clémence Bouchard; ses arrière-petits-enfants: Arthur et Victoria St-Gelais, Gabriel et Julien Bouchard, Évangéline et Théo Bouchard. Il était le frère de: Léon (feue Lucienne Savard), feu Gérard (feue Thérèse Duchesne), Rita (Jean-Marie Duchesne), feu Roch (Marguerite Duchesne), feu Jean-Paul (ex-conjointe Claire Fraser), feu Colette (Jacques Savard), feu Simone (Luc Boulet, Nicole Tremblay), feu Roger (Cécile Dufour), Jeanne-d'Arc (Antonin Néron), Florent (Lisette Lalancette) et Rolande (Claude Néron); le beau-frère de: Monique Hudon, feu Noël Hudon (Ghislaine Robert), feu Laval Hudon (feue Denise Asselin), Raymond Hudon (Gaétan Ménard), Claudette Hudon, Jean-Marc Hudon (Michèle Simard), Gérald Hudon (Claudette Laprise) et Christiane Hudon (Léger Simard). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc
Leclerc inc.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

BELLEY (M. Rock)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay de Chicoutimi, le 30 janvier 2017, à l'âge de 89 ans et 6 mois, M. Rock Belley, époux de dame Noëlla Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le jeudi 2 février 2017 de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 3 février 2017 à 11 h à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Albert Belley et de feu Mme Cécile Harvey.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Noëlla Tremblay; ses enfants: Daniel Belley (Guylaine Dallaire), Linda (Michel Boucher), Sylvie (François Arsenault); ses petits-enfants: Marie-Claude Davis et Guillaume Belley, Simon et Audrey Boucher, Rachel et David Arsenault-Belley; ses arrière-petits-enfants: Madison, Katelyn, Windsor, Harper, Emile, Simone, Emmanuel.

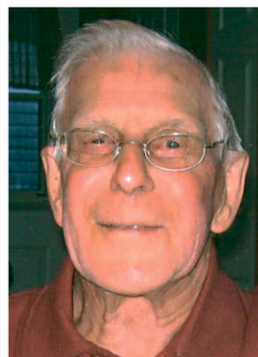
Il était le frère de: feu Hervé Belley (feue Jeanne Lapointe), feu Charlotte (feue Adélarde Tremblay), feu Marcel (feue Dorothee Grenon), Marguerite (feue Jean-Arthur Lapointe), feu Ruth, feu Bernard (feue Solange Simard, feu Yvette Bouillette), feu Judith (William Anjowski), Monique (feue Léon Lapointe), feu Germain (Gaétane Boily), Léon-Marie (Fernande Bouchard), Rachel (feue Richard Mailly), feu Roger (Gisèle Murray), Madeleine (feue Yves Neiderer). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay, ses neveux et nièces, parents et amis.

Un merci tout spécial au personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués à notre père durant les 7 dernières années. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Belley et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. Gabriel)

Le 26 janvier 2017, est décédé au Manoir de la Sérénité, à l'âge de 92 ans et 1 mois, M. Gabriel Côté, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Amérida Girard et de feu M. Edmond Côté. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 4 février 2017 de 8 h 30 à 10 h 15, à

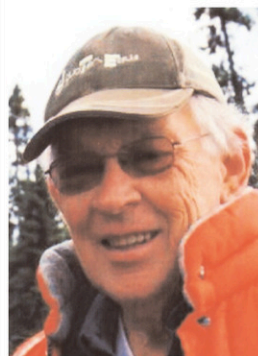
'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à l'église Sacré-Coeur. Il sera inhumé au cimetière St-François-Xavier à une date ultérieure. Il était le frère de: feu Thérèse Côté (feue Lucien Fafard), feu Mgr Paul-Émile, feu soeur Alexandra, feu Gérard (feue Mariette Simard, feu Jeannine Lavoie), feu Edmour (feue Germaine Régner), Georgette (feue Léo Ouellet), feu Benoit (feue Mariette Aubin, feu Thérèse Gilbert), feu Paul-Marie (feue Dora Beaulieu) et feu Robert. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Manoir de la Sérénité pour les bons soins prodigués à M. Côté. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

AVIS DE DÉCÈS

DION (M. Raynald)

Le 24 janvier 2017, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 74 ans, M. Raynald Dion, fils de feu M. Alphé Dion et de feu dame Georgette Paradis, époux de dame Danielle Maltais, demeurant à Larouche.

La famille recevra les condoléances le vendredi 3 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. M. Dion sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de Chambord.

Outre son épouse, dame Danielle Maltais, il laisse dans le deuil ses enfants: Ariane Dion (Christian Denis) et Jonathan (Julie Lapointe); ses petits-enfants: Maxime Dion-Denis, Samuel Dion-Denis, Alexane Dion-Denis, Angélique Dion et Marc-Antoine Dion. Il était le frère de: feu Gilles Dion, Monique, feu Marc (feue Rose-Aimée Murray), feu Léon (Colette Morin), feu Clément (Francine Côté), Céline (feue Jérôme Tremblay), Russel (Suzanne Deschênes), Gismond (Géraldine Gaudreault), Mariette, Lormay (Suzanne Martin), Carmen (Dino Scipioni), Nicol (Réjeanne Bouchard), Marie-Marthe (feue Arthur Martin, Denis Paradis), France (Christiane Mireault), Georges (Carole Bouchard). Il était le beau-frère de: feu Marie-Paule Maltais (feue Sylvio Ratté), feu Michelle (feue Fernand Boucher), Lucienne (feue Vincent Gagnon), feu Noëlla (feue Paul-Armand Gagnon), Judith (feue Alexandre Bouchard), feu Roch, feu Jeannine (feue Denis Gervais), Marc (Clémence Lachance), Diane (Guy Simard), Ginette (Jacques Laforge), Raymond, Christiane, Guy (Cécile Guérin), feu Gemma (feue Paul-Henri Desbiens). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Notre-Dame du Saguenay, 1176, Notre-Dame, Chicoutimi, G7H 1X6. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Raynald Dion, visitez le site: www.residencefunerairielacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (M. Yvon)

Le 30 janvier 2017, est décédé à son domicile, à l'âge de 85 ans, M. Yvon Blackburn, fils de feu M. Pitre Blackburn et de feu Mme Antoinette Paquet, demeurant à Shipshaw. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Ste-Famille
Jonquière

Les heures d'accueil sont le vendredi 3 février 2017 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 11 h à la chapelle Nault et Caron. M. Blackburn a été incinéré et les cendres seront déposées au cimetière de St-Jean-Vianney à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Roger Blackburn, feu Mariette (Yvon Cayouette), feu Gilles, feu Édith (Léonce Matthieu), Joanne (Yvon Lavoie) et Daniel (Esther Bernier); ses neveux et nièces: Patrick Lavoie (Carole Trépanier), Catherine Lavoie, Mireille Matthieu (Francis Boisvert) et Sara-Lily Blackburn (André Larouche) ainsi que plusieurs parents et amis. Pour rendre un hommage à M. Blackburn et pour vos messages de condoléances visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (M. Daniel)



Le 26 janvier 2017, est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 65 ans, M. Daniel Desbiens, fils de feu M. Simon Desbiens et de feu Mme Mariette Simard. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)**

Les heures d'accueil sont le samedi 4 février 2017 de 9 h à 11 h. Les funérailles auront lieu le même jour à 11 h à la chapelle Nault et Caron. M. Desbiens a été incinéré et les cendres seront déposées au printemps au cimetière de Shipshaw. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Desbiens) Sheehy (Reynald Girard) et Isabel (Desbiens) Sheehy (Carl Dubois); ses petits-enfants: Kim, William et Laurence Girard, Nathasha, Léa-Joanie et Mathias Dubois; ses frères et sœurs: feu Jacques Desbiens (Doris Otis), André (Nicole Lapointe), Bernard (Flora Guilen), feu Marlène, Dominique (Sylvie Turcotte), feu Rachelle (Linda Fay), Joanne (Jacques Dubois), Christine (Alain Girard), feu Marc et Gina (Tom Shea). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour

rendre un hommage à M. Desbiens et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site:

www.naultetcaronstefamille.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DONAT (M. Roger)



Le 29 janvier 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 80 ans et 9 mois, M. Roger Donat, époux en 1^{es} noces de feu Mme Ginette Boulay et en 2^{es} noces de feu Mme Camille Dubé, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 3 février 2017 de 14 h à 16 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 3 février 2017 à 16 h à la chapelle de la 5^e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. Il laisse dans le deuil son fils Marc-André Donat; son petit-fils Nathan. Il laisse également dans le deuil sa famille adoptive: feu Théodore Boies (feu Jeanne-D'Arc Noël), feu Renald Boies (Noëlla Simard), André Boies (Johanne Tremblay), feu Bruno Boies et Nathalie Boies ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel de la Villa au Cœur des saisons pour les bons soins prodigués à M. Donat. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de la maladie du cœur sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GUAY (M. Cyril)



Le 28 janvier 2017, est décédé entouré de l'amour de ses proches au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 78 ans et 10 mois, M. Cyril Guay, époux de Mme Andrée Desgagné, demeurant rue Larouche, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le vendredi 3 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Guay et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Marie-Stella Côté et de feu M. Philippe Guay.

Outre son épouse, Mme Andrée Desgagné, il laisse dans le deuil son fils Dr Michel Guay.

Il était le frère de: Bertrand Guay (feu Jacqueline Bouchard), Réal (Rachel Piché), feu Antoine, feu Colombe (Philippe Lapointe); le beau-frère de: feu Lucien Desgagné (feu Lucie Lapointe), feu Jeannine (feu Paul Bradette). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial au Dr Bruno Lamothe, Dre Odette Bouffard, Dre Annie Morel ainsi qu'à tout le personnel soignant de l'Hôpital d'Alma pour les excellents soins prodigués à M. Guay.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma.

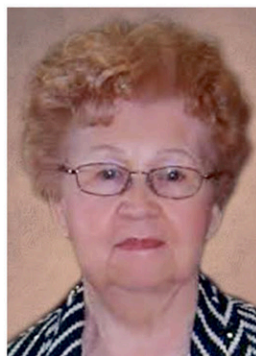
Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca, où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LÉVESQUE (Mme Annette Gauthier)



Le 25 janvier 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 93 ans et 6 mois, Mme Annette Gauthier, épouse de feu M. Léonard Lévesque, demeurant à la Villa Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le vendredi 3 février 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2017 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 14 h à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Gauthier et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière St-Charles-de-Bourget.

Elle était la fille de feu Mme Christiana Desbiens et de feu M. Wellie Gauthier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles Lévesque, Louise; ses petits-enfants: Nathalie (Marc), Daniel (Patricia) et Isabelle de même que leur père Donald Malenfant; ses arrière-petits-enfants: Maïka, Alexis, Zoé et Naomie.

Elle était la soeur de: feu Patrick Gauthier (Pauline Lesage), feu Lucie, feu Paul-Émile, feu Roméo (feu Gilberte Racine), feu Lionel (Bertha Maltais), feu Laurent, feu Albert, feu Laurier; la belle-soeur de: feu Juliette Lévesque, feu Marie-Paule (feu Réal Hudon), feu Adalbert (feu Alexine Pelletier), Paul (Lucille Boissard), Lisette (feu Gaston Boudreault), feu Armande (Georges Richer), feu Rachel, feu Charles (Thérèse Savard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LEBEL (M. Gérard)



Le 1^{er} février 2017, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 80 ans et 5 mois, M. Gérard Lebel, époux de Mme Rosanne Perron, fils de feu M. Arthur Lebel et de feu Mme Béatrice Girard. Il demeurait à Alma.

La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma**

à compter du samedi 4 février 2017 de 13 h à 16 h. Un dernier adieu suivra à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Outre son épouse Mme Rosanne Perron, il laisse dans le deuil son fils Richard (Carolina Deccio); son petit-fils Keven (Maxime Claveau); ses frères et sœurs: feu Louis-Arthur (feu Léda Bergeron), feu Michel (feu Gertrude Bilodeau), feu Alicia (feu Joseph-Henri Tremblay), Laurette (feu François Minier, feu Fernand Simard), feu Marguerite (feu Maurice Lapointe), feu Joseph-Henri (feu Edna Bergeron, Mariette Simard), feu Françoise (Raymond Boudreault), Clémence (Robert Tremblay), feu Thérèse (Jean-Guy Boudreault), Amédé (Doris Girard), feu Jean-Marie (feu Fleurette Boudreault); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Perron: feu Louis-Georges (Gertrude Tremblay), Marcel (Lise Rousseau), Jean-Marc (feu Ginette Villeneuve, Claudette Rousseau); la mère de son petit-fils Isabelle Maltais; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Qc, G8C 1H8 Tél : (418) 662-8306. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gérard Lebel et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site:

www.complexfuneraireberubeetfils.com



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexfuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (Mme Rolande Leblanc)



Le 31 janvier 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 89 ans et 2 mois, Mme Rolande Leblanc, épouse de feu M. Clermont Morin, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Oliva Parizeau et de feu M. Philippe Leblanc. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 4 février 2017 de 10 h à 14 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 4 février 2017 à 14 h à la chapelle de la 5^e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Dolbeau/Mistassini.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Christian Morin (Martine Larouche), Richard (Marielle Labelle) et Denis (Cécile Bernatchez) ainsi que les enfants de leur conjointe.

Elle était la soeur de: feu Desneiges Leblanc, Thérèse, Jacqueline, Joseph, Paul, feu Charles, André, Daniel, Pierre, Suzanne ainsi que leur conjoint et conjointe respectifs.

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille de M. Clermont Morin ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel soignant de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à leur mère.

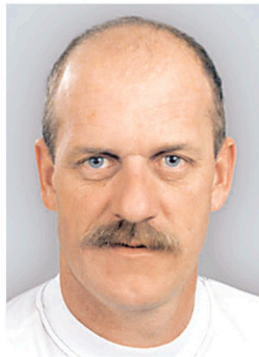
Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (M. Robert)



Le 1er février 2017, est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 65 ans et 6 mois, M. Robert Duchesne, fils de feu M. Ulysse Duchesne et de feu Mme Laurette Desmeules, demeurant à Alma, autrefois de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et les amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
9, rue de la Gare

Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan

le samedi 4 février 2017 de 9 h à 15 h. Les funérailles de M. Robert Duchesne seront célébrées le samedi 4 février 2017 à 15 h à l'église de Métabetchouan. Après les funérailles M. Duchesne sera confié au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront inhumées à une date ultérieure au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Véronique (Cary Fowler) et Mark (Maryse Bergeron); ses petits-enfants: Ali et Jayden Fowler; la mère de ses enfants, Mme Jenny Régnier; ses frères et soeurs: Danielle (Yves Girard), Pierre (Christiane Tremblay), Madeleine (Jacques Gagnon), Francine (Germain Gagnon), Micheline (feu Laurent Duchesne), Marcel (Fernande Fortin), Lucie (Jos-Louis Boivin), feu René (Ruth Duchesne), Ghislaine (feu Raymond Breault), Benoît (Rose Paire), Jacques (Sylvie Denis) et feu Claude; ses bons amis: Jean-

Paul et Monique; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison des amis de Pierrot de Desbiens.



Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca et site internet: hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

ROUSSEAU (M. Christian)



Le 31 janvier 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 43 ans et 8 mois, M. Christian Rousseau, fils bien-aimé de Mme Béatrice dite « Bella » Jomphe et de feu M. Jean-Yves Rousseau, demeurant à Laterrière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville

Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)

le samedi 4 février 2017 de 11 h à 16 h. Outre sa mère, Mme Béatrice dite « Bella » Jomphe, il laisse dans le deuil ses oncles, tantes, cousins et cousines des familles Rousseau et Jomphe ainsi que de nombreux parents et amis.

Un merci spécial au Centre répit dépannage Hélène Lévesque et au CRDIT-ED, CAJ, pour les excellents soins prodigués à M. Rousseau et le support apporté à la famille. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de l'Association pour la promotion des droits des personnes handicapées. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNC).

AVIS DE DÉCÈS

NÉRON (Mme Gilberte)



Le 30 janvier 2017, est décédée au Pavillon Normandin de Normandin, à l'âge de 98 ans et 4 mois, Mme Gilberte Néron, épouse en premières nocces de feu M. Joseph Drapeau, en secondes nocces de feu M. Charlemagne Piché et en troisièmes nocces de feu M. René Thibeault, demeurant à Normandin et autrefois de St-Thomas-Didyme. Elle était la fille de feu M. Joseph Néron et de feu Mme Yvonne Lemieux. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

salon funéraire
9, avenue du Moulin
St-Thomas-Didyme

Les heures d'accueil sont le vendredi 3 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2017, jour des funérailles, le salon sera ouvert de 9 h à 11 h. Les funérailles de Mme Gilberte Néron seront célébrées le samedi 4 février 2017 à 11 h à l'église de St-Thomas-Didyme et l'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Mme Gilberte Néron était la mère de: feu Colombe Drapeau (Noël Darveau) et feu Michel Drapeau (feu Rachelle Fallu).

Outre son gendre M. Noël Darveau, elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Chantale (Jean-Guy Lemay), Lisette (Henri Gosselin) et Martin Darveau (Josée Fortin); Eric Drapeau (Lyne Tremblay); ses arrière-petits-enfants: Mélanie (Pierre Guimond) et Judith Lemay (Benjamin Couture); Caroline (Darry Gagnon) et Jérôme Gosselin (Daphné Bouchard-Frigon); Éloïse et Jean Darveau; ses arrière-arrière-petits-enfants: Cloé, Nolan et Jenny Guimond; Maëlie Gosselin; ses frères et soeurs de la famille Néron: Lucille (feu Hubert Bonneau), Colette (feu Gérard Fortin), Alfred et Rolande (feu Jean-Charles Bonneau); ses demi-frères et demi-soeurs de la famille Fortin: feu Gilles (Yvonne Lalancette), feu Rock (Georgette Néron), feu Luc (Madeleine Gagnon); ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Drapeau, Piché et Thibeault. Mme Gilberte Néron laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier particulièrement tout le personnel du Pavillon Normandin pour les soins prodigués à l'égard de Mme Gilberte Néron. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin et St-Thomas-Didyme. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

ROUSSEAU (M. Maurice)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 28 janvier 2017, à l'âge de 91 ans et 6 mois, M. Maurice Rousseau, époux de Mme Lucienne Doucet, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Joseph Rousseau et de feu Mme Caroline Turcotte. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 3 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila de Dolbeau-Mistassini. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son épouse Mme Lucienne Doucet, il laisse ses enfants: Alain (feu Ginette Gaudreault, Claire Marceau), Égide (Diane Chiasson), Nicole (feu Gaétan Tremblay), Lise (feu Réal Marceau), Jacques (Sylvie Boily), Marc (Sylvianne Dufour), Francis (feu Sabine Feuerstein, Lynn Pitre) et Chantale (Daniel Deschênes); ses 25 petits-enfants ainsi que ses 25 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Léopold (feu Rita Bouchard), feu Cécile (Paul-Émile Lavoie), feu Lorenzo (feu Éliette Lavoie, feu Gisèle Simard, Fernande Simard), Henri (feu Adrienne Villeneuve), Germaine (Germain Vézina), Elias (feu Hélène Néron), Raymond (feu Lucie Villeneuve), Louis-Georges (Grazie Gauthier), Paulette (Arnold Bouchard), Marcelle, Marielle (feu Jean-Maurice Gauthier), Desneiges (feu Jean-Guy Lalonger) et Fabienne; le beau-frère de: feu Alma-Rose Doucet (feu Victor Villeneuve), feu Irène Doucet (feu Joseph Imbeault), Adrien Doucet, feu Lucien Doucet (Rachel Maltais), Benoît Doucet (Antonia Simard), Gérard Doucet (Lucie Sirois), Jean-Paul Doucet (Marie Boulianne), Rosaire Doucet (Madeleine Largesse), Mariette Doucet (Yvon Gauthier), Ghislain Doucet (Francine Duchesne), Rachel Doucet, André Doucet (Pierrette Blais) et Huguette Doucet. Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

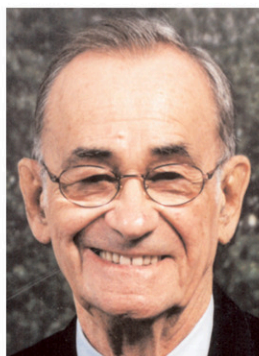
Il était Chevalier de Colomb 3e degré. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

OUELLETTE (M. Pierre)



Est décédé à Chicoutimi, le 26 janvier 2017, à l'âge de 95 ans et 7 mois, M. Pierre Ouellette, époux de feu Mme Yvette Villeneuve et conjoint de Mme Jeannine Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 3 février 2017 de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à la cathédrale de Chicoutimi.

M. Ouellette était un membre de l'Ordre des Vingt-et-Un.

Il était le fils de feu M. Adélarde Ouellette et de feu Mme Hénéidine Dubois.

Outre sa conjointe Mme Jeannine Tremblay, il laisse dans le deuil sa belle-fille Doris Turcotte (feu Pierre Villeneuve) et leurs enfants: Frédéric Villeneuve (Martine Bergeron), Nathalie (Marc Fournier) et leurs petits-enfants: Edî, Léon-Pierre, Steven, Naomie; les enfants de sa conjointe: Eric Gagnon, Régis, Stéphane (Roxanne Serra), Gabriel (Roxanne Gaudreault), Jean-Guy (Jessica Violette), Serge et leurs enfants: Valérie, Rémi, Alex, Amy, Mélodie, Samuel, Marianne.

Il était le frère de: feu Maurice Ouellette (feu Thérèse Desbiens), feu Delphine (feu Maurice Pelletier), feu Bertrand (feu Thérèse Bouchard), feu Raymond (feu Lisette Murray), feu Henri. Il était le beau-frère de Marie-Alice Tremblay (Claude Barbeau). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Ouellette et signer le livres des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Fernande Coulombe)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 30 janvier 2017, à l'âge de 86 ans et 7 mois, Mme Fernande Coulombe, épouse de M. Arthur Tremblay, demeurant à Saint-Félicien et autrefois de La Doré. Elle était la fille de feu M. Arthur Coulombe et de feu Mme Emma Perron. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 3 février 2017 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2017 à 10 h 30 à l'église de La Doré. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Outre son époux M. Arthur Tremblay, elle laisse ses enfants: Réjean (Carmona Brousseau), Jocelyne, Denyse (feu René Martel), Monique (Jean-Guy Poirier), Lily (Réal Lamontagne) et Suzie (Guy Bélanger); ses 10 petits-enfants et ses 19 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Jeannette (feu Aurèle Croteau), feu Antoinette (feu Arthur Bélanger), feu Fernand (feu Yvette Jobin), feu Mariette (feu Adrien Leclerc, feu Arthur Langevin) et René (feu Irène Bélanger); la belle-soeur de: feu Adrienne Tremblay (feu Idola Bergeron), feu Omer Tremblay (feu Lucienne Roseberry), feu Lucienne Tremblay (feu Gérard Boutin), Léonce Tremblay (feu Solange Tremblay), feu Marcel Tremblay, feu Normand Tremblay, Jeannette Tremblay (René Giroux), Laurent-Paul Tremblay et Louise Tremblay (Jacques Gagnon).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (M. Jean-Joseph)

Le 28 janvier 2017, est décédé à Alma, à l'âge de 93 ans et 4 mois, M. Jean-Joseph Villeneuve, fils de feu M. David Villeneuve et de feu dame Marie-Louise Barrette, époux de feu dame Jacqueline Corneau, demeurant à Alma.

La famille recevra les condoléances le jeudi 2 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 3 février 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 3 février 2017 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Villeneuve sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.



Il laisse dans deuil son fils Jean-Marc (Nathalie Fleury). Il était le frère de: feu Charles-David Villeneuve (Yolande Côté), Carmen (feu Paul Morin), Candide (feu Julien Duchesne), Rosaire (feu Liliane Fortin), Thomas-Eugène (feu Julie Mercier, Marcelle Gauthier), Rose-Annette (feu Fernand Hudon), Eliane (feu Georges Hudon, Réginald Laforge), Gaétane (feu Gérard Desjardins, Florent Dufour), Louis-Joseph (Rachel Gravel), Ghislaine (Germain Fillion) et Julienne (Gilles Gauthier). Il était le gendre de feu M. Charles Corneau et de feu dame Marie-Anne Dupéré; le beau-frère de: feu Marguerite Corneau, feu Charles-Armand (feu Marguerite Harvey), feu Yvan (feu Marcelle Ouellet), feu Eugénie Tremblay (feu Jean-Charles Maranda), feu Denise (feu Roland Deschênes), feu Louis (feu Reine Deschênes), feu Gérard (feu Jacqueline), feu Henri et feu Jean-Marie (feu Juliette Girard). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, particulièrement ses filleul(e)s ainsi que parents et amis.

M. Villeneuve a travaillé 38 ans à l'usine Price Abitibi-Consol. La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de l'Hôpital d'Alma ainsi que le Dr Alain Tremblay et Dre Lisa Pedneault pour les bons soins et l'accompagnement. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jean-Joseph Villeneuve, visitez le site: www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

MESSE ANNIVERSAIRE

BOULIANNE (M. François)

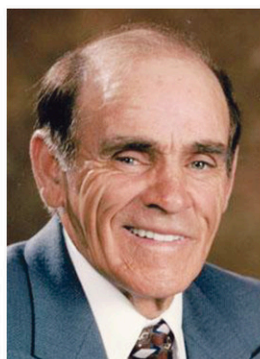
François, P'pa, Pepère,

Il y a maintenant un an que tu es parti comme un coup de vent pour franchir seul cette porte qui dévoile une splendide Lumière. Ton départ a laissé un grand vide, que les souvenirs partagés tentent de combler. La vie continue, ton sourire nous manque. De ton lieu de paix veille sur nous. Tu vivras toujours dans notre mémoire.

La messe anniversaire de M. François Boulianne, époux de Mme Marcelle St-Pierre, demeurant à St-Augustin, sera célébrée

le dimanche 5 février 2017 à 11 h
à l'église de St-Augustin

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:
Maison Funéraire Hébert & fils, Dolbeau-Mistassini.

MESSE ANNIVERSAIRE

SIMARD (M. Emmanuel)

La messe anniversaire de M. Emmanuel Simard, conjoint de Mme Nicole Fortin, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le samedi
4 février 2017
à 16 h
à l'église St-Mathias
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:
La Résidence funéraire
du Saguenay.

PRIÈRE

SAINT-JUDE



Prière à Saint-Jude, patron des causes désespérées. O glorieux apôtre Saint-Jude, l'Eglise vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse, mettent en vous leur confiance. Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession. Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Amen pour faveurs obtenues. Signé : R.B.

MIKE YEO LE REMPLACE

Les Blues congédient Ken Hitchcock

Presse canadienne

SAINT-LOUIS - Les Blues ont congédié sans avertissement l'entraîneur-chef Ken Hitchcock, mettant un terme à la dernière saison du vétéran à St. Louis et forçant Mike Yeo à prendre les commandes d'un club décevant plusieurs mois avant la date prévue.

Le directeur général Doug Armstrong en a fait l'annonce, mercredi, au lendemain de la cinquième défaite des Blues en six parties.

« Nous n'avons aucune fierté, a déclaré Armstrong, visiblement frustré, en conférence de presse. Je ne crois pas que nous ayons fourni le plein effort et, malheureusement, Ken doit payer pour tous nos échecs, à commencer par les miens. »

Âgé de 65 ans, Hitchcock était avec les Blues depuis le 8 novembre 2011, quand il a remplacé Davis Payne. Il a mené l'équipe à la finale de l'Ouest la saison dernière et il vient au deuxième rang de l'histoire du club avec une fiche de 284-124-41 en six campagnes. L'équipe a participé aux séries à chacune de ses cinq saisons à la barre.

« Nous avons laissé notre groupe se scinder et devenir des mercenaires, a poursuivi Armstrong, qui a infligé Hitchcock de sa décision mardi soir après la défaite contre les Jets de Winnipeg. Nous avons adopté une culture perdante et Ken en paye le prix. »

Armstrong a confié que Hitchcock n'avait pas digéré sa décision.

« Il était arrogant vers la fin, a convenu Armstrong. Il n'y a pas eu de "kumbaya" hier soir. Il était fâché. »

Les Blues sont l'une des déceptions du circuit Bettman cette saison, eux qui occupent actuellement la deuxième place des clubs repêchés dans l'Association Ouest, avec une fiche de 24-21-5 pour 53 points en 50 rencontres. L'équipe a subi un cinquième revers à ses six dernières sorties, mardi, s'inclinant à domicile devant les Jets de Winnipeg.

Reconnu comme étant une équipe à la défensive hermétique sous Hitchcock, les Blues ont accordé 28 buts dans leurs six derniers matchs et le travail des gardiens de but a été problématique depuis le début de la saison. Jake Allen, Carter Hutton et Pheonix Copley montrent un taux d'efficacité de ,887, le pire de toutes les équipes de la ligue.

Yeo a mentionné qu'Allen est présentement le gardien numéro 1 de l'équipe, ainsi que celui d'avenir. Il a ajouté qu'il ne s'attendait pas à chambarder sa formation afin de secouer ses joueurs, même si les Blues doivent affronter les Maple Leafs de Toronto jeudi.

« Nous devons tous exploiter davantage notre potentiel, a dit Yeo. Nous mettrons l'accent sur l'effort, ça c'est certain. »

La différence avec l'an dernier est frappante. Non seulement les Blues avaient-ils atteint une première finale d'association depuis 2001 - s'inclinant en six matchs devant les Sharks de San Jose -, mais ils avaient conclu la saison avec la deuxième meilleure fiche dans l'Ouest, avec 49 victoires et 107 points malgré plusieurs blessures à des joueurs clés.

Il a dirigé 20 ans dans la LNH avec les Stars



Ken Hitchcock dirigeait les Blues de St. Louis depuis le 8 novembre 2011. — ARCHIVES AFP

de Dallas, les Flyers de Philadelphie, les Blue Jackets de Columbus et les Blues. Il a gagné la coupe Stanley avec les Stars en 1999. Ses 781 victoires lui confèrent le quatrième de l'histoire de la LNH, une de moins qu'Alger Arbour.

Yeo profitera d'une deuxième chance de diriger dans la LNH. Il a été en charge du Wild du Minnesota pour cinq saisons, les guidant à trois participations en séries. Il avait toutefois été limogé après 55 rencontres lors de la dernière campagne.

Le natif de North Bay, en Ontario, a mené les Aeros de Houston à la finale de la Coupe Calder à sa seule saison dans la Ligue américaine. Il avait fait partie du groupe d'entraîneurs des Penguins de Pittsburgh pendant quatre saisons auparavant.

EN BREF

Les Stars obtiennent Justin Peters

Les Stars de Dallas ont acquis le vétéran gardien Justin Peters des Coyotes de l'Arizona dans une transaction impliquant quatre joueurs, la plupart des espoirs. La formation du Texas a également obtenu le défenseur de la Ligue américaine Justin Hache, cédant les jeunes attaquants Brendan Ranford et Branden Troock aux Coyotes. Peters a passé la majeure partie de la saison avec le club-école de Tucson, mais le gardien de 30 ans a disputé 83 matchs dans la LNH avec les Hurricanes, les Capitales et les Coyotes. Cette saison, il a subi un revers en trois rencontres avec les Coyotes. Kari Lehtonen (29 départs) et Antti Niemi (22) se partagent le travail à Dallas. **PRESSE CANADIENNE**



Madden 17 couronne les Patriots

Une simulation du Super Bowl sur le jeu vidéo *Madden 17* d'EA Sports prédit que les Patriots de la Nouvelle-Angleterre viendront de l'arrière pour inscrire une victoire de 27-24 aux dépens des Falcons d'Atlanta. Tom Brady serait élu joueur par excellence de cette rencontre avec 30 passes complétées en 39 tentatives pour 305 verges et 3 touchés. Avec moins de quatre minutes à jouer, il orchestrerait une remontée. Avec un quatrième jeu et quatre verges à franchir et seulement 20 secondes au cadran, il rejoindrait alors Julian Edelman pour le touché gagnant. Quant à Matt Ryan, il compléterait 24 de ses 36 passes pour 287 verges, 2 touchés, mais également une interception. **AP**



Goodell n'a rien contre la Nouvelle-Angleterre

Malgré le bras de fer qui l'a opposé à Tom Brady et aux Patriots lors du scandale du *Deflategate*, le commissaire Roger Goodell (photo) a assuré mercredi qu'il n'avait rien contre l'équipe de la Nouvelle-Angleterre et son quart-arrière étoile. La semaine dernière, le père de Brady avait estimé que son fils avait été «victime d'une chasse aux sorcières» et avait dénoncé les «mensonges à répétition de Roger Goodell». Ironiquement, Goodell devra remettre le trophée Vince Lombardi à Brady si les Pats l'emportent dimanche... «Ce n'est pas étrange pour moi de me retrouver dans cette situation», a déclaré Goodell lors de sa conférence de presse annuelle en marge du Super Bowl. «Nous ne sommes pas d'accord sur cette question, mais cela n'enlève pas tout le respect et l'admiration que j'ai pour Robert Kraft [le propriétaire des Pats], pour cette équipe. Il faut avancer, il n'y a rien de personnel, contrairement à ce que beaucoup de gens veulent faire croire.» Par ailleurs, Goodell a indiqué que la NFL n'avait pas encore statué quant à l'implantation d'une équipe à Las Vegas, où les Raiders d'Oakland pourraient déménager. Le commissaire, qui croit qu'un casino ne devrait pas pouvoir être propriétaire d'une équipe, croit qu'une ligne claire doit être tracée entre les paris sportifs et le circuit. **AFP ET AP**

Vick, le fan n° 1 des Falcons

Associated Press

ATLANTA — Le séjour de Michael Vick avec les Falcons a pris fin dans la disgrâce, mais il sera le plus fervent partisan d'Atlanta lors du Super Bowl, dimanche.

«Beaucoup de personnes sont surprises quand ils découvrent à quel point je suis derrière les Falcons cette année», a écrit Vick dans une lettre de plus de 4000 mots au site *The Players' Tribune*, mercredi. «Ils assument qu'il y a de la tension, de l'amertume. Je leur dis que non, mais je ne suis pas certain qu'ils me croient.»

Vick a redéfini la position de quart avec ses habiletés de passeur et de porteur de ballon. Mais après six ans avec les Falcons, dont une participation au match de championnat de la Nationale, il a été envoyé en prison en 2007, pour son rôle dans l'organisation de combats de chiens. Pendant qu'il était derrière les barreaux, le club a repêché Matt Ryan et lui a confié la position maîtresse de l'attaque.

Dans sa lettre, Vick dit qu'il a toujours pensé qu'il aurait la chance de se joindre à nouveau aux Falcons, vu son lien privilégié avec la capitale de la Géorgie. «Je voulais les guider jusqu'au Super Bowl», écrit-il. «Dans ma tête, même en prison, il y avait ceci que je n'avais pas perdu : j'étais encore le quart-arrière des Falcons d'Atlanta.»

LE CŒUR BRISÉ EN PRISON

Au pénitencier de Leavenworth, au Kansas, Vick a appris que les Falcons avaient choisi Ryan au troisième rang en 2008. Le cœur brisé, il a réalisé qu'il ne figurait plus dans leurs plans. À sa sortie de prison, il a disputé cinq saisons avec les Eagles de Philadelphie, puis il a agi comme réserviste avec les Jets de New York et les Steelers de Pittsburgh. Il n'a pas joué en 2016.



Michael Vick salue la foule lors du dernier match de saison régulière disputé au Georgia Dome d'Atlanta le 1^{er} janvier dernier. Même si son association avec les Falcons s'est terminée dans la disgrâce en 2007, l'ex-quart-arrière sera derrière son ancienne équipe, dimanche, lors du Super Bowl. — ARCHIVES AP, CURTIS COMPTON

La relation entre Vick et les Falcons s'est adoucie. Il a tout de suite accepté l'invitation d'être parmi les anciens joueurs au Georgia Dome à l'occasion du dernier match de saison régulière là-bas. La foule l'a acclamé à tout rompre quand il est apparu dans une décapotable avec Roddy White, à la mi-temps.

«Les lumières étaient si brillantes et je me suis laissé envelopper.

Si j'étais devenu aveugle à ce moment-là, ç'aurait été correct», écrit Vick. «Les encouragements étaient si bruyants et je me suis laissé envahir. Si j'étais devenu sourd à ce moment-là, ç'aurait été correct. Et ça s'amplifiait et ça s'amplifiait. Je ne voulais pas littéralement mourir devant 70 000 personnes, mais c'était un de ces moments où vous dites :

«Vous savez quoi ? Je pourrais mourir à cet instant, et ça aussi, ce serait correct.» C'était parfait.»

Initialement méfiant envers Ryan, Vick dit être énormément fier de ce que son successeur a accompli. Il prédit que les Falcons vont vaincre les Patriots de la Nouvelle-Angleterre 23-16, dimanche.

«Je ne peux m'empêcher de me sentir comme si je bouclais la

boucle : les Falcons retournent au Super Bowl et j'y serai. Pas sur le terrain, comme je l'ai déjà rêvé. Je ne vais pas soulever de trophée, ce que j'ai déjà pensé être mon destin. Mais je serai là à encourager mon équipe le plus ardemment possible, espérant et priant. J'y serai comme si j'étais encore un membre des Falcons d'Atlanta. Dans mon cœur, je le serai toujours.»

LNH

ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Montréal	51	30	14	6	1	29	155	127	67	18-5-0-0	12-9-0-1	5-4-1-0	G-1
Ottawa	48	26	16	5	1	22	132	129	58	14-7-5-1	12-9-0-0	6-2-2-0	P-2
Boston	54	26	22	4	2	24	138	143	58	12-12-0-0	14-10-4-2	4-5-0-1	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Washington	51	34	11	2	4	33	167	112	74	20-5-0-1	14-6-2-3	7-2-1-0	G-1
Columbus	49	33	12	3	1	31	166	118	70	18-5-1-0	15-7-2-1	5-5-0-0	G-1
Pittsburgh	49	31	13	4	1	29	176	143	67	21-3-2-0	10-10-2-1	5-5-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
N.Y. Rangers	50	31	18	0	1	29	171	135	63	14-11-0-1	17-7-0-0	5-5-0-0	P-2
Philadelphie	51	25	20	2	4	20	141	160	56	15-7-0-3	10-13-2-1	4-5-1-0	P-1
Toronto	48	23	16	3	6	22	148	139	55	12-8-0-3	11-8-3-3	5-4-0-1	P-2
Floride	51	22	19	5	5	19	122	142	54	13-9-1-2	9-10-4-3	5-3-2-0	G-2
N.Y. Islanders	48	22	17	6	3	21	139	138	53	16-8-3-2	6-9-3-1	7-2-1-0	G-3
Caroline	49	22	20	3	4	20	131	141	51	16-6-0-1	6-14-3-3	5-5-0-0	G-1
New Jersey	51	21	21	7	2	18	117	147	51	10-9-3-0	11-12-4-2	5-4-1-0	G-1
Tampa Bay	51	22	23	4	2	20	139	150	50	12-9-1-1	10-14-3-1	3-5-2-0	P-2
Buffalo	49	20	20	4	5	19	120	141	49	11-8-1-2	9-12-3-3	5-5-0-0	P-2
Detroit	50	20	21	9	0	14	126	148	49	10-12-4-0	10-9-5-0	3-3-4-0	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Minnesota	49	33	11	3	2	31	165	111	71	17-6-0-0	16-5-3-2	8-2-0-0	G-3
Chicago	52	30	17	4	1	28	143	135	65	18-7-3-1	12-10-1-0	5-5-0-0	P-3
Nashville	50	24	18	5	3	22	140	134	56	13-5-4-2	11-13-1-1	7-2-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
San Jose	51	32	17	2	0	30	138	117	66	18-7-1-0	14-10-1-0	7-3-0-0	G-1
Anaheim	52	28	15	8	1	26	138	130	65	17-6-2-1	11-9-6-0	7-2-1-0	G-1
Edmonton	52	28	16	4	4	25	154	137	64	13-9-1-2	15-7-3-2	7-2-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Los Angeles	50	25	21	1	3	24	126	123	54	14-8-0-1	11-13-1-2	5-5-0-0	G-3
St. Louis	50	24	21	4	1	23	141	157	53	16-8-3-1	8-13-1-0	3-7-0-0	P-2
Calgary	52	25	24	1	2	23	134	149	53	13-13-0-0	12-11-1-2	3-6-0-1	G-1
Vancouver	50	23	21	4	2	19	119	140	52	17-6-3-0	6-15-1-2	4-3-2-1	P-1
Dallas	51	21	20	9	1	21	141	160	52	14-7-5-1	7-13-4-0	4-4-1-1	G-2
Winnipeg	53	24	25	3	1	22	155	164	52	13-11-0-1	11-14-3-0	4-5-1-0	G-2
Arizona	49	16	27	5	1	12	110	155	38	11-12-1-1	5-15-4-0	5-5-0-0	P-1
Colorado	47	13	32	1	1	13	94	161	28	5-18-0-1	8-14-1-0	1-8-1-0	P-8

LNH

Mardi 31 janvier
 Nashville 2 Pittsburgh 4
 Philadelphie 1 Caroline 5
 Washington 2 N.Y. Islanders 3
 Columbus 6 N.Y. Rangers 4
 New Jersey 4 Detroit 3
Ottawa 5 Floride 6
Buffalo 2 **Montréal** 5
 Boston 4 Tampa Bay 3
 Winnipeg 5 St. Louis 3
 Toronto 3 Dallas 6
 Minnesota 5 Edmonton 2
 Los Angeles 3 Arizona 2
 Colorado 1 Anaheim 5
 Chicago 1 San Jose 3
Mercredi 1er février
 Boston 3 Washington 5
 Minnesota 4 Calgary, 22h.
 Colorado à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 2 février
Montréal à Philadelphie, 19h.
 N.Y. Rangers à Buffalo, 19h30.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
 Edmonton à Nashville, 20h.
 Winnipeg à Dallas, 20h30.
 Toronto à St. Louis, 21h.
 Chicago en Arizona, 21h.
 San Jose à Vancouver, 22h.
Vendredi 3 février
 Columbus à Pittsburgh, 19h.
 Anaheim en Floride, 19h30.
 Edmonton en Caroline, 19h30.
 Calgary au New Jersey, 19h30.
 N.Y. Islanders à Detroit, 19h30.
Samedi 4 février
 Los Angeles à Philadelphie, 13h.
 Washington à Montréal, 13h.
 Winnipeg au Colorado, 15h.
 Anaheim à Tampa Bay, 19h.
 Toronto à Boston, 19h.
Ottawa à Buffalo, 19h.
 New Jersey à Columbus, 19h.
 Caroline à N.Y. Islanders, 19h.
 Detroit à Nashville, 20h.
 Pittsburgh à St. Louis, 20h.
 Chicago à Dallas, 20h.
 Minnesota à Vancouver, 22h.
 Arizona à San Jose, 22h30.

MARQUEURS
 NOTE: en date du 1 février.

B	A	Pts
McDavid, Edm	17	42
Crosby, Pit	28	58
Malkin, Pit	22	52
Burns, SJ	21	32
Scheifele, Win	23	28
Marchand, Bos	21	30
Tarasenko, STL	22	27
Seguin, Dal	18	31
Kane, Chi	15	34
Backstrom, Was	13	35
Draisaitl, Edm	20	27
Kessel, Pit	15	32
Ovechkin, Was	24	22
Atkinson, Clb	24	22
Ehlers, Win	18	27
Pavelski, SJ	17	28
Voracek, Phi	14	31
Carter, LA	24	20
Kucherov, TB	19	25
Panarin, Chi	17	27
Wheeler, Win	16	28
Graveland, Minn	12	31
Wennberg, Clb	9	34

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 1 février.

MJ	B	A	Pts
Pacioretty	51	24	18
Radulov	49	12	27
Weber	51	12	19
Byron	50	14	15
Galchenyuk	30	11	16
Danault	51	10	17
Petry	49	8	16
Plekaneč	51	7	16
Markov	32	2	20
Beaulieu	45	2	17
Shaw	37	7	11
Gallagher	39	6	12
Lehkonen	42	11	5
Mitchell	51	7	8
Nesterov	36	3	9
Flynn	40	6	4
Desharnais	26	4	6
Carr	31	2	6
Andrighetto	20	2	6
Emelin	49	2	5
Pateryn	20	1	4
Redmond	16	0	5
Terry	14	2	4
McCarron	15	1	3
Barberio	26	0	4
Montoya	14	0	2
Hudson	3	0	2
Scherbak	3	1	0
Price	38	0	1
Johnston	7	0	0
Hanley	7	0	0
De La Rose	6	0	0
Farnham	3	0	0
Sergachev	3	0	0

MJ	B	A	Pts
Karlsson	48	8	33
Stone	47	16	20
Hoffman	43	17	18
Turris	48	17	17
Dzingel	48	11	15
Brassard	48	9	17
Smith	46	12	13
Ryan	42	11	21
Phaneuf	48	6	14
Pageau	48	5	13
Pyatt	48	6	10
Wideman	43	3	10
Wingels	39	6	3
Kelly	48	3	5
Methot	44	0	8
Ceci	48	1	6
Claesson	14	0	4
Neil	46	1	2
Borowiecki	40	1	2
Lazar	27	0	1
Condon	29	0	0
Anderson	19	0	0
Bailey	5	0	0
McCormick	5	0	0
Englund	4	0	0
Varone	4	0	0
Hammond	4	0	0
Harpur	1	0	0
Driedger	1	0	0
Chabot	1	0	0
Blunden	1	0	0

MJ	B	A	Pts
Boland, Rimouski	51	38	46
Fortier, Halifax	49	27	45
Highmore, St-Jean	47	27	43
Abramov, Gatineau	48	33	36
Hischier, Halifax	40	33	35
Beauchemin, Charl.	50	32	35
Goulet, Victoriaville	49	27	40
Montcalm, Rimouski	50	14	51
Fiore, C.-B.	43	39	25
Chlapik, Charl.	37	25	38
Beaudin, R.-N.	45	23	39
Boivin, A.-Bathurst	48	30	30
Yan, Shaw	46	34	25
Waked, R.-N.	47	27	32
Joseph, St-Jean	36	29	28

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9
T.-Rivières	36	20	9
Lévis	36	19	13
Jonquière	36	12	17

MJ	B	A	Pts
St-François	36	26	8
N.-Dame	36	24	9



Le Club de boxe olympique de Jonquière aura trois pugilistes en action dès vendredi soir, au Défi des champions, à Montréal, soit Marie-Pier Simard, Esteban Tremblay et William Paquet. — PHOTO COURTOISIE

DÉFI DES CHAMPIONS

Huit boxeurs du Saguenay en action

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Plusieurs pugilistes de la région seront en action en fin de semaine dans le cadre du Défi des champions tenu à Montréal. Cette compétition sert de sélection pour les championnats canadiens.

Le Club de boxe de Chicoutimi déléguera cinq athlètes et le Club de boxe olympique de Jonquière, trois. Du côté du club Le Pugiliste d'Alma, la seule représentante du club et championne en titre des juniors 52 kilos, Emy Dallaire, a été déclarée championne, faute d'adversaire dans sa catégorie.

Toujours dans le volet féminin, Marie-Pier Simard (Jonquière) affrontera Anne Marcotte (Sherbrooke) samedi après-midi, en demi-finale des 48 kilos seniors. La gagnante se mesurera en finale à la championne en titre Surassa Picard (Energybox). Pour Marie-Pier Simard, il est évident qu'elle aimerait bien obtenir gain de cause à ce troisième duel contre Surassa Picard en grande finale. Leur dernier combat à Jonquière s'était soldé par une décision

partagée en faveur de Picard à l'issue de pointages serrés.

Chez les 57 kilos seniors, la représentante du club Chicoutimi, Amélie Gagnon-Tremblay, se retrouve en lice avec cinq autres pugilistes, dont la championne en titre Laury Gervais (Boxe Montréal). Vendredi soir, elle aura comme opposante Léonie Roy (Energybox).

Fait à noter, parmi les chiffres publiés par la Fédération québécoise de boxe, outre une hausse du nombre de clubs participants (50 cette année contre 45 l'an dernier), on constate une augmentation du nombre de femmes, soit 40 en 2017 contre 33 en 2016.

MASCULIN

Chez les messieurs, les frères Blackburn du club de Chicoutimi seront en action. Samedi après-midi, Dylan affrontera en finale Vincent Boulianne (Chibougamau) chez les juniors 63 kilos. Son frère aîné, Jordan, aura un plus long chemin à parcourir avec huit autres candidats dans sa catégorie, les juniors 60 kilos. En quart de finale samedi soir, il affrontera Jonathan Bourget (Vision)

D'autre part, samedi après-midi, Jean-Michel Murray se retrouvera

en demi-finale des seniors 56 kilos, contre Kevin Chauvette (Performance). Dans la même portion de programme, Gabriel Tremblay montera dans le ring contre Simon Bérubé (Rimouski) chez les juniors 75 kilos.

Du côté du CBOJ, Hubert Malais rappelle que pour ses deux protégés, il s'agit des premières qualifications pour les canadiens dans leurs catégories. « Ils ne sont pas très expérimentés, mais ce n'est pas précipité. Ils sont rendus là », nuance l'entraîneur du CBOJ.

Esteban Tremblay, 19 ans, amorcera la compétition vendredi soir, en demi-finale de juniors 69 kilos, contre Cédric Belony (Cusson). Sans vouloir présumer de ses chances de succès, son entraîneur estime qu'il a tous les outils pour se rendre loin. « Il a déjà affronté deux des trois boxeurs dans sa catégorie. »

Son coéquipier William Paquet aura un parcours beaucoup plus ardu au programme puisqu'il évolue dans la catégorie comptant le plus de candidats. Chez les 60 kilos seniors, on retrouve en effet pas moins de 14 (!) pugilistes sur les rangs. En huitièmes de finale, il combattra Keamy Savoie (Performance) dès vendredi soir.

PATINAGE DE VITESSE

La fédération aidera les athlètes

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Grâce à une aide financière de la Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ), neuf patineurs de l'équipe nationale sur courte piste seront en mesure de participer à la dernière étape de la Coupe du monde qui se tiendra à Minsk, en Biélorussie, du 10 au 12 février. Tout en prenant cette « décision exceptionnelle de financer le voyage de ses athlètes », la FPVQ demande le soutien de la population québécoise afin de permettre aux athlètes québécois de se mesurer à l'élite internationale, surtout en cette année préolympique.

Grâce au soutien de la FPVQ et de celle de la Colombie-Britannique, Patinage de vitesse Canada (PVC) vient de confirmer qu'elle enverra des délégations aux dernières étapes, tant en courte piste qu'en longue piste. En courte piste, Kasandra Bradette (Saint-Félicien), Marie-Ève Drolet (Laterrière), Valérie Maltais (La Baie), Kim Boutin (Sherbrooke) ainsi que Jamie Macdonald (Colombie-Britannique) représenteront le Canada. Chez les hommes, ce sera

Guillaume Bastille (Rivière-du-Loup), Pascal Dion (Montréal), et François Hamelin (Sainte-Julie) et Patrick Duffy (Ontario). Les entraîneurs Frédéric Blackburn (Chicoutimi) et Jon Cavar les accompagneront, a indiqué la fédération canadienne dans un communiqué.

À noter que Marianne Saint-Gelais (Saint-Félicien), Charles Hamelin (Sainte-Julie), Charle Cournoyer (Boucherville) et Samuel Girard (Ferland-et-Boilleau) avaient tous déjà planifié de revenir au pays par suite de la 5^e Coupe du monde afin de peaufiner leur préparation en vue des Championnats du monde qui auront lieu du 10 au 12 mars à Rotterdam, aux Pays-Bas.

OBJECTIF: 25 000 \$

La FPVQ espère amasser un montant de 25 000 \$ grâce à l'appui du public et du secteur privé. Les donateurs de 25 \$ et plus recevront un reçu d'impôt pour don de charité par l'entremise du Fonds Sport-Québec. Les dons peuvent être faits en cliquant sur le lien sur le site www.fpvq.org.

Rappelons que Patinage de vitesse Canada (PVC) avait initialement rayé de son calendrier les sixièmes et dernières Coupes du monde de la saison en courte et longue piste.

« Notre décision initiale de ne pas envoyer d'athlètes aux Coupes du monde #6 sur courte et longue piste n'avait pas été facile à prendre, mais c'était une décision prudente dans l'intérêt à long terme de notre organisation nationale. Heureusement, avec le support de la FPVQ et BC Speed Skating Association, nos athlètes auront l'opportunité de participer à plus de courses internationales à l'approche des Jeux olympiques de 2018. Au nom de tous les membres de Patinage de vitesse Canada, je désire sincèrement remercier la FPVQ et BC Speed Skating Association pour leur soutien », a déclaré la présidente de PVC, Susan Auch.

Concernant la Coupe du monde sur longue piste #6, présentée du 10 au 12 mars à Stavanger, en Norvège, Patinage de vitesse Canada pourra donc y envoyer aussi une délégation. Les représentants seront nommés au cours des prochaines semaines.



La Baieriveraine Valérie Maltais sera l'une des patineuses qui pourront se rendre à la Coupe du monde de Minsk, en Biélorussie. — ARCHIVES LA PRESSE

PROGRAMME DOUBLE DES MARQUIS CONTRE LAVAL

Un avant-goût des séries

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les Marquis de Jonquière auront peut-être un avant-goût des séries, en fin de semaine, alors qu'ils disputeront une série aller-retour contre les Prédateurs, au Colisée de Laval vendredi, et au Palais des sports de Jonquière samedi.

Entraîneur-chef des Marquis, Richard Martel s'attend à ce que les Prédateurs disputent àprement ce programme double. Avec neuf matchs à jouer, la formation lavalloise occupe le 6^e et avant-dernier rang au classement, cinq points devant Trois-Rivières qui les a vaincus vendredi dernier. À cela s'ajoute une défaite contre les Éperviers de Sorel dimanche dernier.

Un week-end à oublier pour les Lavallois qui voudront certainement renouer avec la victoire en fin de semaine afin de conforter leur place au 6^e rang pour accéder aux séries.

« Je m'attends à ce qu'ils jouent du gros hockey. Ça va être intéressant. Chaque fois que Laval décide de jouer du hockey plutôt que de jouer (aux) gros bras, ils

sont plus difficiles à battre », a indiqué Richard Martel.

Cette série aller-retour sera également l'occasion, pour les Marquis, d'étudier ceux qui pourraient être leurs premiers adversaires dans les séries.

Jusqu'à maintenant, les hommes de Richard Martel sont invincibles en quatre affrontements contre les Lavallois. Pour ces deux derniers duels en saison régulière, Richard Martel confiera le filet à Raphaël Girard vendredi, et à Cédric Desjardins samedi.

En défensive, le pilote des Jonquiérois gardera la même combinaison que le week-end dernier.

À l'attaque, Jean-Simon Allard ne fera pas le voyage à Laval - travail oblige -, mais il sera en uniforme à Jonquière. À l'inverse, Benoit Gratton jouera vendredi à Laval, mais sera absent samedi pour des raisons familiales. De même, Hubert Poulin, dont c'était l'anniversaire mercredi, sera de l'alignement vendredi.

Par contre, il sera absent à Jonquière puisqu'il prendra part au Défi des champions samedi après-midi, à Montréal, où il bataillera en demi-finale chez les seniors 91 kilos.

SEAN MCMORROW

Au cours des dernières heures, les Marquis pensaient pouvoir compter sur le retour du Shérif Sean McMorrow dans l'uniforme jonquiérois. Le #23 avait en effet ratifié un contrat mardi soir, dernière journée d'admissibilité pour faire signer un joueur déjà sur la liste. Le dossier semblait sur la bonne voie, d'autant plus que sur sa page Facebook, le Shérif avait fait part, mardi, de son désir de rejouer dans un calibre professionnel. « Au cours des derniers mois, j'ai rêvé que j'effectuais un retour au hockey professionnel. J'ai réalisé que j'adore tellement ce sport que je ne peux vivre sans lui », peut-on lire en substance.

Toutefois, tard mercredi soir, l'ancien homme fort des Jonquiérois a décliné l'offre des Marquis après discussions avec sa famille. Tout en soulignant que la décision avait été difficile à prendre, le Shérif a tout de même pris soin de souhaiter bonne chance à son ancienne équipe pour les séries.



Le Shérif Sean McMorrow a bien failli effectuer un retour dans l'uniforme des Marquis de Jonquière. Le #23, qui avait signé un contrat mardi soir avec l'organisation jonquiéroise, a finalement renoncé à reprendre du service cette saison. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF

Tournoi de Saint-Bruno

Dans le cadre du 48^e Tournoi provincial de hockey bantam de Saint-Bruno, deux matchs de la classe bantam B étaient à l'honneur. Dans un premier temps, les Centurions d'Alma se sont imposés 7-2 sur les Blue Jackets de Jonquière. Dans l'autre rencontre, toujours dans le B, les Vikings d'Alma ont signé un gain de 5-1 aux dépens des Sabres de Roberval.

Tournoi de La Baie

Au jour 2 du Tournoi de hockey pee-wee/bantam de La Baie en cours au centre Jean-Claude Tremblay, dans le bantam A, les Cougars de Chicoutimi et les Extrêmes de Chicoutimi ont fait match nul 2-2. Dans l'autre rencontre, les Blues de Jonquière ont blanchi le National de La Baie 5-0. En bantam B, match nul entre les Monarques de Saint-Ambroise et

les Patriotes de Chicoutimi alors qu'aucune des deux équipes n'est parvenue à s'inscrire au pointage. Enfin, en pee-wee B, les Prédateurs de Jonquière ont eu le meilleur 2-1 sur les Titans de La Baie.

Basketball senior

Dans la Ligue régionale de basketball senior, les Anciens de Roberval ont vaincu la Voie Maltée 60-54. Francis Vézina a inscrit 19 points dans la victoire robervaloise. Du côté de la Voie Maltée, Mathieu Guérette a inscrit 18 points. Dans l'autre rencontre, Alma a arraché une victoire de 68-66 au Séminaire de Chicoutimi. Pascal Simard (Alma) et Carl Chevrier (Séminaire) se sont respectivement démarqués avec une production respective de 18 et 15 points. Mardi, Michaël Houde a mené l'attaque en inscrivant 21 points dans une victoire du Bistrot du fjord 67-50 contre l'Optimum. Dans la défaite, Étienne Boyer s'est distingué avec 18 points. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

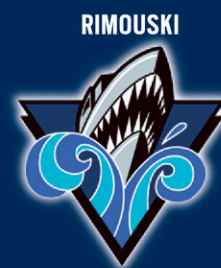
AUJOURD'HUI 19 H
CENTRE GEORGES-VÉZINA



REÇOIVENT

LES 3 R
ROY
RUBTSOV
RATELLE
VOUS INVITENT

DEMAIN 19 H
CENTRE GEORGES-VÉZINA



REÇOIVENT

ÉTUDIANTS
Avec carte (obligatoire)
SECONDAIRE
COLLÉGIAL
UNIVERSITAIRE

5\$

UNE INVITATION DE:
AMEUBLEMENTS
TANGUAY



LES SAGS REÇOIVENT LES HUSKIES

Quand la bête noire s'amène



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Saguenéens ont rendez-vous avec leur bête noire jeudi soir au centre Georges-Vézina. Au cours des cinq dernières saisons, les

Chicoutimiens n'ont remporté qu'une seule victoire face aux Huskies.

Les Abitibiens ont remporté 13 des 14 derniers duels face aux Saguenéens qui montrent au cours de cette période une faible récolte de cinq points. Évidemment, le duel de jeudi a été inscrit sur le baromètre de l'entraîneur-chef Yanick Jean. « C'est un exemple pour beaucoup d'équipes dans la ligue », de louer le pilote des Bleus,

soulignant le développement des joueurs par l'organisation menée par son compatriote régional Gilles Bouchard.

Yanick Jean continue de se soucier du jeu de son équipe. Il désire que le jeu défensif de ses troupiers n'influence pas l'aspect offensif. « On ne veut pas que l'un soit responsable de l'autre. Si on obtient beaucoup de chances, on ne veut pas en donner plus à l'autre bout tandis que si on donne moins d'occasions, on ne veut pas en

développer moins à l'autre bout. Il faut apprendre à aller chercher un juste milieu, explique l'entraîneur. Ce n'est pas un soir de jouer de telle ou telle manière. On veut le faire à l'intérieur de notre identité et c'est encore du synchronisme à aller chercher. »

Après avoir disputé sept de leurs huit derniers matchs sur la route, les Sags retrouveront leurs partisans pour quatre parties. Au cours de la dernière séquence, qu'ils ont terminée mardi avec une victoire

à Drummondville, ils ont amassé 11 points. Les affrontements face aux Huskies, et le lendemain face à l'Océanic boucleront également une série de cinq rencontres en huit soirs. « C'est ça jusqu'à la toute fin pour toutes les équipes. On a l'impression d'avoir eu tous nos matchs collés depuis le début du mois de décembre. Les autres clubs ont joué plus de matchs en octobre », de souffler Yanick Jean qui fera confiance à Julio Billia jeudi et Xavier Potvin vendredi.

ROUYN-NORANDA À L'ASSAUT D'UN DEUXIÈME TITRE

Une équipe ralentie par les blessures

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les champions en titre de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, les Huskies de Rouyn-Noranda, doivent composer avec un adversaire de taille dans leur tentative de récurrence: les blessures. La troupe de l'entraîneur normandinois se retrouve malgré tout encore une fois au plein coeur de la course au trophée Jean-Rougeau, remis aux meneurs au classement à l'issue des 68 matchs de saison régulière.

Le duel de jeudi soir face aux Saguenéens au centre Georges-Vézina ne fera pas exception à la règle. Les Huskies, qui accusent un retard d'un seul point sur les Cataractes, seront privés de cinq joueurs réguliers, soit les défenseurs Philippe Myers (blessé au Championnat mondial junior) et Jérémy Lauzon (suspension) ainsi que les attaquants Taylor Ford, Alexandre Fortin, blessés), et Lane Cormier, suspendu. « C'est spectaculaire », laisse tomber Gilles

Bouchard sur la situation des blessés dans la formation abitibienne.

« C'est plate qu'il nous manque tout le temps des gars, mais on réussit à se débrouiller dans des matchs importants. Ça permis aux jeunes de jouer et ils ont prouvé qu'ils pouvaient faire la "job" », de souligner l'entraîneur, toujours aussi élogieux à propos de l'attaquant jonquérois Rafaël Harvey-Pinard, qui compte 19 points en 46 rencontres à sa première saison dans le circuit Courteau.

« Ce qui nous aide le plus, c'est le repêchage. Ça fait toute la différence », rappelle Gilles Bouchard, qui en plus d'Harvey-Pinard, un choix de 8^e ronde, cite en exemple un joueur local, Samuel Naud, un attaquant et choix de 9^e ronde qui a été utilisé passablement à la ligne bleue.

« L'an dernier, on a gagné et là, le chemin va être plus dur, avec plus d'obstacles. On a vécu beaucoup d'adversité depuis le début de la saison avec le nombre de blessés. Ça va finir par se replacer j'imagine. Je ne peux pas croire qu'on ne pourra pas avoir toute la gang à un moment donné », exprime Gilles Bouchard

qui approche du cap des 150 victoires (143), à sa quatrième saison à la barre des Huskies.

Pendant la période des Fêtes, celui qui est également directeur général des Huskies a bouclé six transactions, mais n'a pas frappé de coup de circuit. Avec une quinzaine de joueurs de retour de la conquête de la coupe du Président, il n'en sentait pas absolument le besoin, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas fait des offres dans plusieurs dossiers. « On a plusieurs qui l'ont vécu et savent pourquoi on a gagné l'an dernier. Ils savent également pourquoi on a perdu certaines rencontres. Les gars ont confiance en eux, de mentionner Gilles Bouchard. L'objectif est d'amener les jeunes et de travailler avec eux. On aurait pu sacrifier et se faire mal à long terme. On a tout de même fait des acquisitions qui entrent dans notre identité et qui vont nous aider.

« Si on a gagné l'an dernier, c'est en grosse partie parce qu'on avait une chimie extraordinaire. Il faut faire attention à cette philosophie », d'indiquer le Normandinois qui entrevoit des séries excitantes.



L'entraîneur des Huskies, Gilles Bouchard, doit composer avec une infirmerie bien remplie depuis le début de la saison, ce qui n'empêche pas sa troupe de batailler pour le sommet du classement. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Pointes de plume

- Julio Billia a été nommé gardien du mois de janvier mercredi dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Le vétéran de 20 ans a remporté sept de ses 11 décisions en 2017, maintenant une moyenne de 2,23 buts par rencontre et un pourcentage d'arrêt de .915...
- Tyler Boland, Giovanni Fiore et Bruno-Carl Denis ont pour leur part

été nommés les trois étoiles de janvier. Premier marqueur de la LHJMQ, l'attaquant de l'Océanic a cumulé pas moins de 30 points en 13 rencontres au cours de cette période, récoltant quatre points à cinq occasions. Plus tôt dans la journée, il a également reçu le titre de joueur de la semaine dans la Ligue canadienne...

- Avec son but vendredi à

Shawinigan, Nicolas Roy est le représentant de la LHJMQ pour l'affrontement de la Ligue canadienne de hockey. Les amateurs peuvent aller voter au: ch1showdown.ca. En début de soirée mercredi, Nicolas Roy avait reçu 37% du vote. Il tirait de l'arrière face au gardien des Wheat Kings de Brandon Logan Thompson et son arrêt de la jambière qui lui valait

44% du vote. L'attaquant des 67's d'Ottawa Artur Tyanulin traînait de la patte avec 19%...

- Zachary Lavigne pourrait effectuer un retour au jeu face aux Huskies. Pour sa part, Brendan Hamelin ne sera pas en uniforme pour les deux rencontres de la fin de semaine...

- Guillaume Asselin et ses

coéquipiers de l'équipe canadienne se sont payé une partie de plaisir face à la Grande-Bretagne aux Universiades, à Almaty, au Kazakhstan. L'ancien des Sags a marqué deux fois et ajouté deux passes dans une victoire de 14-0. Les Canadiens (2-0) compléteront la ronde préliminaire face à la Slovaquie, également invaincue en deux rencontres... **DAVE AINSLEY**

Pateryn mécontent

Jeff Petry (virus) était de retour parmi ses coéquipiers, hier, après avoir fait l'impasse sur le match de mardi. Il a dit se sentir mieux, mais n'a pas confirmé son retour. À l'entraînement, par contre, le grand défenseur a repris sa place à la droite de Nathan Beaulieu, reléguant Greg Pateryn au rôle de septième défenseur.

Michel Therrien n'a rien annoncé pour aujourd'hui, mais Pateryn semblait avoir déjà fait son deuil du duel de ce soir, même s'il a disputé un fort match mardi.

« C'est une chose que de sauter ton tour si tu sais que tu as connu un mauvais match, ou si tu te blesse, mais sinon, c'est frustrant d'être le joueur en trop, a répondu le hockeyeur barbu. Je vais prendre ça un jour à la fois, rester positif et travailler sur les petites choses. Je dois rester positif, car les choses peuvent changer très rapidement. »

MARK BARBERIO AU BALLOTTAGE, DANIEL CARR À ST. JOHN'S

Pateryn était mécontent, mais la situation était encore pire pour Mark Barberio, qui a été soumis au ballottage, hier, deux jours après qu'un autre défenseur du CH, Zach Redmond, a subi le même sort.

Les 29 autres équipes de la LNH ont donc jusqu'à midi pour réclamer Barberio, mais elles devront toutefois tenir compte du fait que son contrat sera encore valide l'an prochain. En 26 matchs cette saison, le Montréalais a amassé quatre passes. L'arrière de 26 ans joue en moyenne 15 min 7 s par match.

Enfin, Daniel Carr, qui faisait figure de 14^e attaquant à Brossard hier, a été cédé aux IceCaps de St. John's après l'entraînement.

PRICE DEVANT LE FILET

Carey Price défendra le filet du Canadien ce soir. Price retrouve tranquillement sa forme du début de saison, lui qui présente une efficacité de ,940 à ses quatre derniers départs. Price présente un dossier de 13-9-0 contre les Flyers.

Son utilisation sera à suivre dans les prochains jours, puisque le Tricolore disputera deux matchs en deux jours samedi et dimanche.

LA PRESSE

« Tu dois être créatif avec les éléments que tu as. Tu dois t'ajuster à ton personnel à ta disposition, que ce soit sur les unités spéciales ou à forces égales. Quand tous tes joueurs sont là, ça te donne plus d'options. »

— Michel Therrien

NOMBREUX BLESSÉS

Le Canadien a traversé la tempête

GUILLAUME LEFRANÇOIS

La Presse

Deux joueurs de centre. Deux ailiers dynamiques. Un vétéran défenseur dont on sous-estimait l'importance. Tout ça dans un calendrier pas toujours commode.

Dans des circonstances difficiles, le Canadien a traversé une portion de calendrier qui aurait pu faire dérailler sa saison. Les retours au jeu d'Andrei Markov, Greg Pateryn et David Desharnais, mardi, de même que le retour attendu d'Alex Galchenyuk ce soir, à Philadelphie, laissent croire que la tempête est terminée.

Si Jeff Petry revient bel et bien dans la formation après avoir été ralenti par un virus mardi, il ne restera donc que Brendan Gallagher (main) sur la touche.

« C'est toujours positif de voir des gars revenir. Ça ajoute de l'énergie au groupe. On va souhaiter que les gars restent en santé pour que l'on puisse créer une symbiose », a observé Petry après l'entraînement d'hier, à Brossard.

Au coeur de la tempête, il se dégageait certainement une impression que le navire prenait l'eau. Les problèmes de Carey Price alimentaient cette impression, lui qui a présenté un taux d'efficacité de ,899 en décembre et de ,906 en janvier, bien en deçà de ses standards habituels.

De plus, le Tricolore peinait à aligner les victoires. Depuis la première blessure à Galchenyuk - c'est là que l'hécatombe a commencé -, les Montréalais ont connu une seule séquence de trois victoires et deux séquences de deux victoires.

Mais en prenant un peu de recul, l'équipe s'en tire avec une fiche fort acceptable étant donné les circonstances : 13-8-5, pour une récolte



Guéri de sa blessure à un genou, Alex Galchenyuk devrait reprendre son poste ce soir contre les Flyers à Philadelphie. — ARCHIVES LA PRESSE, OLIVIER JEAN

de 31 points en 26 matchs. À ce rythme, sur 82 matchs, on parlerait d'une saison de 98 points.

LA SURPRISE

On a souvent tendance à croire qu'une équipe privée de ses bons éléments offensifs devra jouer de façon à espérer des victoires de 2-1. Ce fut tout le contraire chez le Canadien, qui a signé notamment des gains de 5-3, 5-4 et 7-4 au cours de cette période.

Mais s'il y a une statistique qui fait particulièrement sursauter, c'est l'avantage numérique.

Dans ce cas précis, on aurait pu croire que l'attaque massive allait éclater en morceaux quand Markov est tombé au combat, à la suite du match du 17 décembre. Son absence s'ajoutait à celle de Galchenyuk, et Gallagher allait à son tour se blesser le 4 janvier. Et pourtant... Le Tricolore occupe aujourd'hui le troisième rang de la LNH à ce chapitre!

« Différents joueurs se sont levés pour remplacer les absents, que ce soit en désavantage ou en avantage numérique, a noté Petry. Ça nous a pris un certain temps avant de comprendre qui pouvait remplacer qui, mais l'avantage numérique a produit à un bon rythme dernièrement. On a beaucoup travaillé sur cet aspect en l'absence de Markov, mais avec sa capacité à bien voir le jeu, à passer la rondelle, ce sera bon pour nous. »

« Tu dois être créatif avec les éléments que tu as, a rappelé l'entraîneur-chef Michel Therrien. Tu dois t'ajuster à ton personnel à ta disposition, que ce soit sur les unités spéciales ou à forces égales. Quand tous tes joueurs sont là, ça te donne plus d'options. L'avantage numérique va bien, je m'attends à ce que ça continue avec le retour de Markov et de Galchenyuk. »

VICTIME DU SUCCÈS

Therrien pouvait difficilement offrir une plus grande marque de confiance à Phillip Danault. Malgré le retour de Galchenyuk à l'entraînement hier, Danault conservait son poste de premier centre, entre Alexander Radulov et Max Pacioretty, les meilleurs ailiers de l'équipe.

« Je n'en retiens que du positif, a dit Therrien au sujet des blessés des dernières semaines. Ça nous a permis d'apprendre où certains de nos joueurs sont capables de jouer, comme Danault, ce qui est une très bonne nouvelle. »

C'est plutôt Galchenyuk qui était pris dans un trio un peu particulier, avec l'agitateur Andrew Shaw à droite et un centre naturel en David Desharnais comme ailier gauche.

« Après deux mois d'absence, je jouerais à la défense! », a lancé Desharnais à la blague.

Mais en déployant une telle formation, Therrien évite de mettre tous ses oeufs dans le même panier et de placer ses trois meilleurs attaquants au sein de la même unité.

« On recherche de l'équilibre. Il n'y a pas de meilleur exemple que les champions de la Coupe Stanley [les Penguins]. Ils ont Phil Kessel au sein du troisième trio, a fait valoir Therrien. Ils sont durs à affronter parce qu'ils ont de l'équilibre. J'espère pouvoir faire ça. Mais je veux voir des résultats de mes trios, de mon équipe, des victoires. Quand je ne vois pas de résultats, de tempo, des chances de marquer, ça lève un drapeau rouge. C'est là que je dois faire des ajustements. Si ça marche, je laisse ça tel quel. »

Avec une formation en santé, plus équilibrée, et un calendrier moins condensé que celui des dernières semaines, le CH devra maintenant éviter les séquences en dents de scie s'il veut montrer qu'il fait réellement partie de l'élite de la LNH.

Sports

SUPER BOWL
MICHAEL VICK,
FAN NUMÉRO 1
DES FALCONS
26

PATINAGE DE
VITESSE
DE L'AIDE
FINANCIÈRE
BIENVENUE
28

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb



LA VENTE DU MILLION

AMEUBLEMENTS TANGUAY

MAGASINEZ ET DEVENEZ LE GAGNANT DE 1 000 000\$

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100\$*

ÉPARGNEZ 100\$



FABER
Hotte murale de 30 po. (659767)
• 400 PCM • Éclairage halogène • 4 vitesses • Filtes micro-mèche

CHANCES DE GAGNER Courant: 599,99
499,99 **20⁸³**
24 mois

AMANA
Cuisinière avec four autonettoyant (655294)
• Surface de cuisson en vitrocéramique • Ronds expansibles • Grand hublot

CHANCES DE GAGNER
799,99 **29⁶²**
27 mois
Courant: 949,99

AUTONETTOYANT

ÉPARGNEZ 200\$



CHANCES DE GAGNER
999,99 **27⁷⁷**
36 mois
Courant: 1199,99

JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

AMANA
Réfrigérateur de 18,5 pi cu (634758)
• Porte réversible • Tablettes de verre anti-débordement • Tiroir à humidité contrôlée

ÉPARGNEZ 200\$

CHANCES DE GAGNER
549,99 **22⁹¹**
24 mois
Courant: 749,99

AMANA **Lave-vaisselle** (626133)
• Grande cuve en acier inoxydable • 5 cycles • Lavage par détection • Paniers recouverts de nylon • Capacité de 12 couverts • Départ différé

CHANCES DE GAGNER
549,99 **22⁹¹**
24 mois
Courant: 749,99

Panasonic
Chaîne stéréo Karaoke BoomBox (640348)
• Caisson de graves intégré • Puissance de 1000 watts



ÉPARGNEZ 100\$

CHANCES DE GAGNER
600,79 **16⁶⁶**
36 mois
ÉCOFRAIS INCLUS 599,99 + 0,80
Courant: 699,99

Poignée de transport

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES TAXES ET PAYEZ 24 VERSEMENTS

SUR LES TÉLÉVISEURS SAMSUNG SÉLECTIONNÉS

PROMO DU GRAND MATCH!

UNE VALEUR DE 450\$

OBTENEZ EN PRIME UN ENSEMBLE XBOX ONE S (1 TO) AVEC JEU MADDEN NFL 17.

SAMSUNG **Téléviseur «SMART» SUHD 4K** (648403)
SUHD TV SMART TV

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES TAXES
2323,99
ÉCOFRAIS INCLUS 2299,99 + 24,00
83³⁵
24 mois

CHANCES DE GAGNER

Consultez notre site Internet: **tanguay.ca**
100% transactionnel
Livraison gratuite**

AMEUBLEMENTS TANGUAY

3^e Gagnante-Finaliste
Caroline Lévesque
Témiscouata-sur-le-Lac
Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis **TVA**



1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • 418-698 - 4411

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 5 février 2017. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1^{er} janvier et se termine le 28 février 2017 à 17 heures. *Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. **Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.